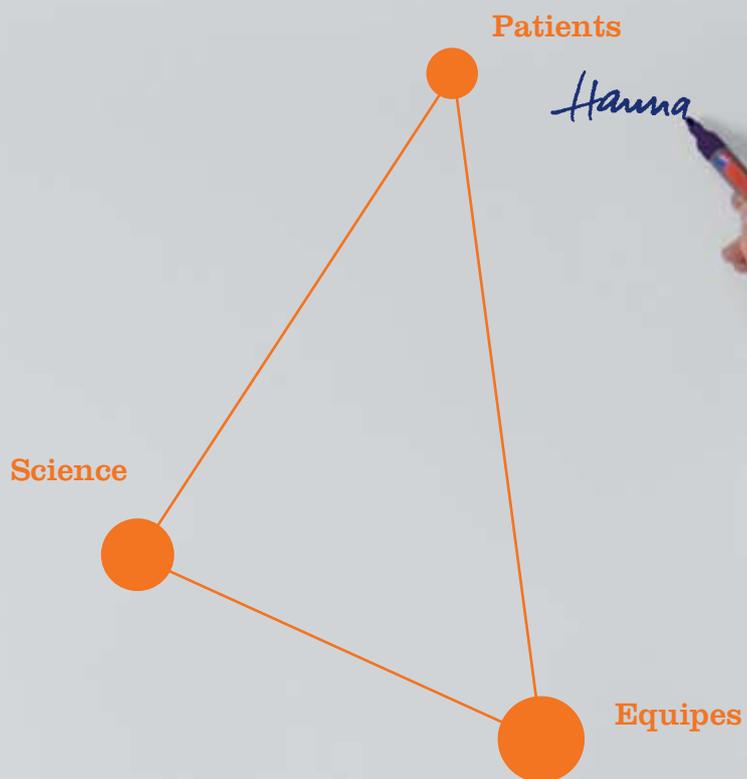




Building the next
generation biopharma
Rapport annuel 2006



Hanna, présentée en couverture, souffre d'épilepsie. Malheureusement, près d'un tiers des personnes souffrant de cette maladie ne répondent pas aux traitements disponibles aujourd'hui et ne peuvent de ce fait pas mener une vie normale au quotidien.

Le problème est que ces maladies sévères telles que l'épilepsie, la maladie de Crohn et beaucoup d'autres qu'UCB s'efforce de traiter, sont extraordinairement complexes. Beaucoup d'entre elles affectent plusieurs parties du corps, produisant un nombre de symptômes qui sont socialement et physiquement débilissants.

Une approche plus méthodique et intégrée est nécessaire pour traiter l'ensemble des symptômes souvent associés à des maladies graves comme l'épilepsie. En particulier, nous devons aller au-delà de la définition de la maladie et traiter tout l'organisme. Et une seule entreprise ou une seule approche scientifique ne suffisent pas à cet effet. Les interconnexions en présence dans le corps humain sont trop complexes.

C'est pourquoi UCB est en train de se transformer en un tout nouveau type d'entreprise.

UCB: Données financières

millions EUR	2006	2005	% Variation
Résultats			
Produits des ventes nettes	2 188	2 043	7%
Chiffre d'affaires	2 523	2 341	8%
EBITDA recurrent	566	529	7%
EBITA recurrent	511	475	8%
EBIT recurrent	475	437	9%
EBIT	571	364	57%
Résultat des activités poursuivies	367	270	36%
Résultat	367	755	(51%)
Frais de Recherche et Développement	615	511	20%
Dépenses d'investissement	65	86	(24%)
Dette financière nette	(2 111)	(591)	257%
Cash flow provenant des activités opérationnelles	321	290	11%
Informations par action			
Résultat par action (EUR par action)	2,54	1,88	35%
Dividende brut par action (EUR par action)	0,90	0,88	2%
Nombre d'actions (fin d'année)	181 512 768	145 933 000	-
Cours de l'action (fin d'année – EUR par action)	51,95	39,68	31%
Capitalisation boursière (fin d'année – milliards EUR)	9,4	5,8	62%
Autres			
Effectif (fin d'année) dans les activités poursuivies	8 477	8 525	
Taux de change moyen USD/EUR	1,255	1,242	

Chiffre d'affaires 2006

2 523

millions EUR	2006	2005
Chiffre d'affaires	2 523	2 341

EBIT récurrent 2006

475

millions EUR	2006	2005
EBIT récurrent	475	437

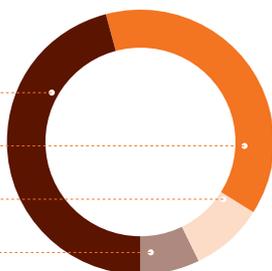
Résultat des activités poursuivies 2006

367

millions EUR	2006	2005
Résultat des activités poursuivies	367	270

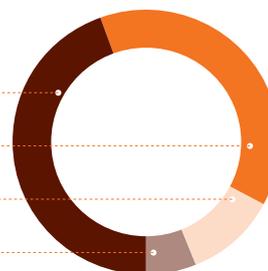
Produits des ventes nettes 2006 – par région

46% Etats-Unis
38% Europe
9% Japon
7% Marchés émergents



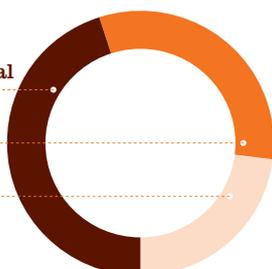
Produits des ventes nettes 2005 – par région

44% Etats-Unis
38% Europe
11% Japon
6% Marchés émergents



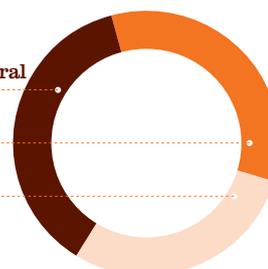
Produits des ventes nettes 2006 – par domaine thérapeutique

45% Système Nerveux Central
32% Allergie
23% Autres



Produits des ventes nettes 2005 – par domaine thérapeutique

37% Système Nerveux Central
34% Allergie
29% Autres



Le Système Nerveux Central (SNC) comprend Keppra®, Nootropil®, Metadate™ CD/Equasym™ XL et Atarax®

L'allergie comprend Zyrtec® et Xyzal®

L'entreprise **biopharmaceutique de la prochaine génération.**

Pour des millions de personnes vivant avec le poids physique et social qu'impliquent les maladies graves, la biopharmacie représente la promesse d'une nouvelle génération de thérapies qui leur permettront de mener une vie quotidienne normale.

Pour nos actionnaires, la biopharmacie représente la possibilité de réaliser des rendements supérieurs à long terme.

Ce rapport décrit notre vision et la forte progression que nous avons réalisée en 2006 dans le développement du potentiel d'UCB.

Table des matières

01	L'entreprise biopharmaceutique de la prochaine génération
04	Faits saillants 2006
08	Lettre aux Actionnaires
12	Donner vie à la biopharmacie de la prochaine génération
14	Se connecter avec les patients
16	Se connecter avec la science
20	Connecter les équipes
24	Message du Comité Exécutif
34	Recherche & Développement
36	Nos équipes
38	Responsabilité sociale de l'entreprise
42	Gouvernance d'entreprise
51	Connexions financières
	Connexion avec les investisseurs
	Contacts UCB

Qu'entendons-nous par 'l'entreprise biopharmaceutique de la prochaine génération'?

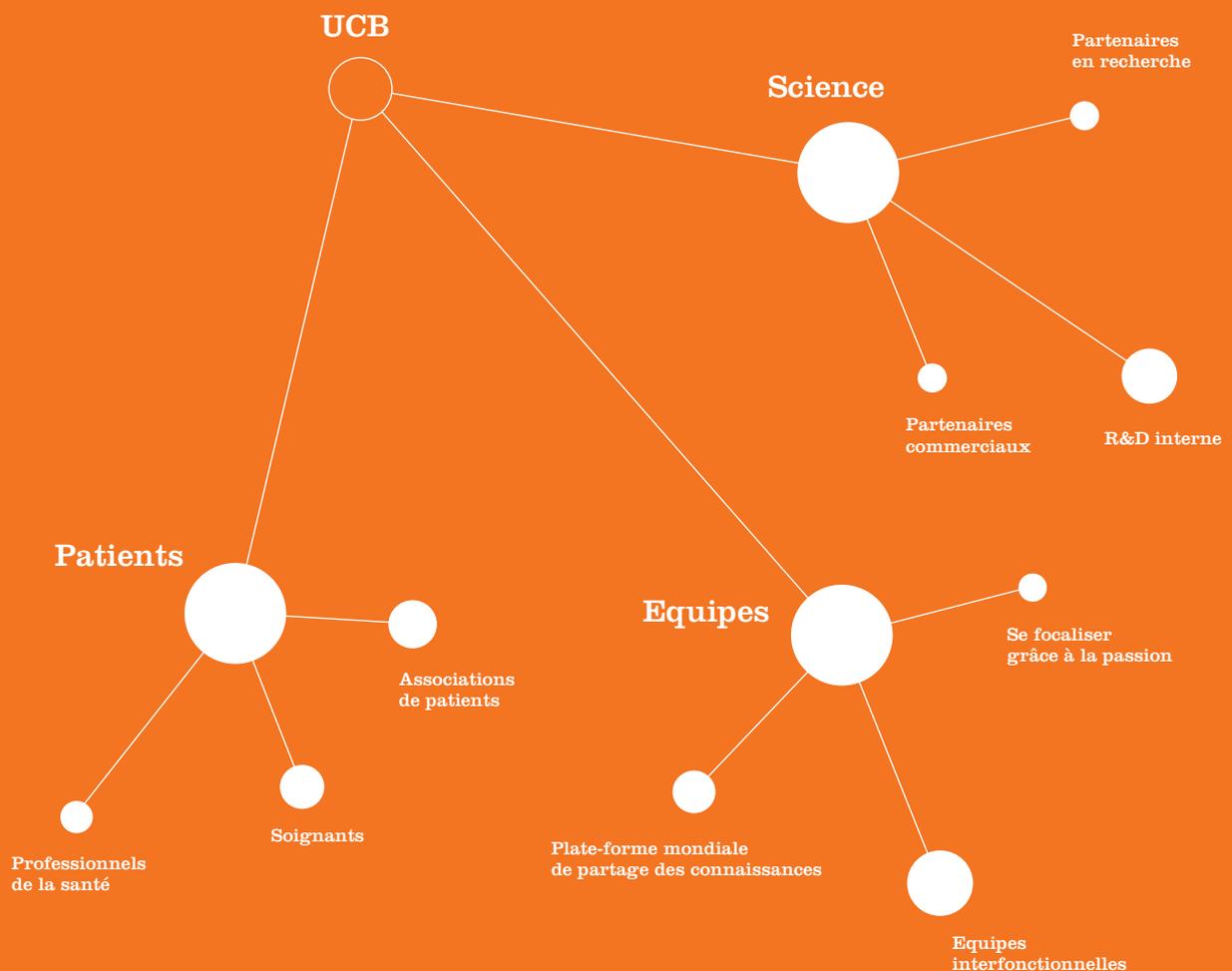
Il s'agit d'établir des connexions, internes et externes, afin de pouvoir comprendre et aborder plus efficacement les interconnexions complexes qui caractérisent les maladies graves.

Il s'agit de....

se connecter avec les patients afin de pouvoir mieux comprendre la réalité quotidienne de leurs maladies.

se connecter avec la science par de nouveaux modes, notamment la chimie et la biologie, afin de pouvoir exploiter le potentiel de ces deux disciplines et d'éclairer les chemins biologiques qui mènent au traitement de maladies graves.

connecter les équipes d'une nouvelle façon, pour stimuler et partager la créativité, la connaissance et l'esprit d'entreprise au sein de notre organisation globale.



Pour UCB, ce n'est pas seulement une vision, c'est une réalité que nous sommes en train de développer rapidement. Avant de décrire plus en détail notre vision à long terme, nous voudrions présenter certaines de nos réalisations en 2006, démontrant que notre nouvelle approche produit déjà des résultats.

Faits saillants 2006

Produits phares

En 2006, les ventes nettes mondiales ont progressé de 7%, pour atteindre 2.188 millions d'euros, soit 11% sur une base comparative. Les produits ont réalisé une forte croissance sur la plupart des marchés, y compris l'Amérique du Nord, qui représente aujourd'hui 46% des ventes.

Les ventes nettes ("ventes") ont augmenté de 12% aux États-Unis et de 5% en Europe:

Les marchés émergents comme le Mexique et le Sud-est asiatique ont également apporté une importante contribution à ce développement, avec une croissance de 24%.

Keppra® a renforcé sa position de leader du marché des anti-épileptiques aux États-Unis et en Europe, en réalisant une croissance de 36% au niveau des ventes mondiales, soit 761 millions d'euros (près d'un milliard de dollars):

Ce traitement, qui est une petite molécule basée sur un mécanisme unique, a réalisé une croissance de 35% aux États-Unis, où elle occupe la première place sur le marché du traitement de l'épilepsie, avec une part de marché de 26% en valeur. En Europe, elle s'est également hissée à la première place, grâce à une augmentation des ventes de 34%, ce qui porte sa part de marché à 25% en valeur. Les autorisations obtenues dans l'année pour la formule intraveineuse (États-Unis et Europe), ainsi qu'une nouvelle indication et une thérapie adjuvante pour l'épilepsie juvénile myoclonique chez les patients âgés de 12 ans et plus (Europe et États-Unis) et une monothérapie (Europe) pour les crises d'épilepsie partielles chez les patients âgés de 16 ans et plus, nous permettront de poursuivre nos activités de développement. Nous avons aussi demandé l'autorisation de commercialiser Keppra® aux États-Unis en tant que thérapie adjuvante dans le cadre du traitement des crises tonico-cloniques généralisées primaires, une indication déjà autorisée en Europe. Nous avons également progressé dans

le développement d'une formule à libération prolongée en dose quotidienne unique, Keppra® XR. En Asie, Keppra® a été autorisée en Chine et en Corée et est arrivée en phase finale de son développement au Japon.

Les ventes de Xyzal® ont augmenté de 13%. Ce développement consolide le leadership mondial d'UCB dans le domaine de l'allergie et forme une base de croissance solide:

Les ventes de Xyzal® ont progressé de 9% en Europe, ce qui porte sa part de marché à 13% dans les principaux pays européens. Une demande d'autorisation a été introduite aux États-Unis, où la promotion du médicament sera assurée conjointement avec sanofi-aventis. Malgré une pression importante du côté des génériques et des produits de vente libre en pharmacie (OTC), Zyrtec® a augmenté ses ventes de 15% aux États-Unis. Onze ans après son introduction sur le marché américain, Zyrtec® a atteint une part de marché de 45% en valeur.

Les autres produits UCB pour les maladies graves ont également réalisé d'excellentes performances, ce qui prouve qu'UCB sait tirer le meilleur des marchés de niche:

Les ventes de Metadate™ CD/Equasym™ XL, notre thérapie pour le trouble d'hyperactivité avec déficit de l'attention, ont augmenté de 35%, alors que les premières ventes de Xyrem®, indiqué pour le traitement de la cataplexie chez les patients souffrant de narcolepsie, ont généré des résultats encourageants.

Une R&D innovante

Onze petites et grandes molécules ont progressé avec succès dans leur développement clinique, y compris Cimzia™, notre premier produit biologique, pour lequel une demande d'autorisation de mise sur le marché a été déposée aux États-Unis et en Europe dans le cadre du traitement de la maladie de Crohn.

Les préparatifs du lancement de Cimzia™ - le seul anticorps anti-TNF (facteur de nécrose tumorale) pégylé - avancent bien:

En plus de la demande d'autorisation de mise sur le marché de Cimzia™ pour le traitement de la maladie de Crohn aux États-Unis et en Europe, nous avons constitué une équipe de vente et de marketing internationale pour préparer son lancement. Une formulation liquide à injection sous-cutanée très pratique de cette grande molécule a également été développée. Par ailleurs, Cimzia™ a très bien progressé dans son programme de Phase II pour le psoriasis et a passé avec succès les essais de la Phase III pour la polyarthrite rhumatoïde.

Deux nouvelles molécules sont entrées dans le processus de développement en 2006, ce qui porte à onze le nombre total des molécules en développement:

Cinq sont de grandes molécules à base d'anticorps, les six autres sont de petites molécules chimiquement dérivées, y compris nos successeurs de Keppra®. Ensemble, ces onze molécules traitent treize types de maladies graves, de la polyarthrite rhumatoïde à l'ostéoporose, de la sclérose en plaques au cancer du poumon à grandes cellules.

En outre, UCB travaille encore sur onze nouvelles molécules, parvenues à un stade avancé de la recherche et du développement pré-clinique.

La qualité de notre pipeline et de notre science continue d'attirer des partenaires de taille comme Biogen IDEC et Amgen:

En 2006, nous avons fait équipe avec Biogen IDEC - le leader mondial du traitement de la sclérose en plaques - pour développer le CDP323, notre petite molécule initialement ciblée pour la sclérose en plaques. Nous collaborons également avec Amgen pour développer une nouvelle molécule visant à aider à la reconstitution des os touchés par des maladies osseuses, plutôt que d'arrêter simplement la dégénérescence osseuse. UCB a développé des partenariats avec plus de 30 institutions tout au long de la chaîne de valeur, depuis la chimie, la recherche et le développement en matière d'anticorps, jusqu'à la production et au marketing.

Nous entamons à présent un projet unique, A2Hit™, qui combinera le leadership d'UCB en matière d'anticorps et son expertise avérée en chimie pour développer une nouvelle génération de petites molécules:

Ce projet permettra à des millions de personnes souffrant de maladies graves de bénéficier de traitements plus pratiques, plus abordables et plus efficaces.

Faits saillants 2006

Avancées organisationnelles

Nous nous sommes davantage concentrés sur les maladies graves et avons cédé des activités non-stratégiques, parmi d'autres avancées organisationnelles.

Cibler davantage les maladies graves:

En 2006, nous avons créé trois divisions autonomes spécialisées chacune dans une thérapie: Système Nerveux Central, Inflammation et Médecine générale, comprenant Allergie. Nous avons également cédé notre division de production de peptides (Bioproducts) et notre antitussif Delsym™ en vente libre (OTC).

Notre qualité et notre efficacité ont poursuivi leur progression vers des normes de haut niveau, grâce à des initiatives comme PRIDE:

Des innovations techniques dans nos processus de fabrication ont permis de réduire nos coûts et de répondre à une forte hausse de la demande pour Keppra® sans aucune interruption de l'approvisionnement. Nous avons également amélioré des indicateurs clés de développement clinique, y compris le temps de recrutement pour les études cliniques.

Pour stimuler la créativité et l'esprit d'entreprise de nos employés, nous avons introduit de nouveaux outils de gestion des performances et des programmes de développement pour les employés:

Nous avons également continué à recruter de grands talents aux quatre coins du monde, y compris des collaborateurs de grandes entreprises pharmaceutiques et de firmes biotechnologiques de pointe.

Aller de l'avant

Schwarz Pharma va nous aider à progresser davantage.

Avec l'acquisition de Schwarz Pharma qui continuera à opérer comme entité séparée jusqu'à ce qu'UCB effectue toutes les démarches requises par la législation allemande, UCB va bénéficier d'un grand nombre d'avantages importants.

Ensemble, les entreprises vont vendre plus de 3 milliards d'euros et investir plus de 800 millions d'euros dans la R&D – soit l'équivalent de 25% de leurs ventes combinées:

Les synergies pourraient générer 300 millions d'euros supplémentaires après la troisième année.

Ce pipeline combiné va créer l'une des plus grandes franchises en neurologie au monde:

Schwarz Pharma a développé deux thérapies neurologiques de stade avancé qui complètent le pipeline des produits en stade avancé d'UCB, dont un patch transdermique pour la maladie de Parkinson (Neupro®), le premier agoniste de la dopamine non-ergolinique à application quotidienne unique. Cette thérapie unique a récemment passé avec succès les essais de la Phase III pour le syndrome des jambes sans repos. Schwarz Pharma a également développé *lacosamide*, offrant un nouveau mode d'action pour traiter l'épilepsie (un tiers des patients ne sont pas servis de manière optimale par les thérapies existantes) et offrant également des perspectives prometteuses pour la douleur neuropathique chez le diabétique.

Ensemble, les deux entreprises assureront une présence plus importante dans les régions clés, notamment aux États-Unis:

Ensemble, les ventes américaines dépasseront 40% des ventes totales combinées. L'acquisition améliorera également la présence des entreprises et la productivité en médecine générale en Europe. Par ailleurs, elle offrira un avantage d'échelle significatif sur les marchés émergents importants comme l'Europe de l'Est et la Chine.

Ensemble, nous serons bien équipés pour relever les défis futurs et optimiser le profil de risque:

Nos compétences en développement et nos opérations à l'échelle mondiale, combinées à notre pragmatisme et à notre 'volonté d'y arriver', nous guideront sur la route du succès.

UCB possède plus de 86% des actions en circulation de Schwarz Pharma à la fin 2006.

Lettre aux Actionnaires

2006 a été une excellente année pour UCB. L'entreprise a prouvé sa capacité à créer des médicaments d'envergure mondiale pour spécialistes comme Keppra® et à consolider la franchise allergie, ainsi que la qualité de sa science, comme en témoignent les progrès significatifs réalisés dans l'année en R&D. Avec l'acquisition de Schwarz Pharma, qui aidera UCB à accélérer sa transformation en entreprise biopharmaceutique de la prochaine génération, nous serons capables de réaliser de plus grands progrès sur le long terme, financièrement et scientifiquement.

Principales réalisations financières en 2006

Le chiffre d'affaires a progressé de 8%: il est passé à 2.523 millions d'euros (soit 11% sur une base de comparaison, sans les acquisitions, les désinvestissements et les taux de change), soutenu par des ventes nettes ("ventes") de 2.188 millions d'euros. Les ventes de Keppra® ont été particulièrement bonnes: elles ont enregistré une croissance de 36%, pour atteindre 761 millions d'euros – la troisième année de croissance consécutive. Notre franchise Allergie a dépassé nos attentes également. Les ventes de Xyzal®, par exemple, ont augmenté de 13%, pour atteindre 143 millions d'euros, stimulées surtout par l'Europe et les marchés émergents. Zyrtec® a réalisé une croissance de 15%, pour atteindre les 1.568 millions de US dollars, grâce au succès continu de notre partenariat avec Pfizer: en outre, UCB a consolidé 273 millions d'euros de ventes américaines de Zyrtec® et 152 millions d'euros de redevances. Les ventes ont été particulièrement fortes aux États-Unis et sur les marchés émergents comme le Mexique, le Sud-est asiatique et l'Europe de l'Est.

Les bénéfices des activités poursuivies ont augmenté de 36%, passant à 367 millions d'euros. Ceci équivaut à une croissance de 14% sur une base comparative, excluant les effets des acquisitions, des désinvestissements et des taux de change.

Développement d'un leader en biopharmacie de la prochaine génération

Bon nombre des principales réalisations de l'année, qui permettront à UCB de fournir à long terme une valeur pour l'actionnaire nettement supérieure, vont bien au-delà des résultats financiers de la société. Parmi les réalisations essentielles, il faut souligner les avancées d'UCB dans son pipeline de recherche et développement, la préparation du lancement de nouveaux produits majeurs et l'acquisition de Schwarz Pharma.

Ces initiatives, et d'autres encore, cadrent dans la vision d'UCB de construire un leader biopharmaceutique de la prochaine génération, axé sur les maladies neurologiques, les désordres immunologiques ainsi que les cancers.

Comme nous l'expliquons dans les pages suivantes, notre vision de l'entreprise biopharmaceutique de la prochaine génération plonge ses racines dans notre conviction que la seule voie pour réaliser et offrir des percées thérapeutiques majeures, passe par la persévérance et l'établissement de nouvelles connexions, internes et externes. Et en particulier, par de nouvelles connexions avec les patients, la science et nos équipes.

Il ne s'agit pas d'une idée abstraite: c'est une réalité qu'UCB a développée et dont elle bénéficie depuis 2004, l'année où nous avons acquis Celltech. Avec la cession de nos activités non-pharmaceutiques et l'acquisition de Celltech, qui a été rapidement intégrée, nous allions le leadership de Celltech en matière de technologie des anticorps et l'expertise d'UCB et de Celltech en chimie, pour créer une entreprise purement biopharmaceutique, orientée sur les maladies graves.

Un pipeline riche, une science unique

Les fruits de la convergence de la biotechnologie et la chimie sont déjà notoires dans notre pipeline R&D. Par rapport aux autres entreprises pharmaceutiques de taille moyenne et biotechnologiques de toute taille, UCB dispose à présent d'un pipeline particulièrement riche avec onze molécules en développement, dont cinq molécules basées sur les anticorps et six nouvelles entités chimiques. Ensemble, ces molécules couvrent treize indications, depuis la maladie de Crohn et la polyarthrite rhumatoïde en passant par l'ostéoporose jusqu'à la sclérose en plaques et le cancer du poumon.

Nous avons réalisé des progrès substantiels sur ces nouvelles molécules pendant l'année. L'une des plus prometteuses à court terme est Cimzia™, l'anti-TNF (TNF=facteur de nécrose tumorale) unique d'UCB. En 2006 nous avons soumis le dossier d'enregistrement de cette grande molécule pour son homologation comme traitement de la maladie de Crohn aux États-Unis et en Europe.



Roch Doliveux
Chief Executive Officer



Georges Jacobs
Président du Conseil d'Administration

Lettre aux Actionnaires

Travailler avec des partenaires de classe internationale est un élément important de la stratégie que nous appliquons pour construire un leader biopharmaceutique de la prochaine génération: notre but est de construire sur nos points forts et de nous associer à des partenaires qui sont plus forts que nous dans les domaines où nous cherchons la complémentarité.

Nous avons également continué à réaliser d'importants progrès dans le développement d'indications potentielles de Cimzia™, plus larges que la maladie de Crohn. En cours d'année, par exemple, Cimzia™ a passé avec succès les essais de Phase III pour l'arthrite rhumatoïde et un essai de Phase II pour le psoriasis.

En neurologie, nos successeurs de Keppra® ont également bien avancé et réussi les essais de Phase II. *Brivaracetam*, qui est un ligand SV2 plus puissant que Keppra®, est particulièrement intéressant de par son efficacité inégalée, même chez les patients réfractaires au Keppra®, et pourrait devenir le nouveau standard pour le traitement de l'épilepsie.

Nos avancées avec CDP323 pour le traitement de la sclérose en plaques sont tout aussi encourageantes. Non seulement cette petite molécule a passé avec succès les essais de Phase I et entrera en Phase II, mais nous avons établi un nouveau partenariat avec Biogen IDEC, un leader mondial dans le domaine de la sclérose en plaques, pour co-développer cette petite molécule.

Travailler avec ces grands noms du secteur tout au long de la chaîne de valeur est un élément important de la stratégie que nous appliquons pour construire un leader biopharmaceutique de la prochaine génération: notre but est de tirer parti de nos points forts et de nous associer à des partenaires qui sont plus forts que nous dans les domaines où nous cherchons la complémentarité.

Notre nouveau partenariat avec sanofi-aventis, qui assurera la co-promotion de Xyzal® aux États-Unis, à condition que la molécule soit approuvée par la FDA est un autre exemple de cette approche.

De la même façon, nous travaillons en collaboration avec Amgen pour co-développer *sclerostin* (CDP7851), une grande molécule très prometteuse contre l'ostéoporose, entrée dans la clinique en 2006. Ce n'est qu'un autre exemple de l'avantage que produit les nouveaux modes de

connexion de différentes sciences et disciplines, un concept qui forme la base de notre vision de la bio-pharmacie de la nouvelle génération. Dans ce cas, nous avons allié la recherche génomique d'UCB et l'expertise d'Amgen en biologie osseuse.

En recourant à notre propre technologie, nous nous sommes également embarqués récemment dans plusieurs projets à long terme, qui pourraient propulser UCB à un niveau totalement nouveau. L'un de ces projets combine la biologie et la chimie d'une façon unique pour cibler les protéines sur lesquelles aucun médicament n'est actif actuellement. La proportion de protéines entrant dans cette catégorie est estimée à près de 90%, l'une des raisons pour lesquelles l'industrie pharmaceutique a eu beaucoup de mal à réaliser de grandes percées dans ce domaine. En outre, pour élargir la gamme de cibles potentielles, UCB possède également la capacité technologique et scientifique d'inventer des structures biologiques uniques qui se lient plus précisément et plus efficacement aux cibles thérapeutiques avec le but, par exemple, de réduire les effets secondaires et les coûts de production. Cimzia™ est le premier fruit prometteur de cette technologie.

Un grand pas en avant avec Schwarz Pharma

L'acquisition de Schwarz Pharma nous aidera à exploiter ces points forts, ainsi que d'autres. L'un des avantages les plus importants et les plus immédiats de cette acquisition est qu'elle nous apporte trois nouveaux produits à un stade de développement avancé, y compris deux produits ayant un large spectre d'indications dans le traitement des maladies du système nerveux central, complétant notre longue expertise dans ce domaine. Les indications comprennent: la maladie de Parkinson (avec Neupro®, un patch transdermique unique, approuvé pour la commercialisation en Europe et dont le dossier d'enregistrement a été soumis aux États-Unis), le syndrome des jambes sans repos (*rotigotine*), l'épilepsie et la douleur neuropathique du diabétique (*lacosamide*).

Le troisième produit, *fesoterodine*, un traitement de l'incontinence urinaire, sera commercialisé sous la licence exclusive de Pfizer.

Ensemble, UCB et Schwarz Pharma vont former l'une des plus grandes entreprises de neurologie au monde, s'appuyant sur le succès de Keppra®. Avec Schwarz Pharma, UCB va également renforcer ses opérations aux États-Unis et dans l'UE et accélérer son développement en Europe de l'Est et en Chine, où Schwarz Pharma est déjà bien établie. En outre, UCB et Schwarz Pharma disposeront ensemble d'une meilleure infrastructure pour la production, la vente, le marketing et l'administration, avec des collaborateurs ayant la même culture de la passion, le même pragmatisme, la même intégrité et la même volonté d'aboutir à des résultats.

Cette acquisition propulsera également le chiffre d'affaires d'UCB au-delà des 3 milliards d'euros, ce qui permettra à l'entité combinée d'investir plus de 800 millions d'euros dans la R&D (soit environ 25% des ventes) et de lancer de nouveaux produits avec une part de voix compétitive, tout en générant des synergies qui couvriront largement les coûts de financement et les charges d'amortissement.

Perspectives futures

UCB dispose des éléments essentiels, y compris un riche pipeline ainsi que l'envergure et la profondeur scientifiques nécessaires pour continuer à construire un leader biopharmaceutique de prochaine génération, tout en relevant le défi que représente le changement de son portefeuille de produits. Notre volonté de développer la biopharmacie de la nouvelle génération est un objectif à long terme que nous pensons réaliser en trois étapes.

Lors de la première étape, qui s'étendra sur les deux ou trois prochaines années, nous concentrerons nos efforts en vue de lancer de nouveaux produits, de continuer la recherche pour découvrir de nouveaux médicaments et d'assurer une amélioration continue de la qualité, tout en générant un solide flux de trésorerie dans toutes nos autres activités.

Ensuite, nous pensons réaliser une forte croissance à deux chiffres grâce au flux continu de nouveaux médicaments produits par notre pipeline particulièrement riche. La troisième et dernière phase sera celle d'une percée majeure, où notre approche scientifique unique libérera tout son potentiel, au bénéfice de toutes les parties prenantes, y compris les malades et leurs familles, qui vivent avec de graves maladies, de nos actionnaires et de nos collaborateurs.

Outre l'intégration de Schwarz Pharma, nos priorités pour 2007 comprennent l'optimisation du potentiel de Keppra®, le progrès de notre pipeline et les préparatifs du lancement de Cimzia™, Xyzal® aux États-Unis (avec sanofi-aventis), et de Neupro® de Schwarz Pharma, tout en poursuivant nos objectifs de synergie.

Nous voudrions remercier nos collègues d'UCB pour leurs réalisations, leur travail acharné et leur capacité unique à forger les changements. Nous remercions le Conseil d'Administration pour ses challenges et son soutien. Nous remercions tous les patients et tous ceux qui les soignent, avec lesquels nous avons des contacts réguliers, pour leurs encouragements et leur feed-back impartial et enrichissant. Et nous remercions nos partenaires et nos investisseurs pour leur confiance, nous les remercions de partager notre enthousiasme et notre volonté de devenir un leader de la biopharmacie de prochaine génération.

Roch Doliveux
Chief Executive Officer

Georges Jacobs
Président du Conseil
d'Administration



“L’une des choses les plus dures avec la maladie de Crohn, est le jugement des gens.”

Ally est comme des millions d’adolescents dans le monde. Elle aime traîner avec ses amis et aller au cinéma. Malheureusement, lorsque la maladie de Crohn s’exprime, il n’est pas facile de vivre comme les jeunes de son âge. Elle se sent souvent trop fatiguée pour sortir, doit toujours faire attention à ce qu’elle mange et renoncer à manger trop de pop-corn ou de crème glacée, ce qu’elle adore. « Le plus dur c’est le jugement des gens. Ils pensent souvent que je souffre de troubles alimentaires » nous confie Ally.

Donner vie

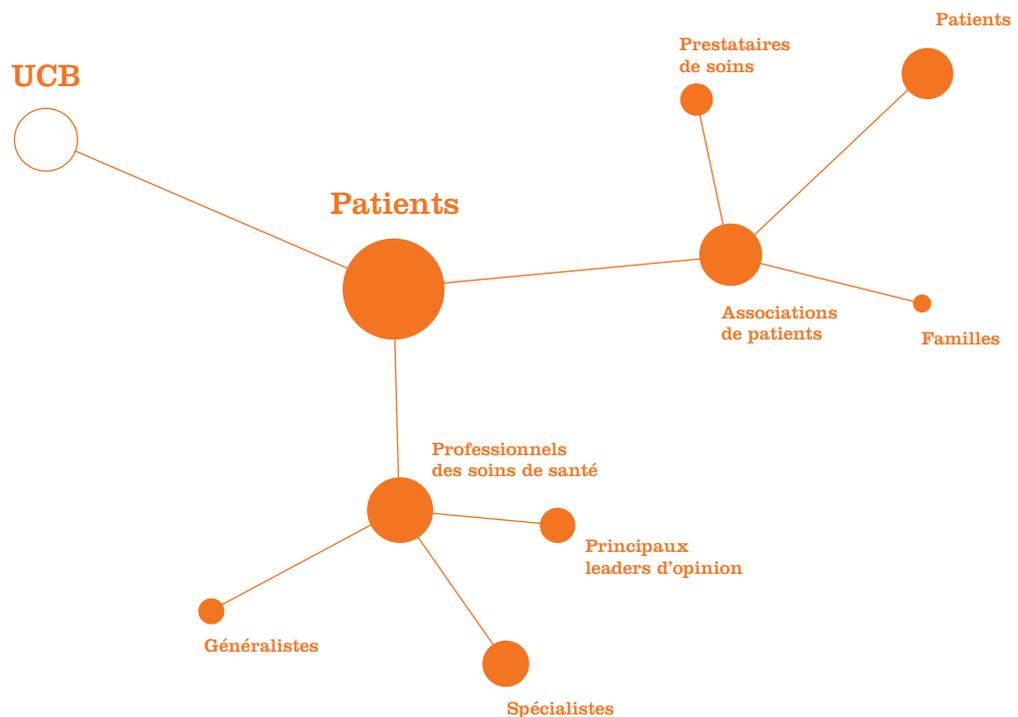
à la biopharmacie de la prochaine génération

Dans les pages qui suivent, nous allons discuter plus en détail de la stratégie que nous appliquons pour développer l'entreprise biopharmaceutique de la prochaine génération et présenter les étapes que nous avons franchies à cet effet en 2006.

Se connecter avec les

patients

L'une des difficultés, avec les maladies graves comme l'épilepsie et la maladie de Crohn, c'est qu'il s'agit souvent de maladies dont on ne parle pas, parce que les personnes qui en sont atteintes sont stigmatisées socialement. Elles en souffrent, hésitent à partager leurs expériences et à affronter toutes les implications de ces maladies.



Pour surmonter ces problèmes, nous travaillons en étroite collaboration avec les patients et leurs familles, pour informer nos collaborateurs, nos partenaires et le monde médical, des réalités quotidiennes des maladies graves. Nous permettons également aux patients de se connecter entre eux et les aidons à constituer des communautés, en ligne et dans la vie réelle, afin qu'ils puissent partager leurs expériences et se sentir libres de parler de leur situation de manière plus ouverte et en toute indépendance.

Des initiatives comme celles-ci, et d'autres décrites ci-après, nous permettent non seulement de mieux comprendre ces maladies, mais nous aident également à lutter contre les stigmates qui vont de pair. Elles donneront lieu à des échanges plus ouverts et plus fructueux d'idées et de solutions.

Créer des associations de personnes souffrant de la maladie de Crohn:

Nous avons créé une association en ligne de personnes souffrant de la maladie de Crohn via notre site web, crohnsandme.com. Ce site, promu aux États-Unis via une tournée nationale de patients atteints de cette maladie, permet aux utilisateurs de partager et de tirer les leçons des expériences d'autres personnes atteintes de la même maladie. A ce jour, plus de 30.000 utilisateurs s'y sont enregistrés.

Connecter les personnes atteintes d'épilepsie et les professionnels de la santé:

Pour faire le point sur les difficultés quotidiennes de l'épilepsie pour les médecins, les scientifiques et d'autres professionnels de la santé, UCB a constitué un réseau de plus de 60 'ambassadeurs' de l'épilepsie aux États-Unis et en Europe.

Que ce soit des individus souffrant de la maladie ou des personnes qui s'en occupent, les ambassadeurs parlent aux professionnels de la santé des réalités quotidiennes de leur maladie. En 2006, ils se sont adressés à plus de 5.000 professionnels de la santé. Ils ont également collaboré avec d'autres personnes épileptiques pour les aider à aborder la maladie positivement.

Intégrer des groupes de patients dans nos programmes de développement clinique:

UCB implique très précocement des patients et des groupes représentatifs dans le développement de nouveaux médicaments pour assurer que les thérapies abordent les problèmes quotidiens associés aux maladies graves, et pas seulement la définition scientifique de ces maladies.

Veiller à ce que tous nos collaborateurs aient des informations de première main sur les maladies graves:

Nous invitons régulièrement les patients à discuter avec nos collaborateurs de l'impact psychologique et social de leurs maladies.

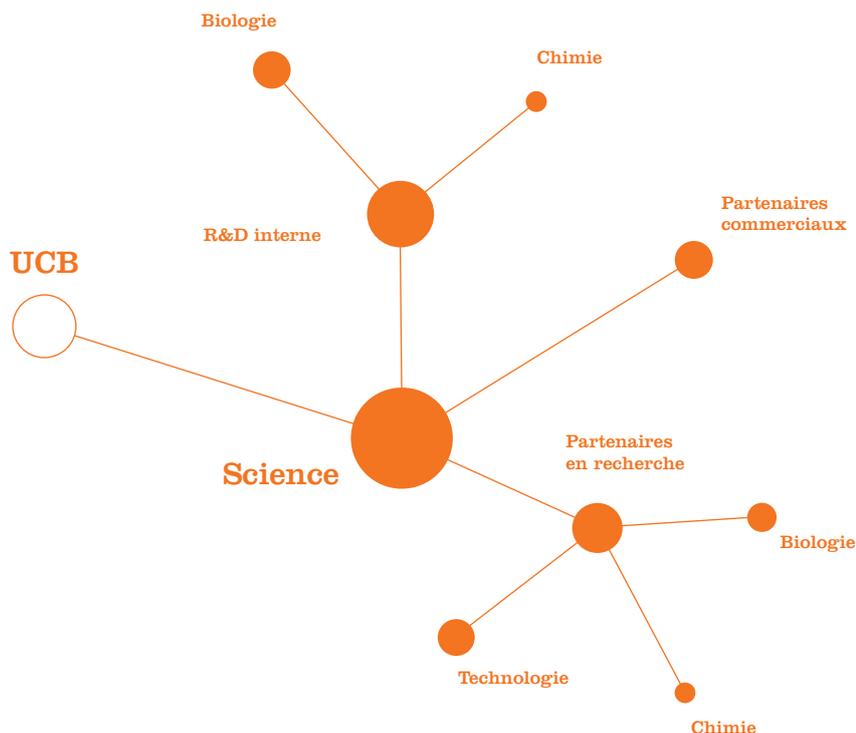
Etre personnellement impliqué dans les programmes de parrainage:

Nous encourageons nos collaborateurs à participer aux programmes de parrainage. Ainsi, lorsque des collaborateurs américains ont suggéré une course cycliste de trois jours pour collecter des fonds en faveur de patients atteints de la maladie de Crohn, ils ont décidé de participer à cette course de 210 miles avec les patients. Des approches comme celle-ci nous lient plus étroitement avec les patients, et renforcent notre volonté de libérer les familles qui vivent avec ces maladies graves afin qu'elles puissent connaître une vie quotidienne normale.

Se connecter avec la

science

En intégrant la biologie et la chimie, nous pouvons comprendre beaucoup mieux les voies qu'empruntent les maladies, y compris les interconnexions chimiques complexes des cellules, et produire des remèdes biologiques plus puissants, plus rentables.



Créer une génération radicalement différente de nouvelles entités chimiques, permettant à des millions de malades de bénéficier de thérapies plus efficaces et plus conviviales:

Nous décrivons ci-dessous plusieurs exemples où nous combinons la biologie et la chimie pour atteindre cet objectif. Au verso, nous expliquons comment nous nous efforçons d'unir ces deux disciplines pour réaliser des avancées thérapeutiques majeures.

Libérer le rôle de la protéine SV2 dans d'autres maladies que l'épilepsie:

Grâce à notre expérience unique et brevetée avec la protéine SV2A, qui nous a permis de développer notre anti-épileptique Keppra®, ainsi que un de ses successeurs, comme *brivaracetam*, nous avons constitué une grande bibliothèque de produits chimiques différents, développés par nos soins, qui agissent sur cette protéine. Nous utilisons actuellement cette 'boîte à outils' chimiques pour explorer la biologie de toute la famille SV2 et comprendre son rôle dans d'autres maladies, afin de découvrir de nouvelles opportunités de traiter d'autres maladies graves que l'épilepsie.

Créer des 'complexes biologiques' pour développer des thérapies plus puissantes, mieux tolérées, à base d'anticorps:

Outre leur propre valeur thérapeutique, les anticorps peuvent également être utilisés comme véhicule pour délivrer les produits chimiques aux cibles, par exemple pour tuer les cellules cancéreuses. La difficulté, c'est que des charges élevées de produits chimiques réduisent la capacité

des anticorps à se lier aux protéines, ce qui diminue l'efficacité de la thérapie.

Une solution qu'UCB est en train d'explorer consiste à créer des structures polymères pouvant être fixées à l'anticorps, permettant de délivrer des charges plus élevées de produits chimiques sans réduire sa capacité de liaison.

Etudier la valeur multiple des 'PEG' chimiques pour les fragments d'anticorps:

Les fragments d'anticorps (appelés également nanocorps), par rapport à un anticorps entier, permettent d'améliorer la spécificité et de réduire le coût de production des produits biologiques. Mais les petits fragments sont rapidement éliminés de l'organisme. Pour surmonter ce problème, on peut y attacher un PEG chimique (polyéthylène glycol), afin que l'anticorps reste plus longtemps dans l'organisme. C'est ce que nous avons fait avec Cimzia™, en utilisant notre propre savoir-faire chimique. Les premières recherches indiquent que la PEGylation pourrait aussi augmenter le recaptage des anticorps dans les tissus enflammés.

Connexion avec les résultats des partenaires externes, pour nous permettre de tirer pleinement profit du meilleur de la science et de la technologie dans le monde.

UCB travaille avec plus de 30 partenaires spécialisés en anticorps, en recherche chimique et en technologie.

Se connecter avec la science

A2Hit™ une association très innovante de la biologie et de la chimie

UCB travaille sur un projet potentiellement très innovant, A2Hit™, qui utilise les anticorps pour nous guider vers l'emplacement exact, sur une protéine, où la maladie peut être inhibée (antibody-to-hit, A2Hit™), ce qui va nous permettre de développer une prochaine génération de nouvelles entités chimiques.

Le défi

Il y a trois grandes raisons thérapeutiques et commerciales à notre démarche:

Pourquoi faisons-nous cela?

Il y a trois grandes raisons thérapeutiques et commerciales à notre démarche:

- Les substances chimiques traditionnelles n'agissent que sur 10% des protéines impliquées dans les maladies environ. Voilà pourquoi tant de problèmes médicaux restent encore sans solution.

Les substances chimiques fabriquées par l'homme n'agissent pas sur les autres 90% de protéines, soit environ 27.000 protéines. Pour comprendre pourquoi, et comment avancer vers la solution, il faut comprendre la relation entre les protéines et les ligands.

- Les médicaments basés sur les anticorps peuvent agir efficacement avec toutes les protéines, mais il y a des limites:

Tout d'abord, ils sont plus onéreux à produire que les médicaments dérivés de produits chimiques, ce qui limite le nombre de personnes pouvant en bénéficier. En second lieu, ce sont des molécules relativement grandes, qui sont moins pratiques et qui s'administrent par injection ou infusion. Les molécules dérivées d'entités chimiques, suffisamment petites pour être absorbées par l'estomac,

peuvent être prises oralement. Elles ont également des demi-vies plus courtes, de sorte qu'il est plus facile d'ajuster les doses.

- En associant le meilleur des deux mondes – l'efficacité des anticorps et la commodité des entités chimiques – nous pouvons créer un nombre incalculable de nouvelles possibilités thérapeutiques.

Imaginez que l'océan représente le volume total des entités chimiques. A ce jour, l'industrie pharmaceutique a découvert 20 millions de composés thérapeutiques actifs, ce qui correspond à une minuscule goutte d'eau dans l'océan. En outre, cette découverte s'est effectuée par screening aléatoire avec certains modèles expérimentaux pour identifier les entités chimiques actifs sur le plan thérapeutique.

Les chances de découvrir par hasard la valeur thérapeutique des entités chimiques potentiels que contient le reste de l'océan sont infinitésimales. C'est l'une des raisons pour lesquelles les entreprises pharmaceutiques traditionnelles, qui travaillent sur la base de entités chimiques, estiment que la réalisation de nouvelles avancées est si difficile et coûteuse.

A2Hit™ nous offre l'opportunité de supprimer le facteur 'chance' et de gérer le risque de la découverte en utilisant les anticorps comme guides. La méthode pourrait nous permettre d'accéder à tout l'océan de produits chimiques actifs sur le plan thérapeutique – un nombre incroyablement élevé, avec un potentiel thérapeutique et commercial à exploiter.

Comprendre le rôle des protéines et des ligands

Les protéines sont les gardiennes de la vie. Elles expliquent aux cellules de notre organisme comment fonctionner et quand, mais uniquement par le biais d'un messager, appelé ligand, qui se lie ou s'arrime à un point spécifique de la surface tridimensionnelle de la protéine et qui transmet un signal chimique. Chaque ligand se lie de manière absolument unique à la protéine, un peu comme une serrure et une clé: le ligand (la clé) doit s'intégrer parfaitement dans le site actif de la protéine active (la serrure) pour envoyer son signal.

Parfois, un ligand envoie un message erroné et la cellule se met à dysfonctionner: c'est là l'origine de nombreuses maladies, notamment de la maladie de Crohn et de l'arthrite rhumatoïde, comme du cancer et de l'ostéoporose.

Bien conçu, un médicament peut empêcher le ligand aberrant de se lier à la protéine en obturant le site actif sur la protéine où le ligand s'arrime. Mais ce n'est pas facile. La molécule (ou médicament) doit s'intégrer parfaitement dans le site actif sur la protéine (la serrure) pour sceller le site et être totalement efficace. Les substances chimiques produites par l'homme sont trop rudimentaires pour s'arrimer à 90% des protéines. Les anticorps peuvent se lier à toutes les protéines. En utilisant les propriétés des anticorps, plus une technologie unique, nous pouvons pratiquer 'l'ingénierie inversée' pour créer des produits chimiques qui conviennent à toutes les serrures.

La solution UCB

Notre approche est très simple, conceptuellement. Nous utilisons des anticorps pour nous guider vers le site ou la 'serrure' où le ligand aberrant se lie à la protéine et prend une 'empreinte' de ce site. Grâce à la chimie par modélisation numérique et d'autres technologies avancées, nous concevons une 'clé' qui s'intègre parfaitement dans cet espace, et empêche ainsi le ligand de s'y installer.

Voilà comment nous prévoyons de procéder, en détail:

- Nous allons utiliser la méthode SLAM (Selected Lymphocyte Antibody Method ou méthode des anticorps lymphocytaires sélectionnés) d'UCB, pour trouver le site actif sur la protéine où le ligand aberrant se lie:

Notre technologie brevetée nous permet d'étudier des milliers de millions d'anticorps par rapport à une protéine donnée pour trouver les anticorps qui se lient dans la serrure du ligand aberrant, ainsi que les autres sites qui influencent le comportement de la protéine, ce qui nous donne une vision globale de la maladie. En effet, les anticorps nous guident vers les sites actifs et valident les cibles protéiniques qui jouent un rôle dans la maladie. En outre, la méthode SLAM d'UCB identifie les anticorps qui se lient le plus fortement (ayant la plus grande 'affinité') à ces endroits, ce qui nous donne des informations précieuses pour concevoir des thérapies encore plus efficaces, à doses plus réduites.

- Modelage de la structure tridimensionnelle du site actif par cristallographie des rayons X et spectroscopie à résonance magnétique nucléaire (RMN):

Tout d'abord, nous utilisons la cristallographie par rayons X pour obtenir une image statique de la structure de la cible (la 'serrure'), un peu comme une empreinte. Cela nous permet de visualiser la structure de manière plus détaillée qu'avec le plus puissant des microscopes électroniques. La méthode nous permet aussi de voir où se produisent les interactions chimiques entre l'anticorps (ou le ligand) et la protéine. Toutefois, comme les protéines changent constamment de forme, par exemple quand un anticorps se lie à elles, nous utilisons aussi la spectroscopie par RMN pour modéliser la structure dynamique de la protéine afin de comprendre les paramètres potentiels de l'espace.

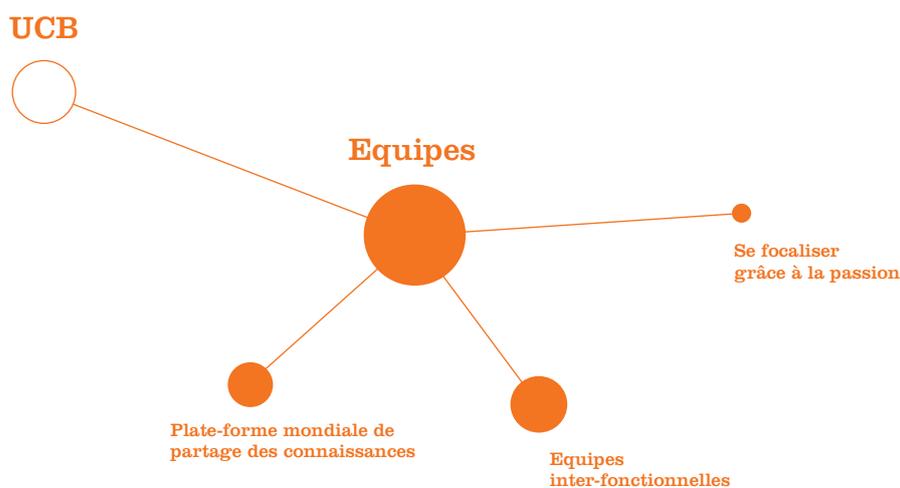
- Utiliser la chimie par modélisation numérique pour identifier une substance chimique s'intégrant dans la structure tridimensionnelle:

La chimie par modélisation numérique prend les coordonnées tridimensionnelles de l'empreinte et génère un modèle pharmacophore. Ensuite, ce modèle est comparé à une bibliothèque virtuelle de composés – des produits chimiques pas encore constitués mais qui peuvent l'être conceptuellement – pour trouver le composé qui a la même structure ou empreinte que le site actif que nous avons modélisé. Une fois qu'il est identifié, il ne reste plus qu'à produire une substance chimique qui reproduit fidèlement les coordonnées du modèle pharmacophore.

Connecter les

équipes

Dans une industrie basée sur les connaissances et les idées comme la nôtre, le capital humain est la clé du succès. Pour libérer le potentiel créatif de notre équipe mondiale de plus de 8.400 collaborateurs, opérant dans plus de 40 pays et représentant plus de 75 nationalités différentes, nous créons une organisation en réseau.



Outre la fourniture des outils nécessaires à cet effet, nous cultivons aussi un environnement non hiérarchique que nous voulons sans 'silo', afin que chacun se sente libre de partager et d'enrichir les connaissances, l'expertise et les idées, tout en adhérant toujours aux normes éthiques et légales les plus strictes.

Des outils électroniques novateurs pour connecter les connaissances et les expertises de chacun, et pour créer une plus grande transparence interne:

En 2006, nous avons lancé un outil intranet novateur, UCB-People, regroupant les profils personnalisés de tous nos collaborateurs, avec leurs connaissances, leurs compétences et leurs objectifs. Cet outil permet aux collaborateurs d'identifier les collègues dans le monde entier qui disposent d'une expertise complémentaire pour des projets particuliers. Notre équipe R&D crée également des plates-formes de collaboration virtuelles, basées sur les principes de partage des connaissances de Wikipedia®, l'encyclopédie gratuite sur internet.

Des Centres d'Excellence pour que les chercheurs puissent explorer et échanger de nouvelles idées:

Pour offrir à nos chercheurs le temps, l'environnement et les ressources nécessaires pour se concentrer sur nos priorités thérapeutiques, nous avons créé des Centres d'Excellence spécialisés dans des domaines thérapeutiques spécifiques. Ceci les libère de la bureaucratie et des autres contraintes souvent associées aux grandes organisations. Ces Centres couvrent: l'immunologie et l'oncologie (Slough, Royaume-Uni); l'inflammation, (Cambridge, Royaume-Uni); et les troubles du système nerveux central (Braine-l'Alleud, Belgique).

Partager les connaissances et les expériences mondiales par le biais de réseaux formels et informels:

Des réunions sont organisées, où les managers occupant des fonctions différentes ou provenant de régions différentes présentent et discutent avec leurs collaborateurs des développements dans leurs domaines particuliers. Les sujets peuvent couvrir des aspects spécifiques de la R&D ou de produits commercialisés ainsi que les défis des marchés émergents. Nous avons également commencé à créer des "Coffee Corners", des chat-rooms en ligne et d'autres environnements où les collaborateurs occupant des fonctions différentes peuvent se rencontrer librement et de façon informelle et échanger leurs expériences et leurs idées.

Il y a quelques années, Ying n'aurait pas été capable de voir ce qu'elle achetait.





Le chapeau en fourrure aurait suscité une réaction allergique sévère. Ces yeux auraient gonflés, des larmes auraient coulés et elle aurait commencé à éternuer. La poussière et le pollen avaient un effet similaire, ce qui la limiterait fortement à profiter des plaisirs d'une vie quotidienne normale. Depuis qu'elle prend Xyzal[®], elle peut profiter de la vie normalement et aller faire ses courses sur le marché local.



1. Roch Doliveux
Chief Executive Officer et Président du Comité Exécutif
2. Melanie Lee
Executive Vice President, Research and Development
3. Luc Missorten
Executive Vice President, Chief Financial Officer
4. Jean-Pierre Pradier
Executive Vice President, Human Resources
5. Bill Robinson
Executive Vice President, Global Operations
6. Bob Trainor
Executive Vice President and General Counsel
7. Detlef Thielgen
Chief Executive Officer, Schwarz Pharma



Comité Exécutif

Message

Les objectifs poursuivis par UCB et sa détermination à réussir, encouragée par nos rapports étroits avec les patients, ont joué un rôle de premier plan dans les performances de la société en 2006. En voici les autres facteurs clés :

- La créativité de notre équipe de R&D:

Notre combinaison exclusive et performante de la biologie et de la chimie – à notre connaissance, peu de laboratoires investissent dans des capacités de recherche intégrant les deux disciplines – nous octroie un avantage majeur et donne des résultats encourageants. Peu d'entreprises biotechnologiques ou pharmaceutiques de taille moyenne peuvent se vanter de posséder un pipeline aussi étoffé: deux nouvelles molécules sont entrées en phase de développement clinique pendant l'année 2006 et onze autres sont au stade final de la recherche ou des essais précliniques.

- La gestion du cycle de vie du produit:

Cet atout est mis en évidence par le nombre extraordinaire de nouvelles indications de Keppra® lancées, approuvées ou enregistrées pendant l'année 2006, ainsi que par le succès de Zyrtec®, médicament phare aux États-Unis.

- L'engagement continu à améliorer la qualité et l'efficacité:

Un exemple parmi d'autres: nous sommes capables de répondre aux fortes hausses de la demande de Keppra® tout en réduisant les coûts de production et en améliorant la flexibilité.

- Les efforts de tous nos collaborateurs – plus de 8.400 – dans le monde entier:

Nous aimerions les remercier pour leurs formidables efforts consentis et pour leur capacité à forger le changement.

Système nerveux central

Atouts concurrentiels majeurs

- Seul UCB explore et exploite les propriétés de la protéine cible brevetée SV2:

Notre antiépileptique Keppra® et ses successeurs reposent sur les découvertes uniques et brevetées d'UCB dans le domaine des connexions biologiques et pharmacologiques de la protéine SV2A. Contrairement aux cibles traditionnelles de l'épilepsie et d'autres maladies du SNC, cette protéine réside à l'intérieur de la membrane des cellules neuronales et non à l'extérieur (la cible traditionnelle). Elle nous offre donc des informations privilégiées et d'une qualité inégalée sur les modes biologiques et chimiques de communication intercellulaire et sur les méthodes permettant de moduler leur impact. Notre expertise de la famille des protéines SV2 entre actuellement en jeu afin de décoder le rôle complet des protéines SV2 associées – SV2B et SV2C – dans certaines maladies graves. Nous maîtrisons également les récepteurs couplés à la protéine G (RCPG) que nous abordons selon un nouvel angle.

“Notre leadership dans le domaine de l'épilepsie et notre engagement manifeste et durable dans ce domaine thérapeutique nous aident à établir des relations étroites et mutuellement productives avec les patients, leur entourage et les neurologues.”

- Des liens directs et soutenus avec les patients, le personnel soignant et les spécialistes du système nerveux central, notamment les neurologues:

Des initiatives en faveur des patients – nos programmes d'assistance canine par exemple – ont souligné cet engagement et nous ont aidés à établir des liens étroits avec les patients et le personnel soignant. Nous avons ainsi rassemblé de précieuses informations sur les maladies du SNC, dont l'épilepsie.

Principales évolutions en 2006

- Nous avons étendu le leadership de Keppra® sur le marché américain et atteint le leadership en Europe:

Ce médicament innovant pour traiter l'épilepsie a accru sa part de marché aux États-Unis pour atteindre 26% (en valeur). Cette hausse a été encouragée par le lancement de nouvelles indications. En Europe, le produit a progressé vers la position de numéro un et représente 25% des parts de marché (en valeur). Keppra® accumule à l'heure actuelle une expérience de plus de 1,5 millions d'années-patient.

- Nous avons maximisé le potentiel commercial du médicament en élargissant sa gamme d'indications et sa portée géographique:

Une formulation intraveineuse de Keppra®, destinée aux nouveaux patients traités dans les services d'urgence des hôpitaux, a été lancée aux États-Unis et en Europe: les patients ont tendance à adopter le premier médicament efficace qu'ils utilisent. Le médicament a également été lancé aux États-Unis et en Europe en tant que traitement de l'épilepsie myoclonique juvénile chez les patients âgés de 12 ans et plus (Europe et États-Unis) et en utilisation en monothérapie (Europe) contre les crises partielles

des patients âgés de 16 ans et plus – nous pourrions ainsi continuer à construire sur ces bases. Nous avons également soumis pour approbation Keppra® aux États-Unis en tant que thérapie complémentaire contre les crises tonico-cloniques généralisées – indication déjà approuvée en Europe. Par ailleurs, nous progressons dans le développement d'une formulation à prise journalière unique (Keppra® XR). En Asie, la mise sur le marché de Keppra® a été autorisée en Chine et en Corée et traverse la dernière phase de développement au Japon.

- Nous avons développé de nouveaux antiépileptiques plus puissants afin d'étendre notre franchise au-delà de la date d'expiration du brevet de Keppra®:

Notre nouvelle molécule très prometteuse, *brivaracetam*, semble être sensiblement plus puissante que Keppra® et a enregistré des progrès significatifs.

Brivaracetam va commencer les essais de la phase III en 2007 et devrait devenir la nouvelle norme à battre. En effet, les patients épileptiques traités par *brivaracetam* et réfractaires à Keppra® ont offert des réponses sans précédent.



“L'épilepsie de Dominic nous a tous affectés, complètement. Un jour 'sans' et la vie s'arrête.”

Dominic vous le dirait lui-même, mais il ne peut malheureusement pas parler. Il a en moyenne 25 crises par mois. “Nous devons nous occuper d'un bébé dans le corps d'un enfant de 8 ans”, explique son père, David Joseph. “Ma femme a arrêté de travailler pour s'occuper de Dominic; même les choses les plus simples - une petite excursion d'une journée - doivent être planifiées avec soin.”

Le cas de Dominic est un cas extrême. Mais il nous rappelle vivement que la bataille contre l'épilepsie est loin d'être gagnée.

“Avec Schwarz Pharma, nous deviendrons une des toutes premières entreprises au monde dans le secteur neurologique.”

- Nous avons conclu un nouveau partenariat avec Biogen IDEC pour co-développer CDP323 dans le traitement de la sclérose en plaques:

Biogen IDEC est un leader mondial dans le domaine de la sclérose en plaques. Il met à notre disposition une expertise précieuse pour le développement de notre nouvelle petite molécule, CDP323. Cette molécule est l'un des seuls inhibiteurs des intégrines alpha-4 administré par voie orale. Biogen IDEC va contribuer de manière significative aux coûts de développement et partager à l'avenir de manière équitable les coûts de commercialisation ainsi que les profits.

- Nous avons développé le potentiel commercial des thérapies pour d'autres maladies graves du SNC, dont le déficit d'attention et la cataplexie:

Les ventes de notre thérapie contre les troubles d'hyperactivité avec déficit d'attention, commercialisée sous la marque Metadate™ CD aux États-Unis et Equasym™ XL ailleurs dans le monde, ont augmenté de 35 %. Xyrem®, produit sous licence octroyée par Jazz Pharmaceuticals, a été lancé en Europe pour le traitement de la cataplexie chez les patients adultes souffrant de narcolepsie. Le nouveau contrat de licence de Xyrem® nous permet de doubler le nombre de pays (de 27 à 54) où nous pouvons vendre le médicament. Il nous donne également le droit de le commercialiser pour le traitement du syndrome de fibromyalgie – dans la mesure où cette indication est approuvée: les essais de la phase III sont actuellement en cours. En outre, Nootropil® – qui vise à améliorer les facultés cognitives – et le tranquillisant Atarax® ont enregistré de fortes hausses sur les marchés émergents. Ces deux produits matures ont ainsi pu soutenir leurs belles performances.

Avantages futurs de l'acquisition de Schwarz Pharma

- Etendre et approfondir notre portefeuille SNC: nous pouvons aujourd'hui devenir l'une des premières entreprises au monde en neurologie et un acteur de premier plan dans le domaine système nerveux central (en termes de ventes):

Schwarz Pharma possède deux thérapies très prometteuses en phase finale de développement dans quatre indications importantes. Ces thérapies complètent notre éventail thérapeutique actuel et nous entraînent sur de nouveaux marchés de croissance, dont celui de la maladie de Parkinson. Elles incluent les produits suivants: Neupro®, premier agoniste dopaminergique anti-parkinsonien à prise unique journalière, non-ergolinique et présenté sous la forme d'un nouveau patch transdermique; *rotigotine* (entité chimique identique à celle du patch Neupro®) pour le syndrome des jambes sans repos; et *lacosamide* contre l'épilepsie et la douleur neuropathique diabétique.

Tous ces produits peuvent être commercialisés auprès des neurologues, ce qui permet d'optimiser la productivité de notre force de vente.

- Offrir de nouveaux mécanismes pour cibler l'épilepsie et d'autres maladies graves:

Avec *lacosamide*, par exemple, nous allons ajouter un médicament actif sur les canaux ioniques sodium à activation lente et un modulateur de la protéine CRMP-2 (collapsin-response mediator protein 2) à notre arsenal de traitements de l'épilepsie et de la douleur. Nous aurons également la possibilité de bénéficier de l'expertise de Schwarz Pharma dans le développement clinique: cela nous aidera à améliorer notre taux de réussite et à accélérer la mise sur le marché.

Objectifs majeurs pour UCB et Schwarz Pharma en 2007

- Développer les ventes de Keppra® et conquérir des parts de marché en optimisant toute sa gamme d'indications;
- Continuer à développer rapidement le Keppra® XR et *brivaracetam*;
- Lancer Neupro® contre la maladie de Parkinson;
- Enregistrer *lacosamide* aux États-Unis et en Europe pour le traitement de l'épilepsie et de la douleur neuropathique diabétique;
- Veiller au potentiel commercial maximum des lancements à venir: Xyrem® et Equasym™ XL.

Inflammation

Atouts concurrentiels majeurs

- La capacité à identifier et façonner des anticorps à toute une gamme de conditions inflammatoires:

Grâce à notre technologie SLAM, nous sommes capables d'identifier des anticorps de haute affinité et de sélectionner l'anticorps dont le site et le mécanisme de liaison génèrent l'effet maximum sur la cible. Ceci 'valide' la cible et diminue le risque de résultats non optimaux lors des essais cliniques. Par des manipulations chimiques, nous pouvons modeler l'anticorps (ou le fragment) afin que celui-ci établisse des liaisons avec des substances chimiques spécifiques adaptées à des maladies spécifiques.

- Chimie avancée de l'intégrine:

L'intégrine joue un rôle essentiel car elle empêche les cellules d'aggraver l'inflammation. Cette protéine est habituellement difficile à contrôler à l'aide de petites molécules chimiques, mais UCB bénéficie d'une expertise exceptionnelle dans le domaine de l'inhibition de l'intégrine par de nouvelles substances chimiques.

Il s'agit par exemple du CDP323, inhibiteur des intégrines alpha-4. Cette molécule est aujourd'hui entrée en phase d'essais pour la sclérose en plaques.

- Un choix de grandes et de petites molécules:

Nous pouvons ainsi traiter différentes cibles de la manière la plus efficace possible. Cette diversité nous donne la flexibilité nécessaire pour trouver des compromis entre l'efficacité et la commodité.

Principales évolutions en 2006

- Préparer le lancement de Cimzia™ contre la maladie de Crohn:

- Soumission de la demande de mise sur le marché aux États-Unis et en Europe:

Cette démarche a été appuyée par des données cliniques mettant en évidence l'efficacité du médicament et sa tolérance, ainsi que par le fait que Cimzia™ est le seul anti-TNF qui ne tue pas les cellules. Les résultats des études ont été présentés à l'occasion de dix congrès majeurs de gastroentérologie aux États-Unis et en Europe.

- Mettre sur pied une équipe commerciale et de vente mondiale afin de soutenir le lancement du produit:

Cimzia™ est géré comme une division d'activité indépendante, isolée des diversions éventuelles des autres progrès thérapeutiques d'UCB. Soutenus par une équipe complète et pluridisciplinaire – R&D, finance, ressources humaines, vente et marketing – nous avons rapidement mis sur pied une organisation globale en vue de maximiser le potentiel du produit.

“Cimzia™, notre premier traitement biologique, montre par l'exemple ce que l'on peut obtenir en combinant chimie et biologie. Son plus grand potentiel réside dans de nouvelles indications telles que la polyarthrite rhumatoïde et le psoriasis.”

- Nous avons « connecté » des personnes souffrant de la maladie de Crohn afin de créer des associations de patients et de sensibiliser le public à la maladie:

Citons par exemple la création du nouveau site internet crohnsandme.com, visité et promu par les malades eux-mêmes, ainsi que les équipes de triathlon en tournée aux États-Unis et en Europe, sans oublier le parrainage d'un grand concert de musique pop du groupe Pearl Jam. Nous avons également lancé des bourses d'études Crohn aux États-Unis – une première dans ce domaine.

- Nous avons avancé dans le développement du Cimzia™ pour le traitement de l'arthrite rhumatoïde et du psoriasis:

Les essais de la phase III pour la polyarthrite rhumatoïde ont progressé avec succès. Un essai de la phase II pour le psoriasis, lequel touche 2% de la population (4 millions de personnes aux États-Unis), a donné des résultats très prometteurs.

- Nous avons progressé dans le développement d'anticorps anti-sclérostine contre les troubles osseux, en partenariat avec Amgen:

Lors des essais de la phase I, cet anticorps de haute affinité a mis en évidence le potentiel d'une augmentation de la formation et de la résistance des os, là où les autres produits se limitent à stopper la détérioration osseuse.

- Licence d'*epratuzumab*, pour cibler les cellules B dans une série de maladies inflammatoires:

Actuellement en évaluation clinique pour le lupus érythémateux systémique, cette molécule anticorps

possède un mécanisme unique qui épuise en partie les cellules B. La licence accordée par Immunomedics donne à UCB le droit de développer et de commercialiser la molécule dans le monde entier pour toutes les indications des maladies auto-immunitaires.

Objectifs pour 2007

- Obtenir l'autorisation de mise sur le marché de Cimzia™ pour la maladie de Crohn;
- Préparer l'enregistrement et le lancement de Cimzia™ pour la polyarthrite rhumatoïde.

Oncologie

Atouts concurrentiels majeurs

Technologie validée pour un produit oncologique:

Avec le Mylotarg®, produit oncologique commercialisé par Wyeth, UCB a déjà fait la preuve de sa technologie consistant à administrer des agents cytotoxiques à des tumeurs. Ce médicament est indiqué dans le traitement de la leucémie aiguë myéloïde et co-développé par Wyeth et le "Celltech Antibody Centre of Excellence" d'UCB.

“ C’est comme si on vous avait roulé dessus. Vous redevenez dépendant, comme un enfant.”

Alice Peterson (à droite) comptait parmi les jeunes tennismen les plus prometteuses du Royaume-Uni, jusqu’à ce qu’elle contracte la polyarthrite rhumatoïde qui a conduit sa vie sur une voie encore plus difficile. “Pendant neuf ans, la douleur était si intense que j’étais souvent incapable de marcher, de manger ou même de tenir un téléphone en main pour parler à mes amis. J’étais emprisonnée par la maladie et totalement dépendante de mes parents.”

Alice suit à présent une thérapie anti-TNF. “La transformation fut spectaculaire. J’ai retrouvé mon indépendance: je peux à présent marcher, conduire et travailler.”

“Maintenir une présence ciblée mais performante en Médecine Générale est un élément clé de notre stratégie.”

La flexibilité et les avantages technologiques d'un double pipeline, composé de petites et de grandes molécules:

Avec les petites molécules chimiques par exemple, il est possible d'inhiber les signaux qui ordonnent aux cellules cancéreuses de se multiplier ou de survivre en ciblant les kinases. Les grandes molécules nous offrent par contre l'opportunité d'administrer des toxines de manière extrêmement ciblée, limitant ainsi les effets secondaires. A l'aide de structures biologiques combinant chimie et biologie, nous pouvons également administrer des doses supérieures de toxines par des anticorps – c'est le raisonnement que nous avons suivi pour le CMC544.

Principaux développements en 2006

Nous avons progressé dans les essais de la phase II avec le CDP791 pour le cancer des poumons non à petites cellules:

Ce nouvel anticorps est conçu pour interrompre la croissance des vaisseaux sanguins qui alimentent les tumeurs. En février 2007, UCB a obtenu les droits d'exploiter au niveau mondial la propriété intellectuelle de Imclone Systems concernant le récepteur-2 du facteur de croissance vasculaire endothéliale (VEGFR-2) pour le CDP791. Les résultats des premiers essais de phase II sont prévus au deuxième trimestre 2007.

Médecine Générale

Atouts concurrentiels majeurs

Une stratégie en Médecine Générale ciblée et pragmatique:

La présence sélective d'UCB en Médecine Générale est un actif important pour trois raisons majeures:

- A court et à moyen terme, elle nous fournit les ressources indispensables pour financer notre pipeline de thérapies contre les maladies graves et lancer de nouveaux produits.
- Elle nous permet de promouvoir avec Schwarz Pharma des produits pour spécialistes qui nécessitent le soutien de médecins généralistes. *Rotigotine* pour le traitement du syndrome des jambes sans repos ou *lacosamide* contre la douleur neuropathique en seraient des exemples.
- A long terme, nous pensons que les médecins généralistes vont jouer un rôle croissant de “gardiens” du système des soins de santé, vu que les gouvernements s'emploient à contenir la hausse des coûts. Les médecins devront entre autres assumer la responsabilité des soins auprès des patients atteints de maladies graves pour lesquels des médicaments ont été prescrits à l'origine par des spécialistes. Depuis longtemps, des produits spécialisés sont utilisés en aval dans les soins de santé primaires. Citons par exemple les thérapies contre les douleurs neuropathiques. Nous pensons que cette évolution va se poursuivre, surtout parce que les progrès technologiques améliorent la tolérance aux médicaments.

De solides relations avec les médecins généralistes grâce à notre leadership historique dans le domaine de l'allergie:

Notre leadership mondial dans le secteur de l'allergie,

démarré par notre premier produit « blockbuster » – Zyrtec®, commercialisé depuis plus de vingt ans – nous a permis d'établir des relations solides avec des médecins généralistes sélectionnés sur tous les principaux marchés et sur les marchés émergents, dont par exemple la Turquie et les pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI).

Une équipe de vente relativement réduite mais efficace, couvrant tous les marchés majeurs:

Fin de l'année 2006, UCB employait 1.100 représentants médicaux pour les soins de Médecine Générale en Europe, 450 aux États-Unis, 200 au Japon et 650 dans les marchés émergents. L'approche ciblée de notre équipe de Médecine Générale a continué à livrer de solides résultats.

Principales évolutions en 2006

Les activités « Médecine Générale et Allergie » ont réalisé un chiffre d'affaires de 1,4 milliards d'euros en 2006, soutenu par d'excellentes performances sur les marchés émergents. Les ventes ont été soutenues par notre franchise Allergie, Xyzal® notamment. Les ventes nettes sur les marchés émergents ont augmenté de 21%.

Nous avons étendu et protégé notre leadership en Allergie aux États-Unis et nous nous sommes rapprochés du leadership en Europe:

Les ventes mondiales de nos activités Allergie, soutenues par une saison virulente, ont augmenté de 2%. Sur les cinq principaux marchés européens, le Xyzal® a relevé sa part de marché pour atteindre 13 % (en valeur), avec une hausse de 9 % des ventes. Le produit se trouve ainsi en position de leader dans onze pays européens. Aux États-Unis, le Zyrtec® a accru son leadership et atteint 45% (en valeur) – cette évolution a été encouragée par une hausse de

15% des ventes résultant des efforts combinés d'UCB et de Pfizer. Le brevet du Zyrtec® tombera dans le domaine public aux États-Unis fin 2007. Nous avons soumis la demande d'autorisation de mise sur le marché de Xyzal® aux États-Unis et avons signé un accord de co-promotion avec sanofi-aventis pour ce produit dans ce pays.

Nous avons réalisé des progrès notables avec nos autres produits de Médecine Générale:

Ces produits couvrent principalement les domaines thérapeutiques liés à la respiration et à l'inflammation. Le Tussionex™ par exemple, notre médicament contre la toux et le rhume ayant une durée d'action de 12 heures, a conquis au cours de l'année de nouvelles parts de marché pour atteindre 46% aux États-Unis.

Atouts Schwarz Pharma

Schwarz Pharma possède un large portefeuille de produits de Médecine Générale, offrant la possibilité d'améliorer l'efficacité et la productivité de nos équipes commerciales:

Avec le portefeuille de produits de Médecine Générale de Schwarz Pharma – ce qui représente environ 1 milliard d'euros –, le nombre de produits que chaque représentant médical pourra promouvoir va quasiment doubler.

Schwarz Pharma renforce et étend la portée géographique d'UCB, surtout sur les marchés émergents:

Schwarz Pharma est très présent sur les marchés émergents – Chine et Russie par exemple –, ainsi qu'aux États-Unis et en Allemagne. Ses quartiers généraux en Allemagne vont devenir un Centre d'Excellence pour la Médecine Générale, dès que la fusion deviendra effective.

Recherche et Développement en 2006

pipeline

UCB

Phase I	Phase II	Phase III
<i>sclerostin</i> Maladies osseuses	<i>Cimzia™</i> Psoriasis	<i>Cimzia™</i> Polyarthrite rhumatoïde
CDP323 Sclérose en plaques	<i>brivaracetam</i> Epilepsie	<i>epratuzumab</i> Lupus
CMC544 Lymphome non hodgkinien	<i>seletracetam</i> Epilepsie	Keppra® XR Epilepsie
	CDP791 Cancer du poumon	Xyrem® Fibromyalgie
	<i>efletirizine</i> Allergie	

Schwarz Pharma

	<i>lacosamide</i> • Epilepsie - monothérapie • Prophylaxie de la migraine	<i>lacosamide</i> • Douleurs neuropathiques diabétiques • Epilepsie - thérapie complémentaire
	spray nasal <i>rotigotine</i> Symptômes aigus de la maladie de Parkinson	patch <i>rotigotine</i> Syndrome des jambes sans repos
	patch <i>rotigotine</i> Fibromyalgie	

Enregistré/Lancé

Cimzia™
Maladie de Crohn

Keppra®
Epilepsie - PGTC*

Xyzal®
Allergie (États-Unis)

* Crises tonico-cloniques généralisées primaires

rotigotine patch

- Maladie de Parkinson, stade précoce
- Maladie de Parkinson, stade avancé

fesoterodine
Hyperactivité vésicale

Inflammation CNS Other Oncology

Principaux progrès en R&D au cours de l'année:

Demande d'autorisation du premier biologique d'UCB:

Une demande d'autorisation de mise sur le marché pour Cimzia™ en traitement de la maladie de Crohn a été soumise aux États-Unis en février 2006 et en Europe en avril 2006. Au Japon, le programme clinique de Cimzia™ progresse. Cette grande molécule a terminé son développement pour la polyarthrite rhumatoïde.

Extension du potentiel de Keppra® et préparation d'un nouvel antiépileptique amélioré:

Keppra® a obtenu l'autorisation de mise sur le marché aux États-Unis et en Europe pour une formulation intraveineuse ainsi que l'indication pour l'épilepsie myoclonique juvénile. Il a également été autorisé en Europe pour le traitement en monothérapie ainsi que pour les crises tonico-cloniques généralisées primaires. Nous avons également bien progressé dans le développement d'une formulation étendue et à prise journalière unique du médicament Keppra® XR. De plus, une thérapie qui pourrait succéder à Keppra® – *brivaracetam* – a progressé au sein de notre pipeline de développement. *Brivaracetam* va entrer dans la phase III des essais cliniques en 2007.

Développement de deux nouvelles molécules au moins dans notre pipeline:

Outre un pipeline de développement clinique étoffé, UCB possède onze molécules au dernier stade de la recherche ou en développement préclinique, dont quatre grandes molécules et sept petites molécules. En 2007, deux nouvelles molécules au minimum devraient intégrer notre pipeline de développement clinique.

Partenariats destinés à renforcer nos activités:

UCB conclut des partenariats à chacune des étapes de la chaîne de valeur. Ceci nous permet non seulement de puiser dans les meilleures ressources et domaines d'expertise complémentaires, mais également de préserver la vivacité et la flexibilité au sein de notre structure interne. En R&D, nous entretenons actuellement plus de 30 partenariats d'importance, lesquels couvrent la recherche, le développement des anticorps et de la chimie, ainsi que des technologies spécialisées.

Nos

équipes

Notre diversité humaine est un de nos principaux atouts, nous permettant d'échanger des idées différentes afin de mieux comprendre les besoins tout aussi différents des patients d'aujourd'hui.

Intégrer la diversité:

Avec environ 8.400 employés dans 40 pays au monde, UCB dispose d'un pool international et multiculturel d'expertise et d'expériences humaines unique pour une société de cette taille. Nous pensons que cette diversité – associée à toutes les autres diversités humaines: de race, de genre, d'âge, de croyances religieuses et d'orientation sexuelle – enrichit notre entreprise et nous permet d'adopter une approche plus globale et représentative des défis et des opportunités que doit relever et saisir l'industrie pharmaceutique aujourd'hui. Il s'agit d'une force unique sur laquelle nous continuons à travailler pour que nous veillions à ce que chacun soit valorisé selon ses capacités et ses performances.

Trouver le bon équilibre entre travail et vie privée:

Pour alléger la charge de travail à la maison, certains de nos sites offrent des services ménagers, comme le nettoyage à sec et le lavage de la voiture. Nous dirigeons également un programme pilote de télétravail en Belgique, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Promouvoir un environnement collaboratif et d'apprentissage:

Des initiatives par exemple de type «Coffee Corners»

ont été lancées afin d'encourager les équipes de différents départements de l'entreprise à se réunir régulièrement et à partager leurs connaissances et leurs idées. Des réunions et présentations plus officielles sont régulièrement organisées pour maintenir le personnel au courant des derniers développements au niveau mondial, y compris les défis et les opportunités à venir.

Encourager et reconnaître l'excellence:

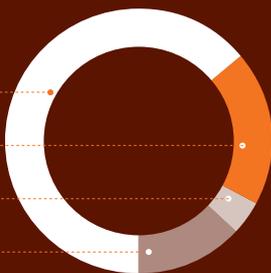
Nous avons mis en place un nouveau système de gestion des performances, gérée sous l'initiative du collaborateur. Celui-ci repose sur trois éléments essentiels: doper les performances individuelles en fixant des objectifs clairs; encourager le développement du personnel par la formation continue – dont le coaching et d'autres techniques; et reconnaître les contributions et réalisations individuelles en mettant davantage l'accent sur une compensation variable ainsi que d'autres incitations. A chaque étape, de la fixation des objectifs à la formulation de plans de carrière et de développement des capacités, le collaborateur travaille en étroite collaboration avec ses cadres hiérarchiques, discute des options et participe au développement de la meilleure méthode de progresser: le dialogue est au cœur de notre approche. Nous avons également lancé des programmes de leadership mondial et un processus annuel de planification des successions mondiales, mené par le Comité Exécutif d'UCB.

Employés par région 2006

Total 8.477

Expatriés: 137

- 64% Europe
- 19% États-Unis
- 4% Japon
- 13% Marchés émergents

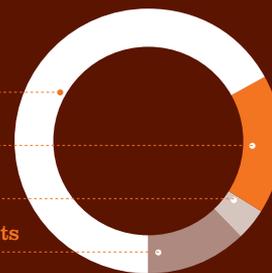


Employés par région 2005

Total 8.525

Expatriés: 104

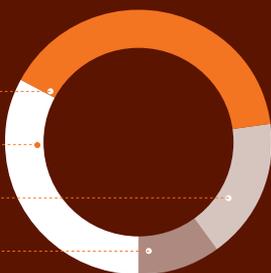
- 67% Europe
- 17% États-Unis
- 5% Japon
- 11% Marchés émergents



Employés par qualification 2006

Total 8.477

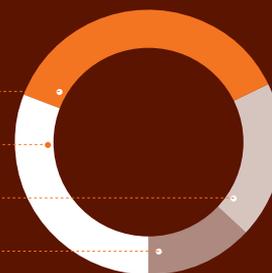
- 33% direction
- 40% ventes
- 17% autres employés
- 10% ouvriers



Employés par qualification 2005

Total 8.525

- 31% direction
- 37% ventes
- 19% autres employés
- 13% ouvriers



Employés par sexe 2006

Femmes 46% - hommes 54%

Employés par sexe 2005

Femmes 45% - hommes 55%

	2006	2005
Frais de personnel (millions EUR) - total - <i>y compris salaires et charges sociales</i>	616	507
Frais de personnel – moyenne par employé (milliers EUR)	73	59

Responsabilité sociale de l'entreprise

RSE

UCB investit beaucoup dans des programmes pour patients ainsi que d'autres initiatives pour aider les patients souffrant de maladies graves à mener une vie quotidienne normale.

Réhabiliter les familles dont un membre souffre d'une maladie grave:

Tout en offrant un nombre croissant de thérapies efficaces, nous soutenons une gamme étendue de programmes destinés à permettre aux patients et à leurs familles de jouir d'une vie aussi normale que possible. Beaucoup de ces programmes – les bourses Crohn par exemple – ont été mentionnés dans les pages qui précèdent. Parmi les autres initiatives, citons le financement du programme d'assistance canine, lequel dresse des chiens qui veillent sur les personnes atteintes d'épilepsie aiguë, et le parrainage du programme HOPE (Helping Other People With Epilepsy), co-développé avec la Epilepsy Foundation aux États-Unis. A ce jour, le programme a aidé près de 100.000 personnes aux États-Unis.

Faire progresser les connaissances scientifiques et professionnelles:

Pendant l'année 2006, nous avons parrainé la création d'une nouvelle chaire académique pour le traitement de l'affection abdominale inflammatoire à la prestigieuse université belge de Leuven (Katholieke Universiteit Leuven). UCB s'est forgé la réputation de promoteur de la compréhension de l'épilepsie et de ses causes, via le National Centre for Young People with Epilepsy (centre national pour jeunes épileptiques) au Royaume-Uni ou le tout récent prix UCB pour la recherche neuroscientifique en Belgique, développé sous les auspices de la Fondation Médicale Reine Elisabeth.

Stimuler les réseaux d'innovation régionaux:

UCB a fait équipe avec plus de 200 partenaires des secteurs commercial, académique et public de la Région Wallonne (Belgique) en vue de contribuer à faire de cette région un centre de la biotechnologie de rang mondial. Intitulé BioWin, ce programme encouragera pendant quatre années des groupes d'universités et d'entreprises de toutes tailles à collaborer sur des projets de soins de santé internationaux, placés sous le signe de l'ouverture culturelle et de l'esprit d'entreprise. Des initiatives seront également lancées afin d'attirer un financement complémentaire des secteurs public et privé.

Optimiser la gestion HS&E par les réseaux de connaissance:

Notre nouveau site intranet nous a permis de partager des informations en matière de santé, de sécurité et d'environnement (Health, Safety & Environment ou HS&E) et de distribuer des outils de guidance et de formation dans toute l'entreprise. En 2006 par exemple, nous avons publié sur notre intranet et mis à la disposition de tous les employés un rapport d'informations HS&E destiné à la direction. Ce type de publications aide nos sites à aborder une série d'enjeux HS&E, à gérer des risques et le transport des marchandises dangereuses et à analyser des incidents. Nos professionnels HS&E partagent par ailleurs leurs meilleures pratiques et leurs outils dans le cadre de réunions en ligne régulières.

Indicateurs de performance HS&E

Temps perdu à la suite d'accidents – fréquence et gravité

Le nombre d'accidents survenus en 2006 (accidents de la route inclus) ayant entraîné l'absence d'un membre du personnel pendant une journée au moins, s'élevait à 6,4 par tranche d'un million d'heures prestées, avec un degré de gravité moyen de 0,2 (nombre de jours perdus par millier d'heures prestées). Ces chiffres incluent un accident mortel de la route. Aucun accident mortel n'est à déplorer sur nos sites de production ou de R&D.

Indicateurs environnementaux

Notre performance environnementale s'est améliorée en 2006, comme le montrent les indicateurs ci-dessous. Nous rapportons nos mesures environnementales absolues sur le chiffre d'affaires afin de pouvoir établir des comparaisons annuelles.

	2006	2005
1. Consommation d'énergie sur les sites de production et de R&D (électricité, gaz, pétrole) <i>(normalisé en giga joules par millions EUR)</i>	346	379
2. Consommation d'eau sur les sites de production et de R&D <i>(normalisée en mètres cubes par millions EUR)</i>	190	243
3. Déchets produits sur les sites de production et de R&D <i>(normalisé en tonnes par millions EUR)</i>	4.9	6.8
4. Taux de récupération des déchets sur les sites de production et de R&D <i>(% réutilisé, recyclé ou récupéré)</i>	90	79

Notre ultime responsabilité sociale d'entreprise est de faire des avancées encore plus grandes dans la bataille contre les maladies graves.

Au travers de réunions régulières de nos Ambassadeurs pour l'Épilepsie – des personnes souffrant de l'épilepsie et ceux qui les soignent – nous ouvrons de nouvelles perspectives sur les effets au quotidien de ces maladies. Ceci n'est qu'un exemple de comment « connecter » des personnes et des idées afin de conquérir les maladies graves. Le succès dans ce domaine ne sera le résultat que d'un effort collectif. Et UCB, c'est cela – connecter les patients, la science et les équipes.

Administrateurs et Commissaires

Conseil d'Administration

Georges Jacobs, Président
Evelyn du Monceau, Vice-Présidente
Roch Doliveux, Administrateur Délégué
Prince Lorenz de Belgique, Administrateur
Alan John Blinken, Administrateur
Karel Boone, Administrateur
Peter Fellner, Administrateur
Guy Keutgen, Administrateur
Gerhard N. Mayr, Administrateur
Arnoud de Pret, Administrateur
Bridget van Rijckevorsel, Administrateur
Jean-Louis Vanherweghem, Administrateur
Gaëtan van de Werve, Administrateur

Michèle de Cannart d'Hamale,
Secrétaire du Conseil d'Administration

Collège des Commissaires

Emmanuèle Attout
Daniel Goossens

Administrateurs Honoraires du Conseil d'Administration

André Jaumotte, Président Honoraire
Willy De Clercq, Président Honoraire
Mark Eyskens, Président Honoraire
Daniel Janssen, Vice Président Honoraire
Francis Cattoir
Michel Didisheim
Anne Janssen
Eric Janssen
Alain Jubert
Paul Etienne Maes
Jean-Charles Velge

Présidents Honoraires du Conseil d'Administration

Georges Jacobs
Daniel Janssen
Paul Etienne Maes

Rapport de Gouvernance d'Entreprise

En tant qu'entreprise établie en Belgique, engagée à respecter les critères les plus élevés en matière de gouvernance d'entreprise, le Conseil d'Administration d'UCB a adopté la Charte de Gouvernance d'Entreprise en octobre 2005, conformément au Code belge de Gouvernance d'Entreprise. Cette Charte, disponible sur notre site internet (ucb-group.com), décrit les principaux aspects de la gouvernance d'entreprise d'UCB, y compris sa structure de gouvernance et les termes de référence du Conseil d'Administration, ainsi que ceux de ses Comités et du Comité Exécutif. Elle est régulièrement mise à jour.

Conformément au Code belge, les pages qui suivent donnent des informations factuelles sur la gouvernance d'entreprise d'UCB. Cela comprend les modifications apportées à la gouvernance d'entreprise de la société ainsi que les événements-clés qui se sont déroulés au cours de l'année 2006, tels que des changements dans le capital ou la structure d'actionnariat de l'entreprise, la nomination de nouveaux Administrateurs, la désignation des membres des Comités ou la rémunération annuelle allouée aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif. Elles contiennent également, le cas échéant, des explications aux dérogations du Code belge.

1. Capital et actions

a. Capital

Au 30 septembre 2006, le capital social d'UCB S.A. s'élevait à 437.842.500 euros, divisé en 145.947.500 actions. En vue de l'offre d'acquisition volontaire (l'Offre) lancée par UCB S.A. et sa filiale UCB SP GmbH afin d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Schwarz Pharma AG contre une rétribution en espèces de 50,00 euros et une rétribution supplémentaire de 0,8735 d'une nouvelle action ordinaire d'UCB S.A. pour chaque action ordinaire de Schwarz Pharma AG, UCB S.A. a tenu le 23 octobre 2006 une Assemblée Générale Extraordinaire afin d'augmenter son capital social nominal de 129.100.311 euros et émettre 43.033.437 nouvelles actions (appelées les Nouvelles Actions UCB) pour financer la composante en actions de l'Offre. L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé l'augmentation de capital. Les acceptations de l'offre pendant la première période ont conduit à une première augmentation de capital le 15 décembre 2006, le portant à 544.538.304 euros représenté par 181.512.768 actions. Après la deuxième période d'acceptation de l'offre, une deuxième augmentation de capital effectuée le 8 janvier 2007 a porté le capital à 549.839.856 euros, divisé en 183.279.952 actions ordinaires sans valeur nominale. Suite à l'exercice de warrants le 28 février 2007 (section I.c), le capital a de nouveau été

augmenté de 243.900 euros, le portant à 550.083.756 euros représenté par 183.361.252 actions.

b. Actions

Depuis le 28 février 2007, le capital social de l'entreprise est représenté par 183.361.252 actions. Les actions sont des actions nominatives, dématérialisées ou au porteur, à la demande de l'actionnaire, conformément à la loi. Jusqu'à ce qu'elles soient entièrement libérées, les actions sont nominatives et ne peuvent être cédées qu'après l'accord préalable du Conseil d'Administration. Les actions nominatives sont inscrites dans un registre spécial.

Toutes les actions UCB sont admises à la cotation sur Eurolist d'Euronext Bruxelles.

Conformément à la loi belge du 14 décembre 2005, toutes les actions au porteur d'UCB, inscrites sur un compte de dépôt ou sur un compte d'investissement seront automatiquement converties, au 1er janvier 2008, en actions dématérialisées. A partir du 1er janvier 2008, toutes les actions au porteur déposées sur un tel compte de dépôt ou compte d'investissement seront automatiquement converties en actions dématérialisées.

c. Warrants

En 1999 et 2000, UCB a émis respectivement 145.200 et 236.700 droits de souscription (warrants):

- Les 145.200 warrants émis en 1999 confèrent chacun le droit de souscrire à une action ordinaire: après annulation et exercice d'une partie de ces warrants, 34.200 warrants peuvent encore être exercés jusqu'au 31 mai 2009, et 54.700 warrants peuvent être exercés jusqu'au 31 mai 2012.
- Les 236.700 warrants émis en 2000 confèrent chacun le droit de souscrire à une action ordinaire: après annulation et exercice d'une partie de ces warrants, 57.900 warrants peuvent encore être exercés jusqu'au 28 février 2010, et 68.600 warrants peuvent être exercés jusqu'au 28 février 2013.

Il résulte de ce qui précède que, si tous les droits attachés à ces warrants étaient exercés, le capital d'UCB s'élèverait à 550.729.956 euros et le nombre d'actions émises par UCB serait de 183.576.652.

En 2006, 81.300 warrants ont été exercés, conduisant à une augmentation de capital de 243.900 euros et à l'émission de 81.300 nouvelles actions le 28 février 2007, portant ainsi le capital à 550.083.756 euros, représenté par 183.361.252 actions.

Des warrants défensifs ont également été émis par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2003, hors droit de préférence. Un emprunt d'un montant de 600.000 euros, représenté par 30.000 unités d'emprunt d'une valeur nominale de 20 euros, auquel 1.000 warrants étaient attachés, conférant le droit de souscrire ensemble à 30.000.000 actions ordinaires, a été souscrit par la Financière d'Obourg S.A., l'actionnaire de référence d'UCB dont le nom a été modifié en Financière de Tubize le 23 mai 2005.

Un Comité ad hoc a été créé par la même Assemblée Générale des Actionnaires, qui en a également désigné les membres. Ce Comité est chargé de décider, dans des circonstances prédéfinies, de la mise en oeuvre de cette mesure défensive et de l'approbation de toute cession de ces warrants. Les titulaires des warrants concluent une convention avec UCB assurant le respect des conditions d'émission et d'exercice des warrants. Les warrants et les conventions ont une durée de cinq ans.

Les warrants peuvent uniquement être exercés suite à une décision prise par le Comité ad hoc, qui confirme la réalisation d'une des circonstances prédéfinies, liées aux offres d'acquisition hostiles suivantes:

- le lancement d'une offre d'acquisition par une tierce partie jugée hostile par le Conseil d'Administration d'UCB;
- la modification du contrôle d'UCB suite à des transactions liées au capital d'UCB par une ou plusieurs tierces parties, réalisées soit sur le marché boursier ou en dehors, de manière isolée ou concertée;
- la menace d'une offre d'acquisition ou une opération impliquant un changement de contrôle d'UCB.

Les actions résultant de l'exercice de ces warrants seront émises par référence au prix du marché pendant une période précédant leur émission.

d. Actions propres

Au 31 décembre 2006, UCB ne détenait aucune action UCB.

UCB Fipar S.A., filiale indirectement contrôlée par UCB S.A., a acquis 746.800 actions UCB en 2002, 372.904 actions UCB en 2003, 1.064.200 actions UCB en 2004, 370.000 actions UCB en 2005 et 950.000 actions UCB en 2006. Au 31 décembre 2006, UCB Fipar S.A. détenait un total de 3.186.360 actions UCB représentant 1,76% du nombre total d'actions UCB émises.

Les actions UCB ont été acquises par UCB Fipar S.A. afin d'honorer l'exercice des options sur actions allouées aux personnes occupant des fonctions de direction au sein d'UCB. Pour de plus amples informations sur les plans d'options sur actions d'UCB S.A. (voir page 101).

2. Actionnaires et structure de l'actionariat

Suite à l'offre publique d'acquisition volontaire réussie (offre combinée d'achat et d'échange) par UCB et sa filiale UCB SP GmbH aux actionnaires de Schwarz Pharma AG (Schwarz Pharma) afin d'acquérir toutes les actions ordinaires en circulation de Schwarz Pharma, et qui s'est clôturée le 28 décembre 2006, des modifications importantes sont survenues dans le capital d'UCB et dans la structure de l'actionariat.

Le principal actionnaire d'UCB (actionnaire de référence) est Financière de Tubize S.A., une société cotée sur Eurolist d'Euronext Brussels.

La Financière de Tubize S.A. a procédé à des déclarations de transparence en application de la loi du 2 mars 1989 sur la déclaration des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse; la dernière en date étant datée le 9 février 2007.

Le 20 décembre 2006, Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG avait déclaré détenir 23.774.936 actions, représentant 13,10% du capital d'UCB. Le 9 février 2007, Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG a procédé à une nouvelle déclaration de transparence après avoir vendu à des investisseurs long terme 13.889.318 actions UCB soit 7,7% du capital d'UCB.

Financière de Tubize S.A. a procédé à une déclaration conjointe de transparence en application de la loi du 2 mars 1989 sur la déclaration des participations importantes dans les sociétés cotées en Bourse. Elles ont déclaré agir de concert, dans le sens de la loi sur la transparence, suite à la conclusion de conventions d'actionnaires avec chacun des actionnaires mentionnés dans le tableau ci-après. Financière de Tubize S.A. et ces actionnaires détiennent ensemble 45,94% du capital d'UCB.

Description de la politique dans laquelle se situe l'acquisition:

"Les acquisitions se situent dans le cadre de la politique de Financière de Tubize qui est l'actionnaire de référence d'UCB et qui entend renforcer progressivement son contrôle exclusif de fait sur UCB. Financière de Tubize agit de concert au sens de la loi du 2 mars 1989 avec les autres déclarants, notamment (i) Schwarz Vermögensverwaltung, (ii) KBC Bank, (iii) Banque Degroof et Levimmo, (iv) Compar Finance et (v) Patinvest avec qui Financière de Tubize a souscrit des conventions d'actionnaires séparées comportant sous certaines conditions et limitations un lock-up et un droit de préemption."

Près de 52% de Financière de Tubize S.A. sont détenus par la famille Janssen.

représentant de l'actionnaire principal d'UCB.

Georges Jacobs, ayant exercé des fonctions exécutives au sein d'UCB jusqu'au 31 décembre 2004, ne remplit pas non plus les critères d'indépendance. Roch Doliveux est Administrateur Exécutif et n'est donc pas considéré comme Administrateur Indépendant. Peter Fellner est Conseiller du Président du Comité Exécutif d'UCB depuis le 1er janvier 2005, et a été un Administrateur Exécutif de Celltech Group PLC jusqu'en avril 2003, société acquise par UCB en juillet 2004; pour ces deux raisons, il ne satisfait donc pas aux critères d'indépendance.

Guy Keutgen est Administrateur Non Exécutif d'UCB depuis 1990, et son mandat a été renouvelé à plus de trois reprises. Bien qu'il remplisse les critères d'indépendance stipulés par la loi et par le Conseil d'Administration, il ne satisfait pas aux critères d'indépendance conformément au Code belge de Gouvernance d'Entreprise, en raison du nombre de renouvellements de son mandat. Néanmoins, comme permis, le Conseil d'Administration considère que sa longue expérience de membre du Conseil d'Administration d'UCB n'est pas de nature à affecter son indépendance en tant qu'Administrateur.

Prince Lorenz de Belgique, Alan Blinken, Karel Boone, Jean-Louis Vanherweghem et Gerhard Mayr répondent aux critères d'indépendance stipulés par la loi, le Conseil d'Administration et le Code belge de Gouvernance d'Entreprise.

La composition du Conseil d'Administration est la suivante:

	Fin du mandat	Administrateurs Indépendants
Georges Jacobs, Président	2008	
Evelyn du Monceau, Vice-Présidente	2008	
Roch Doliveux, Admin. Exécutif	2007	
Prince Lorenz de Belgique	2007	x
Alan Blinken	2009	x
Karel Boone	2009	x
Peter Fellner	2008	
Guy Keutgen	2008	x
Gerhard Mayr	2008	x
Arnoud de Pret	2008	
Bridget van Rijckevorsel	2008	
Jean-Louis Vanherweghem	2008	x
Gaëtan van de Werve	2009	

Les mandats de Roch Doliveux et du Prince Lorenz de Belgique expirent lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 26 avril 2007. Le renouvellement de ces mandats sera soumis à l'Assemblée Générale.

Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration, sur l'avis du Comité de Rémunérations et de Nominations, recommandera la nomination de Patrick Schwarz-Schütte en tant que membre supplémentaire du Conseil.

Patrick Schwarz-Schütte était le Président du Comité de direction de Schwarz Pharma AG jusque fin 2006 et n'est par conséquent pas qualifié d'Administrateur Indépendant.

Les curricula vitae des Administrateurs et du candidat au poste d'Administrateur peuvent être consultés sur le site internet d'UCB.

La Secrétaire du Conseil est Michèle de Cannart, Vice President et Secrétaire Générale.

Fonctionnement du Conseil d'Administration:

En 2006, le Conseil d'Administration s'est réuni huit fois, avec un taux de participation de 100%.

En 2006, les principaux domaines et sujets de discussions et de décisions étaient les suivants: la stratégie d'UCB, les rapports des Comités d'Audit et de Rémunérations et Nominations, l'organisation d'UCB, les nominations réservées au Conseil d'Administration, les politiques de rémunération, le reporting de gestion et financier, la recherche et le développement, les programmes d'investissements, les propositions de « business development » y compris des expansions importantes via des acquisitions par offre publique, le financement d'acquisitions, des contrats de licence, des cessions d'activités non stratégiques, rapports et propositions de résolutions adressés aux actionnaires et publiés dans les invitations aux Assemblées des Actionnaires conformément à la loi.

Aucune transaction ou autre relation contractuelle entre UCB, y compris ses sociétés liées, et un membre du Conseil, susceptible de créer un conflit d'intérêt non couvert par les dispositions légales sur les conflits d'intérêts, ne s'est produite.

En 2005 et 2006, le Conseil d'Administration a mis en œuvre un programme de formation destiné aux Administrateurs existants et aux nouveaux Administrateurs. Ce programme a couvert les différents domaines de compétence requis par une société biopharmaceutique, notamment: recherche et développement, matières commerciales, gestion de la propriété intellectuelle, acquisitions, production, finance, traitement de l'information, gestion des risques et enfin les questions de management et de gouvernance.

Conseil d'Administration: évaluation

Début 2006, le Conseil d'Administration a entrepris – comme en 2003 – une évaluation de sa contribution au succès à long terme du business. Elle définit la mission stratégique de l'entreprise et vise à optimiser la composition et le fonctionnement du Conseil et de ses Comités, ainsi que l'interaction avec le Chief Executive Officer et le Comité Exécutif. L'évaluation a été menée par le Président du Conseil d'Administration et par le Président du Comité de Rémunérations et de Nominations (Voir la Charte de Gouvernance d'Entreprise, 3.5, pour plus d'informations sur le processus).

Les Administrateurs Non Exécutifs n'ont organisé aucune réunion en 2006 en l'absence du Chief Executive Officer qui est le seul Administrateur Exécutif. Une évaluation de leur interaction avec le Management Exécutif a été réalisée en 2006 à l'occasion de l'autoévaluation du Conseil.

b. Comités du Conseil

Comité d'Audit

Composition du Comité d'Audit:

La composition actuelle du Comité d'Audit est la suivante:

	Fin du mandat	Administrateurs Indépendants
Arnoud de Pret, Président	2008	
Alan Blinken	2009	x
Guy Keutgen	2008	x

(Voir aussi la Charte de Gouvernance d'Entreprise, 4.2.2.)

Le Comité d'Audit s'est réuni à trois reprises en 2006 avec un taux de participation de 100%. Certaines de ces réunions ont eu lieu en présence des auditeurs externes. Luc Missorten, Executive Vice President Chief Financial Officer, Hilde Sonck, Vice President Reporting & Consolidation et Michèle de Cannart, Vice President & General Secretary qui faisait fonction de Secrétaire, ont assisté aux réunions du Comité d'Audit. Bob Trainor, Executive Vice President & General Counsel et aussi Président du Risk Management Committee, a assisté à deux réunions. André Khairallah, Vice President Operational Audit, a assisté à deux réunions et Guy Van den Dorpe, Vice President & Treasurer, a assisté à une réunion.

Comité de Rémunérations et de Nominations

Composition du Comité de Rémunérations et de Nominations:

Jusqu'à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 13 juin 2006, la composition du Comité de Rémunérations et de Nominations était la suivante:

Daniel Janssen, Président
Evelyn du Monceau
Karel Boone
Gerhard Mayr

Le Conseil a décidé de nommer Evelyn du Monceau pour remplacer Daniel Janssen au poste de Président du Comité de Rémunérations et de Nominations et a désigné un nouveau membre, Gaëtan van de Werve, à partir du 13 juin 2006.

La composition actuelle du Comité de Rémunérations et de Nominations est la suivante:

	Fin du mandat	Administrateurs Indépendants
Evelyn du Monceau, Présidente	2008	
Karel Boone	2009	x
Gerhard Mayr	2008	x
Gaëtan van de Werve	2009	

(Voir aussi Charte de Gouvernance d'Entreprise, 4.3.2.)

Le Comité de Rémunérations et de Nominations s'est réuni à trois reprises en 2006 avec un taux de participation de 100%.

Sauf lorsque la discussion le concernait, Roch Doliveux, Président du Comité Exécutif, a assisté aux réunions de ce Comité. Il en va de même pour Jean-Pierre Pradier, Executive Vice President Human Resources, qui remplit les fonctions de Secrétaire.

Un programme d'information a été mis en place pour les membres existants et les nouveaux membres du Comité en janvier 2006, afin de leur fournir des informations approfondies sur le rôle et les devoirs du Comité ainsi que sur les politiques de rémunération d'UCB.

Rémunération des Administrateurs et des membres des Comités du Conseil

Les émoluments annuels des Administrateurs, fixés par l'Assemblée Générale des Actionnaires en 2005, sont de 39.000 euros, alors que les émoluments du Président du Conseil étaient de 78.000 euros. Par ailleurs, les Administrateurs ont droit à des jetons de présence de 1.000 euros par réunion et de 2.000 euros par réunion pour le Président du Conseil d'Administration.

La rémunération supplémentaire annuelle des membres des Comités du Conseil s'élève à 5.000 euros et celle du Président des Comités du Conseil s'élève à 10.000 euros.

Ces émoluments, approuvés par les actionnaires en 2005, étaient basés sur deux références: la rémunération fixe et variable des Administrateurs des sociétés belges cotées en Bourse et la rémunération versée par les sociétés biopharmaceutiques européennes.

Certains Administrateurs Non Exécutifs exercent d'autres mandats d'Administrateurs Non Exécutifs dans d'autres sociétés du Groupe UCB pour lesquels ils peuvent percevoir des émoluments, une rémunération ou des jetons de présence. En 2006, Alan Blinken a perçu des émoluments de 30.000 US dollars pour son mandat d'Administrateur Non Exécutif d'UCB Holdings Inc., filiale américaine d'UCB.

En appliquant ces règles, la rémunération totale des Administrateurs et des membres des Comités du Conseil pour 2006 dans le Groupe UCB a été la suivante:

	Rémunération (euro)
Georges Jacobs, Président	94 000
Evelyn du Monceau, Vice-Présidente	54 500
Daniel Janssen	28 500
Roch Doliveux, Administrateur Exécutif (*)	47 000
Prince Lorenz de Belgique	47 000
Alan Blinken	76 154
Karel Boone	52 000
Peter Fellner	47 000
Guy Keutgen	52 000
Gerhard Mayr	52 000
Arnoud de Pret	57 000
Bridget van Rijckevorsel	47 000
Jean-Louis Vanherweghem	47 000
Gaëtan van de Werve	26 000

(*) Les détails de la rémunération de la fonction exécutive de Roch Doliveux figurent ci-dessous au point 3b et 3c.

c. Comité Exécutif

Composition du Comité Exécutif:

Jusqu'au 31 décembre 2006, la composition du Comité Exécutif était la suivante:

Roch Doliveux,
Chief Executive Officer et Président du Comité Exécutif
Melanie Lee,
Executive Vice President R&D
Jean-Pierre Pradier,
Executive Vice President Human Resources
Luc Missorten,
Executive Vice President Finance
William Robinson,
Executive Vice President Global Operations
Robert Trainor,
Executive Vice President General Counsel

Seul le Président est membre du Conseil d'Administration.

Sur décision du Conseil d'Administration, Detlef Thielgen, Chief Executive Officer de Schwarz Pharma AG, a été nommé le 1^{er} janvier 2007 comme nouveau membre du Comité Exécutif d'UCB.

Detlef Thielgen

Président du Comité Exécutif de Schwarz Pharma AG. Nommé en janvier 2007. Anciennement Chief Financial Officer de Schwarz Pharma AG, Managing Director de Schwarz Pharma Operations responsable de la production et de la chaîne d'approvisionnement au niveau international et Vice President Finance & Administration chez Schwarz Pharma Inc (USA).

Fonctionnement du Comité Exécutif:

Sauf en juillet et en août, le Comité Exécutif s'est réuni deux fois par mois en 2006.

Aucune transaction ou autre relation contractuelle entre UCB, y compris ses sociétés liées, et un membre du Comité Exécutif, susceptible de créer un conflit d'intérêt, ne s'est produite en 2006.

Rémunération des membres du Comité Exécutif:

La politique de rémunération pour les membres du Comité Exécutif est décrite en détail dans la Charte de Gouvernance d'Entreprise d'UCB dans la section 5.4.1, disponible sur le site internet d'UCB.

a. Outre ses émoluments d'Administrateur en tant que membre du Conseil d'UCB S.A., la rémunération et les autres avantages octroyés directement ou indirectement au Président du Comité Exécutif par UCB ou toute autre filiale appartenant à UCB en 2006, s'élevaient à:

- Salaire de base: 1.010.000 euros
- Rémunération variable à court terme (bonus):
 - Le bonus à payer en 2007 relatif à l'exercice 2006 s'élève à 785.198 euros
- Rémunération variable à long terme (nombre d'actions et d'options UCB): voir point 3.c ci-dessous.

- D'autres composants de la rémunération, comme le coût de la pension, la couverture d'assurance, la valeur monétaire d'autres avantages sociaux, avec une explication et le cas échéant, les montants des principaux composants: Montant total: 1.371.720 euros dont:
 - Avantages retraite (basés sur le « service cost »): 1.249.658 euros

b. La rémunération et les autres avantages octroyés directement ou indirectement, sur une base globale, aux autres membres du Comité Exécutif par la société ou toute autre filiale appartenant à UCB en 2006, s'élevaient à:

- Salaires de base: 2.002.509 euros
- Rémunération variable à court terme (bonus):
 - Le bonus à payer en 2007 relatif à l'exercice 2006 s'élève à: 1.498.219 euros
- D'autres composants des rémunérations, comme le coût des pensions, la couverture d'assurance, la valeur monétaire d'autres avantages sociaux, avec une explication et le cas échéant, les montants des principaux composants: Montant total: 1.704.026 euros dont:
 - Avantages retraite (basés sur le « service cost »): 1.342.550 euros

c. Stock options et actions octroyées en 2006

	Stock options*	Actions octroyées**
Roch Doliveux	45 000	15 000
Melanie Lee	15 000	5 000
Jean-Pierre Pradier	15 000	5 000
Luc Missorten	15 000	5 000
Bill Robinson	15 000	5 000
Bob Trainor	15 000	5 000

(*) Nombre de droits d'acquiescer une action UCB à un prix de 40,14 euros (40,57 euros pour Bob Trainor) entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2016 (entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2016 pour Roch Doliveux, Jean-Pierre Pradier, Luc Missorten et Bill Robinson).

(**) Nombre d'actions UCB à recevoir gratuitement après une période d'acquisition des droits de trois ans, s'ils sont encore employés par UCB.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 13 juin 2006 a approuvé le plan d'octroi d'actions.

d. Les dispositions contractuelles principales relatives à l'engagement et au départ du Chief Executive Officer:

- Le contrat d'emploi pour le Chief Executive Officer détermine qu'en cas de rupture, il aura droit à une indemnité forfaitaire égale à 24 mois de son salaire actuel de base, augmentée par la rémunération moyenne variable actuelle en rapport avec les trois dernières années. En cas de rupture due à un "changement de contrôle", l'indemnité forfaitaire sera égale à 36 mois.

Pour compléter son plan de pension de base, le Chief Executive Officer bénéficie d'une promesse de pension qui évolue de la même manière que son salaire de base.

Il n'y a pas de convention spécifique pour les autres membres du Comité Exécutif excepté en cas de rupture. Ils seront éligibles à un montant équivalent à un minimum de douze mois de leur rémunération de base.

4. Transactions d'investissements privés et échange des actions de la société

Conformément à la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché, le Conseil d'Administration a approuvé le Code relatif aux transactions d'investissements privés pour prévenir les délits d'initiés et l'abus de marché, notamment au cours des périodes précédant la publication de résultats ou d'informations susceptibles d'influencer considérablement le cours de l'action UCB ou le cours de l'action de la société ciblée par une opération envisagée.

Le Code relatif aux transactions d'investissements privés fixe des règles pour tous les employés (Administrateurs, Direction générale et autres employés) en interdisant les transactions sur les actions ou autres instruments financiers de la société pendant une période déterminée précédant l'annonce de ses résultats financiers (périodes de blocage). Il fixe également des règles visant à limiter les transactions de certains employés (Employés Clés). Le Code interdit en outre à certains employés qui sont ou seront bientôt en possession

d'informations privilégiées de faire des transactions sur les actions UCB durant les "périodes de blocage spéciales".

Le Conseil a nommé Michèle de Cannart, Vice President & Secretary General, au poste de Compliance Officer dont les missions et responsabilités sont définies dans le Code. Le Code établit la liste des Employés Clés qui doivent informer, à partir du 1er janvier 2006, le Compliance Officer des transactions sur les actions d'UCB qu'ils ont l'intention d'effectuer pour leur propre compte et qui seront divulguées dans le rapport annuel d'UCB.

Le Code est en totale conformité avec la directive 2003/6/CE sur les opérations d'initiés et les manipulations de marché ainsi qu'avec l'arrêté royal belge du 24 août 2005 portant sur la même question.

Le Code est repris sur le site internet d'UCB: www.ucb-group.com

5. Audit externe

Les auditeurs ('Collège des Commissaires') du Groupe UCB et d'UCB S.A. sont Daniel Goossens et Emmanuèle Attout. Ils sont nommés pour trois ans par l'Assemblée Générale des Actionnaires, qui fixe leurs émoluments conformément à la loi, et leur mandat peut être renouvelé. Le mandat d'Emmanuèle Attout, nommée pour la première fois en 2003, a été renouvelé et prendra fin en 2009.

Le mandat de Daniel Goossens a été renouvelé en 2006 afin de faire correspondre l'échéance de leurs mandats qui prendront donc tous les deux fin en 2009

Ni les auditeurs, ni les sociétés auxquelles ils sont associés, n'exercent d'autres activités que celles d'audit externe pour UCB.

Les honoraires payés par UCB aux auditeurs en 2006 s'élèvent à:

(€)	Audit	Liés à l'audit	Autres	Total
D. Goossens	90 000	30 690	7 400	128 090
E. Attout	90 000	33 700	129 000	252 700
PricewaterhouseCoopers	93 234	-	61 427	154 661
Total	273 234	64 390	197 827	535 451

APPLICATION DE L'ARTICLE 523
DU CODE DES SOCIÉTÉS

UCB S.A.
60 Allée de la Recherche
B-1070 Bruxelles
RPM 0403 053 608

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2006

Présents:

Georges Jacobs, Président
Daniel Janssen, Vice-président
Roch Doliveux, Administrateur
Prince Lorenz de Belgique, Administrateur
Alan Blinken, Administrateur
Karel Boone, Administrateur
Peter Fellner, Administrateur
Evelyn du Monceau, Administrateur
Guy Keutgen, Administrateur
Gerhard Mayr, Administrateur
Arnoud de Pret, Administrateur
Bridget van Rijckevorsel, Administrateur
Jean-Louis Vanherweghem, Administrateur

Assiste:

Michèle de Cannart d'Hamale, Secrétaire Générale

(...)

Avant toute délibération ou décision par le Conseil d'Administration sur les points suivants à l'ordre du jour:

- *Programme de rémunération variable à long terme: stock options et plan d'octroi d'actions*

Roch Doliveux, Administrateur, a déclaré avoir un intérêt financier direct à la réalisation desdites décisions. Conformément à l'article 523 du Code des Sociétés, cet Administrateur s'est retiré afin de ne pas assister aux délibérations du Conseil d'Administration relatives à ces décisions, ni prendre part au vote.

Le Conseil d'Administration constate que l'article 523 du Code des Sociétés est d'application pour ces opérations.

Par conséquent, conformément aux dispositions de cet article et en vue de la publication dans le Rapport de Gestion visé à l'article 96 alinéa 7 du Code des Sociétés, le Conseil d'Administration a décidé et approuvé ce qui suit:

* * *

1. Plan d'Options sur Actions 2006

a. Justification et conséquences financières:

La présente opération est destinée, comme par le passé, à promouvoir l'actionnariat de quelque 700 cadres de niveau 6 et plus au sein d'UCB et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de l'entreprise et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur les marchés, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées.

Il serait injustifié d'exclure l'Administrateur qui est membre du Comité Exécutif de la société de ces quelque 700 cadres de niveau 6 et plus au sein d'UCB, au profit desquels est réservée l'émission.

Les conséquences financières limitées de l'opération pour la société consistent essentiellement en la différence qui peut exister entre le prix de rachat des actions propres par la société et le prix de revente de ces mêmes actions au personnel concerné lors de l'exercice des options aux conditions fixées par le règlement, à majorer, le cas échéant, de la différence entre ce prix d'exercice et le cours de Bourse des actions UCB à ce moment.

b. Répartition:

Le Conseil d'Administration a approuvé les recommandations du Comité de Rémunérations et de Nominations sur les règles d'attribution des options selon les catégories de fonctions et le niveau de responsabilité. Un nombre de 1.450.000 options seront ainsi attribuées à quelque 700 cadres de niveau 6 et plus au sein d'UCB.

c. Fixation du prix d'exercice:

Le prix d'exercice de ces options sera le plus bas des deux montants suivants:

- le cours de clôture moyen des 30 jours qui précèdent l'offre (du 2 au 31 mars 2006)
- ou le cours de clôture du jour précédant l'offre (31 mars 2006).

d. Acquisition des droits:

Afin de s'aligner sur les marchés en dehors de la Belgique et d'encourager une culture mondiale par une internationalisation de notre plan d'options sur actions, le Conseil d'Administration a décidé de modifier les règles à partir du règlement des stock options 2006: le plan d'options sur actions aura une période d'acquisition des droits de trois ans à partir de la date de l'octroi, sauf pour les pays où cela n'est pas autorisé (ou moins favorable). Ainsi, l'acquisition des droits pour les personnes résidant en Belgique restera inchangée (à savoir à partir du 1^{er} janvier de la quatrième année civile qui suit l'année de l'octroi).

e. Documentation:

Le Conseil d'Administration a approuvé la documentation destinée aux bénéficiaires de l'offre, notamment les raisons et les modalités de l'offre ainsi que les informations sur le nombre et la nature des valeurs mobilières qui leur sont offertes.

2. Plan d'octroi d'actions UCB 2006

a. Justification et conséquences financières:

La présente opération, réservée au Leadership Team d'UCB, et proposée par le Comité de Rémunérations et de Nominations, est destinée à promouvoir l'actionnariat parmi cette catégorie de personnel d'UCB dans leur entreprise et à les motiver financièrement en continuant à les associer davantage au succès de l'entreprise et à les sensibiliser à la valeur de l'action UCB sur les marchés, dans le respect des règles en matière d'informations privilégiées. S'inscrivant dans la politique de rémunération de ce personnel comme incitant à long terme, cette attribution gratuite d'actions est liée à la condition que les employés restent au sein d'UCB pendant au moins trois ans après la date d'attribution des actions.

Il serait injustifié d'exclure l'Administrateur qui est membre du Comité Exécutif de la société des 40 Senior Executives au sein d'UCB, auxquels est destiné l'octroi d'actions.

Les conséquences financières de l'opération pour la société consistent essentiellement en la couverture, par une ou plusieurs société(s) du Groupe, des obligations découlant de ces promesses d'attributions gratuites d'actions UCB, c'est-à-dire le prix d'acquisition et les frais de financement de ces actions à réduire, le cas échéant, des dividendes versés pendant la période de détention.

b. Répartition:

Le Conseil d'Administration a approuvé les recommandations du Comité de Rémunérations et de Nominations sur les règles d'attribution des actions gratuites selon la catégorie de fonction et le niveau de responsabilité. Un nombre de 110.000 actions seront ainsi attribuées aux 40 Senior Executives au sein d'UCB. 50.000 actions supplémentaires peuvent être attribuées pendant l'année aux bénéficiaires pour circonstances exceptionnelles sur décision du Comité Exécutif.

c. Documentation:

Le Conseil d'Administration a approuvé la documentation destinée aux bénéficiaires de l'offre, notamment les raisons et les modalités de l'offre, les informations sur le nombre et la nature des valeurs mobilières qui leur sont offertes ainsi que les conditions auxquelles l'offre est soumise.

Délégation de pouvoirs:

Le Conseil d'Administration a décidé de déléguer tous pouvoirs au Président du Comité Exécutif d'UCB, actuellement Roch Doliveux, et au Secrétaire Général d'UCB, actuellement Michèle de Cannart d'Hamale, agissant séparément, avec faculté de déléguer, de manière à s'assurer l'exécution des résolutions prises et notamment pour finaliser les règlements des émissions, la documentation destinée aux bénéficiaires et la procédure d'exercice.

(...)

Rapport financier

Table des matières

Groupe UCB

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

1. Revue des performances de l'entreprise	52
2. Compte de résultat	55
3. Bilan	64
4. Tableau des flux de trésorerie	66
5. Dépenses d'investissement	67
6. Information financière sélectionnée Pro Forma (UCB & Schwarz Pharma regroupés)	67
7. Perspectives pour 2007	70

États financiers consolidés

• Compte de résultat consolidé	71
• Bilan consolidé	72
• Tableau consolidé des flux de trésorerie	73
• Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres	74

Annexes aux états financiers consolidés	75
---	----

Rapport du Collège des Commissaires	115
---	-----

UCB S.A.

États financiers statutaires abrégés d'UCB S.A.	117
• Bilan non-consolidé abrégé d'UCB S.A.	118
• Compte de résultat d'UCB S.A.	119
• Résultat d'UCB S.A. et répartition proposée	120
• Décharge des administrateurs et des auditeurs	120

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

1. Revue des performances de l'entreprise¹

UCB a le plaisir de présenter ses performances de l'année se terminant le 31 décembre 2006 conformément aux normes IFRS. UCB a poursuivi sa transformation pour devenir un leader biopharmaceutique international, qui se concentre sur des domaines spécialisés ciblés, en poursuivant la cession de ses activités non stratégiques et en acquérant une participation majoritaire dans la société pharmaceutique allemande Schwarz Pharma.

Faits marquants:

- Le chiffre d'affaires a augmenté de 8% (soit +9% à taux de change constants) pour atteindre 2.523 millions d'euros (2005: 2.341 millions d'euros), grâce aux ventes nettes soutenues et à une contribution substantielle des redevances perçues. Si l'on exclut l'impact des produits cédés, le chiffre d'affaires aurait enregistré une croissance de 11% (soit +12% à taux de change constants).
- Le produit des ventes nettes a augmenté de 7% (soit +8% à taux de change constants) pour atteindre 2.188 millions d'euros (2005: 2.043 millions d'euros), principalement grâce aux produits phares d'UCB: Keppra[®], Zyrtec[®] et Xyzal[®].
- Excellente progression de Keppra[®], avec des ventes nettes de 761 millions d'euros en hausse de 36% (+37% à taux de change constants), renforçant ainsi sa position de leader du marché aux États-Unis et en Europe qui devrait encore bénéficier d'un élan positif suite à l'homologation de nouvelles indications contre l'épilepsie.
- Ventes soutenues pour l'activité allergie qui ont atteint 704 millions d'euros, soit une hausse de 2% (ou +4% à taux de change constants) le Zyrtec[®] continuant à croître aux États-Unis, tandis que le Xyzal[®] présente une croissance constante (qui fait plus que compenser la perte de Zyrtec[®] en Europe).
- Poursuite des investissements substantiels en R&D de 615 millions d'euros, soit une hausse de 21%, principalement axés sur les diverses indications du Cimzia[™], les successeurs de Keppra[®] et l'oncologie.
- EBITA récurrent de 511 millions d'euros, comprenant une avance de 24 millions d'euros payée par Biogen IDEC pour le CDP323, soit une hausse de 8% (ou +9% à taux de change constants) par rapport aux 475 millions d'euros en 2005.
- EBIT récurrent de 475 millions d'euros, soit une hausse de 9% (ou +10% à taux de change constants) par rapport aux 437 millions d'euros en 2005.
- Le résultat des activités poursuivies a augmenté de 36% pour atteindre 367 millions d'euros, comprenant une

plus-value après impôts de 90 millions d'euros réalisée sur la cession d'activités (Bioproducts) et de produits non stratégiques (Delsym[™], droits sur Corifeo[®], Gastrocrom[®]), d'autres charges non récurrentes après impôts de l'ordre de 30 millions d'euros et des charges financières exceptionnelles après impôts liées à l'acquisition de 11 millions d'euros.

- A périmètre constant (hors chiffre d'affaires des activités cédées dans Bioproducts, Delsym[™], droits sur Corifeo[®] et Gastrocrom[®]), les ventes nettes et le chiffre d'affaires en 2006 auraient enregistré une croissance de 11% (ou +12% à taux de change constants) et l'EBIT récurrent aurait augmenté de 18% (ou +20% à taux de change constants).
- A périmètre constant (hors contribution après impôts des éléments non récurrents, du paiement de Biogen IDEC et des charges financières exceptionnelles liées à l'acquisition), le résultat 2006 des activités poursuivies aurait progressé de 14% (ou +15% à taux de change constants), passant de 261 millions d'euros en 2005 à 295 millions d'euros.

1.1 Changements de périmètre

UCB a poursuivi sa transformation pour devenir un leader biopharmaceutique en annonçant le 25 septembre son intention de lancer le 10 novembre 2006 une offre publique d'achat sur toutes les actions en circulation de Schwarz Pharma. A la clôture de la période d'offre d'échange le 28 décembre 2006, UCB détenait 86,8% de toutes les actions en circulation de Schwarz Pharma sur une base diluée. UCB a par conséquent consolidé le bilan du Groupe Schwarz Pharma au 31 décembre 2006. Les résultats du Groupe Schwarz Pharma seront entièrement consolidés à partir du 1^{er} janvier 2007.

Parallèlement, UCB a poursuivi la réorganisation de son portefeuille par le désinvestissement d'activités ou de produits non stratégiques tels que Bioproducts, Delsym[™], les droits sur Corifeo[®] ou Gastrocrom[®]. Afin de permettre une meilleure comparaison, certains des chiffres repris dans ce Rapport de gestion seront présentés hors produits cédés.

Suite à la vente des activités Surface Specialties restantes en février 2005, UCB incorpore leur résultat financier dans le résultat des activités abandonnées pour les exercices 2005 et 2006.

1.2 Autres événements clés en 2006

Un certain nombre d'événements-clés ont eu ou auront un impact financier sur UCB.

Accords

- **Accord pour Xyzal[®] (levocetirizine) avec Sepracor aux États-Unis:** En février 2006, UCB et Sepracor Inc

¹ En raison des arrondis, il est possible que certaines données financières semblent ne pas concorder dans les tableaux du présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration.

ont conclu un accord de licence relatif à l'antihistaminique lévocétirizine. Conformément à cet accord, Sepracor a concédé une licence exclusive à UCB pour tous les brevets et demandes de brevet aux États-Unis relatifs à la lévocétirizine; Sepracor recevra des redevances sur les ventes des produits de lévocétirizine aux États-Unis.

- **Accord pour Xyzal® avec sanofi-aventis aux États-Unis:** En septembre 2006, UCB et sanofi-aventis ont conclu un accord pour la co-promotion aux États-Unis de Xyzal® (dihydrochloride de lévocétirizine), un antihistaminique délivré sur ordonnance. Selon les termes de l'accord, sanofi-aventis assurera (a) la co-promotion du Xyzal® en partenariat avec UCB aux États-Unis; (b) consolidera le chiffre d'affaires; (c) fera un paiement initial à UCB et effectuera des paiements à différentes étapes du développement et de la commercialisation du médicament, en fonction des approbations réglementaires et d'objectifs de chiffres d'affaires réalisés. Les profits seront répartis entre sanofi-aventis et UCB.
- **Accord pour epratuzumab avec Immunomedics:** En mai 2006, UCB et Immunomedics Inc ont signé un accord mondial de licence, de collaboration et de développement d'epratuzumab. L'accord concède à UCB l'exclusivité mondiale des droits d'exploitation quant au développement et à la commercialisation d'epratuzumab dans toutes ses indications contre les affections auto-immunitaires. Le programme le plus avancé réside dans le traitement du lupus érythémateux systémique (SLE).
- **Accord pour Xyrem® avec Jazz Pharmaceuticals:** En juin 2006, Jazz Pharmaceuticals Inc. a concédé à UCB une licence exclusive pour la commercialisation de tous ses produits contenant de l'oxybate de sodium comme principe actif sous la dénomination commerciale Xyrem® dans la plupart des pays d'Europe ainsi que certains autres pays. En octobre 2006, les parties ont étendu la licence à des pays supplémentaires et à la commercialisation de Xyrem® pour le traitement du syndrome de la fibromyalgie dès son approbation de mise sur le marché pour cette indication.
- **Accord pour Twinject® avec Verus Pharmaceuticals:** En août 2006, UCB et Verus Pharmaceuticals Inc. ont conclu un accord de licence exclusive pour la commercialisation de Twinject® en Europe. Twinject® est un nouvel auto-injecteur d'épinéphrine indiqué dans le traitement d'urgence des réactions allergiques graves. UCB a une option sur la commercialisation du produit sous licence dans tous les territoires extra-européens, à l'exception des États-Unis et du Canada. L'accord expire sur une base nationale à l'échéance du dernier brevet valide pour le produit sous licence ou après dix ans à compter de la date de l'accord, selon l'événement qui survient en dernier lieu.
- **Accord pour CDP323 avec Biogen IDEC:** En octobre 2006, UCB et Biogen IDEC ont conclu un accord de collaboration mondial pour le développement et la commercialisation en commun de CDP323 pour le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente et d'autres indications possibles. Selon les termes de l'accord, UCB a reçu une avance initiale de 30 millions de US dollars et a droit à des paiements additionnels

après avoir atteint certains objectifs de développement et de vente. Par ailleurs, Biogen IDEC contribuera d'une manière significative aux coûts liés aux essais cliniques de phase II et III. Tous les coûts et les bénéfices de la commercialisation seront partagés à part égale.

Transactions:

- **Vente de Bioproducts à Lonza:** En janvier 2006, UCB a vendu sa division Bioproducts Manufacturing, située en Belgique, à Lonza AG en Suisse. La vente a été finalisée le 28 février 2006. Cette division, active dans la fabrication chimique de peptides, employait environ 300 personnes. Le montant total reçu à la clôture pour la vente de la division s'élevait à 120 millions d'euros et a ensuite été ajusté en faveur d'UCB afin de refléter les corrections d'usage du fonds de roulement.
- **Vente de Gastrocrom® à Azur Pharma:** En janvier 2006, UCB a vendu les droits américains de Gastrocrom®, son traitement contre la mastocytose à la société non cotée Azur Pharma. La mastocytose est une maladie causée par la prolifération de cellules appelées mastocytes qui en temps normal, aident le système immunitaire de l'organisme à défendre les tissus contre les infections.
- **Rétrocession des droits sur Corifeo® à Recordati:** En avril 2006, UCB a conclu un accord avec Recordati pour la rétrocession des droits de vente et de commercialisation en Allemagne de Corifeo®, un antihypertenseur inhibiteur calcique, contre le paiement de 10 millions d'euros à UCB.
- **Vente de Delsym™ à Adams Respiratory Therapeutics:** En mai 2006, UCB a signé un accord avec Adams Respiratory Therapeutics Inc. pour vendre Delsym™, un antitussif liquide en vente libre à effet prolongé pendant 12 heures. Par ailleurs, les deux sociétés ont conclu un accord de licence distinct portant sur la technologie de libération progressive pendant 12 heures.

Autorisations réglementaires/ Demandes d'enregistrement

- **Autorisation de mise sur le marché d'Equasym™ XL (formulation à libération prolongée - Equasym™ Retard) en Finlande:** En février 2006, la National Agency for Medicine en Finlande a autorisé la mise sur le marché d'Equasym™ XL pour le traitement du trouble de l'hyperactivité avec déficit de l'attention.
- **Soumission de BLA pour Cimzia™ aux États-Unis:** En février 2006, UCB a soumis une demande d'enregistrement de produit biologique (Biologics License Application - BLA) auprès de l'administration américaine, la Food and Drug Administration (FDA), en vue de l'homologation de Cimzia™ pour le traitement de patients souffrant de la maladie de Crohn.
- **Homologation de la formulation intraveineuse Keppra® en Europe:** En avril 2006, UCB a reçu de la

Commission européenne l'homologation pour l'utilisation de Keppra® en traitement adjuvant des crises partielles avec ou sans généralisation secondaire chez les adultes et les enfants de quatre ans et plus souffrant d'épilepsie.

- **Demande d'autorisation de mise sur le marché à l'AEM pour l'homologation de Cimzia™:** En avril 2006, UCB a soumis une demande d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) à l'European Medicines Agency (EMA – Agence Européenne des Médicaments) en vue de l'homologation de Cimzia™ pour le traitement de patients atteints de la maladie de Crohn.
- **Homologation européenne de Keppra® dans l'épilepsie myoclonique juvénile:** En mai 2006, la Commission européenne a homologué l'utilisation de Keppra® en traitement adjuvant des crises myocloniques chez les adultes et les adolescents de 12 ans et plus atteints d'épilepsie myoclonique juvénile.
- **Enregistrements réglementaires auprès de la FDA et de l'AEM pour Keppra® dans des crises tonico-cloniques généralisées primaires:** En mai 2006, UCB a introduit une demande de variation auprès de l'AEM et une demande supplémentaire de nouveau médicament auprès de la Food and Drug Administration aux États-Unis pour l'utilisation de Keppra® en traitement adjuvant des crises tonico-cloniques généralisées primaires chez les adultes et les enfants de quatre ans et plus souffrant d'épilepsie généralisée idiopathique.
- **Procédure de reconnaissance mutuelle pour Equasym™ XL:** En mai 2006, UCB a annoncé avoir finalisé avec succès la procédure de reconnaissance mutuelle européenne pour l'utilisation d'Equasym™ XL dans le traitement des symptômes du trouble de l'hyperactivité avec déficit de l'attention, le Royaume-Uni agissant en tant qu'état membre de référence.
- **Homologation de Keppra® en Corée:** En juillet 2006, la Food & Drug Administration coréenne a homologué Keppra® comme traitement adjuvant des crises partielles avec ou sans généralisation secondaire chez les adultes souffrant d'épilepsie.
- **Homologation de la formulation intraveineuse de Keppra® aux États-Unis:** En août 2006, UCB a annoncé avoir reçu la lettre d'autorisation de la FDA pour la formulation intraveineuse de Keppra® aux États-Unis.
- **Homologation européenne de Keppra® en monothérapie:** En août 2006, UCB a annoncé que les patients épileptiques nouvellement diagnostiqués en Europe avec des crises partielles peuvent bénéficier d'un traitement de première ligne avec Keppra®.
- **Homologation de Keppra® par la FDA dans l'épilepsie myoclonique juvénile:** En août 2006, la FDA a approuvé l'utilisation de Keppra® en tant que thérapie adjuvante dans le traitement des crises myocloniques chez les adultes et adolescents de 12 ans et plus atteints d'épilepsie myoclonique juvénile.
- **Soumission d'un dossier d'enregistrement pour Xyzal® auprès de la FDA:** En août 2006, UCB a annoncé la soumission d'une demande d'enregistrement auprès de l'autorité réglementaire américaine (FDA) pour l'homologation de Xyzal®, un antihistaminique pour le traitement des symptômes allergiques, de la rhinite allergique saisonnière, de la rhinite allergique apériodique et de l'urticaire idiopathique chronique.
- **Enregistrement de Zyrtec® à usage pédiatrique au Japon:** En octobre 2006, Zyrtec® à usage pédiatrique a été enregistré auprès des autorités réglementaires japonaises.
- **Homologation de Keppra® en Chine:** En novembre 2006, Keppra® a été homologué en Chine comme traitement adjuvant des crises partielles chez les adultes et les enfants âgés de quatre ans et plus.
- **Avis positif de l'AEM sur l'utilisation de Keppra® dans les crises primaires généralisées tonico-cloniques:** En novembre 2006, l'AEM a émis un avis positif recommandant à la Commission européenne d'autoriser la commercialisation de Keppra® en tant que thérapie adjuvante dans le traitement des crises primaires généralisées tonico-cloniques chez les adultes et adolescents de 12 ans avec une épilepsie généralisée idiopathique.
- **Lettre de réponse complète de la FDA sur la BLA de Cimzia™:** En décembre 2006, UCB a reçu une lettre de réponse complète de la part de la Food and Drug Administration américaine, demandant des informations complémentaires et une clarification des données fournies dans sa "Biologics License Application" pour l'homologation de Cimzia™ dans le traitement de la maladie de Crohn.

Pipeline de produits en développement

- **Résultats positifs significatifs de Cimzia™ dans le traitement du psoriasis:** En juillet 2006, UCB a annoncé des résultats positifs significatifs à l'issue de la première étude d'évaluation de l'efficacité et de l'innocuité de Cimzia™ dans le traitement de patients atteints de psoriasis modéré à grave.
- **Résultats positifs de phase II pour brivaracetam:** En septembre 2006, UCB a annoncé des résultats positifs de phase II pour brivaracetam, posant de nouveaux jalons pour le traitement épileptique au-delà de Keppra®.
- **Résultats positifs de phase II pour seletracetam:** En septembre 2006, UCB a annoncé des résultats positifs de l'essai de phase II avec seletracetam, révélant une efficacité marquée chez des patients épileptiques très réfractaires.
- **Progrès préclinique sur le sclerostin en partenariat avec Amgen:** En septembre 2006, UCB a annoncé des progrès dans les essais précliniques sur l'anticorps sclerostine pour le traitement de l'ostéoporose, en partenariat avec Amgen.
- **Essai de phase III pour Keppra® XR:** En septembre 2006, UCB a annoncé le lancement d'un essai clinique de

phase III avec Keppra® XR, les résultats étant attendus au cours du quatrième trimestre 2007.

- **Efficacité de Cimzia™ chez des patients traités antérieurement avec infliximab:** En octobre 2006, UCB a annoncé une nouvelle analyse post hoc du programme d'essai clinique PRECiSE 2 pour Cimzia™ afin de démontrer le maintien d'une rémission et d'une réponse chez des patients souffrant de la maladie de Crohn modérée à grave, peu importe que les patients aient été ou non traités antérieurement avec infliximab.
- **Maintien d'une réponse et d'une rémission de Cimzia™ dans la maladie de Crohn:** En octobre 2006, UCB a annoncé une nouvelle analyse post hoc du programme d'essai clinique PRECiSE 2 pour Cimzia™ afin de démontrer le maintien d'une rémission et d'une réponse chez des patients souffrant de la maladie de Crohn modérée à grave, indépendamment de la durée de la maladie.
- **Etudes positives en phase III de Cimzia™ dans le traitement de la polyarthrite rhumatoïde:** En

décembre 2006, UCB a annoncé des résultats positifs dans l'amélioration des signes et des symptômes à partir des deux nouvelles études de phase III pour Cimzia™ dans le traitement de l'arthrite rhumatoïde.

1.3 Evénements ultérieurs à la date du bilan

- **Vente de la gamme d'automédication d'UCB pour la France, le Benelux, la Suisse et la Grèce:** En janvier 2007, Pierre Fabre, l'un des leaders du marché de l'automédication en Europe, a acquis la gamme d'automédication d'UCB pour la France, le Benelux, la Suisse et la Grèce.
- **Fin de l'accord CDP791 avec ImClone Systems:** En février 2007, UCB et ImClone ont conclu un accord clôturant leur partenariat de développement de CDP791. UCB va bénéficier de la liberté d'exploiter les droits de commercialisation mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle d'ImClone concernant l'action de CDP791 contre le récepteur 2 du facteur de croissance vasculaire endothéliale, un composé oncologique.

1.4 Impact des devises étrangères

Equivalent pour 1 EUR	Taux de change moyen 2006	Taux de change moyen 2005	Augmentation/ (Diminution)	Taux de change à la clôture 2006
US\$	1.255	1.242	-1.0%	1.317
GBP	0.682	0.684	0.3%	0.671
CHF	1.573	1.548	-1.6%	1.607
JPY	145.9	136.8	-6.3%	156.6

Etant donné la dimension mondiale des activités d'UCB, ses résultats financiers sont sensibles aux fluctuations des devises étrangères. Les principales devises qui influent sur ses résultats financiers sont le dollar américain (USD), la livre sterling (GBP), le franc suisse (CHF) et le yen japonais (JPY). Le tableau ci-dessus reprend les taux moyens utilisés pour convertir les produits et charges d'UCB en euros.

(y compris le Japon et les marchés émergents).

Les activités d'UCB sont composées d'un segment commercial: la biopharmacie. Il n'y a pas d'autre catégorie commerciale significative, tant sur le plan individuel que global.

UCB a pour politique de toujours couvrir les flux de trésorerie dans les principales devises de facturation pour limiter l'impact négatif sur les résultats et les flux de trésorerie des fluctuations monétaires. En vue de l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a étendu la période de couverture et couvre actuellement ses opérations transactionnelles pour une période allant jusqu'à 18 mois.

2. COMPTE DE RESULTAT

2.1. Avant-propos

1.5 Segments

Au cours de l'année 2005, UCB a opéré à l'échelle mondiale en se fondant sur deux segments commerciaux: Biopharmaceuticals et Surface Specialties. Suite à la vente de toutes les activités Surface Specialties dans le courant de l'année 2004 (Specialty Films) et 2005 (Specialty Chemicals), la direction d'UCB a revu son rapport interne et a adapté ses informations sectorielles en conséquence. En 2005, les résultats financiers du segment commercial Surface Specialties ont été présentés sous l'intitulé "Activités abandonnées".

Résultat opérationnel récurrent: Vu le grand nombre d'opérations et de décisions de nature exceptionnelle qui ont un impact sur les résultats d'UCB, l'incidence de ces postes "non-récurrents" sera présentée séparément. Outre l'EBIT (résultat avant intérêts et impôts ou résultat opérationnel), une ligne pour "l'EBIT récurrent" (REBIT ou résultat opérationnel récurrent), représentant la rentabilité récurrente des activités biopharmaceutiques, a été insérée. L'EBIT récurrent est égal à la ligne "Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres revenus et charges" figurant dans les états financiers consolidés.

Suite à cette réévaluation de ces informations sectorielles, le format primaire de présentation d'UCB au 1^{er} janvier 2006 est basé sur ses trois principales régions géographiques, à savoir les États-Unis, l'Europe et le Reste du monde

Résultat des activités poursuivies avant éléments non-récurrents: Vu le grand nombre d'opérations et de décisions de nature exceptionnelle qui ont un impact sur les résultats d'UCB pour les deux années sous revue, l'incidence des postes "non-récurrents" et des "postes financiers exceptionnels" sera présentée séparément. A des fins de comparaison, une ligne avec le "Résultat des activités poursuivies avant éléments non-récurrents", représentant la rentabilité récurrente après impôts des

activités biopharmaceutiques, a été insérée. Le résultat des activités poursuivies avant éléments non-récurrents est égal à la ligne "Résultat des activités poursuivies" rapportée dans les états financiers consolidés, corrigé en fonction de l'impact après impôts des éléments non-récurrents et des postes financiers exceptionnels.

Résultat des activités poursuivies à périmètre constant: Par ailleurs, si l'on tient compte de la refonte du portefeuille de produits d'UCB, les chiffres de rentabilité récurrente ont été inclus à périmètre constant, à savoir en excluant pour les deux années sous revue la contribution des produits cédés (Bioproducts, Delsym™, droits sur Corifeo® et Gastrocrom®).

2.2 Ventés nettes par produit

millions EUR	Variation 2006 / 2005			
	Réel 2006	Réel 2005	A taux réels (%)	A taux constants (%)
Keppra®	761	560	36%	37%
Zyrtec® (y compris Zyrtec-D®/Cirrus®)	561	562	(0%)	2%
Xyzal®	143	126	13%	13%
Franchise allergie	704	688	2%	4%
Tussionex™	105	108	(3%)	(2%)
Nootropil®	99	103	(4%)	(3%)
Metadate™ CD/Equasym™ XL	68	51	35%	36%
Atarax®	54	49	11%	11%
Peptides	2	46	(95%)	(95%)
Delsym™	22	31	(31%)	(30%)
BUP-4™	20	28	(28%)	(24%)
Lortab®	20	20	(0%)	1%
Autres produits	332	358	(7%)	(6%)
Ventes nettes rapportées d'UCB	2 188	2 043	7%	8%
États-Unis	1 003	895	12%	13%
Europe	826	786	5%	5%
Japon	195	230	(15%)	(10%)
Marchés émergents	164	132	24%	25%
Ventes nettes d'UCB à périmètre constant ⁽¹⁾	2 158	1 942	11%	12%

⁽¹⁾ hors Bioproducts, Delsym™, droits sur Corifeo® et Gastrocrom®

Les produits des ventes nettes ont augmenté de 7% pour passer de 2.043 millions d'euros à 2.188 millions d'euros. L'impact de la devise est négatif et s'élève à 25 millions d'euros pour l'année, principalement dû à la baisse du dollar américain (-1,0%) et du yen japonais (- 6,3%). A taux de change constants, les ventes nettes ont augmenté de 8%.

Les ventes nettes à périmètre constant, hors ventes des activités et produits cédés Bioproducts, Delsym™, droits sur Corifeo® et Gastrocrom®, auraient augmenté de 11% (ou +12% à taux de change constants).

Les produits suivants ont contribué à la croissance de 7% des ventes (ou +8% à taux de change constants):

Keppra®: Les produits des ventes nettes de Keppra® (levetiracetam) ont progressé de 201 millions euros, soit 36% (+37% à taux de change constants) passant de 560 millions d'euros en 2005 à 761 millions d'euros, grâce à son statut de "golden standard" et aux nouveaux enregistrements de mise sur le marché qui lui ont donné un élan positif (lancement de la formulation intraveineuse aux États-Unis et en Europe, lancement du comprimé 1 gramme, homologation pour épilepsie myoclonique juvénile, homologation de

Information financière Pro Forma: Suite à l'acquisition d'une participation majoritaire dans Schwarz Pharma à la fin décembre 2006, le bilan de Schwarz Pharma a été intégré dans le bilan consolidé d'UCB, alors que la contribution de Schwarz Pharma dans le compte de résultat ne commencera qu'au 1^{er} janvier 2007. Afin de fournir au lecteur une base comparable, des informations financières Pro Forma sélectionnées du groupe combiné pour les années complètes 2006 et 2005, identiques aux informations publiées dans le document d'offre, ont été ajoutées à ce rapport de gestion.

monothérapie pour l'Europe, autorisations en Corée et en Chine). D'excellents résultats ont été enregistrés dans toutes les régions: États-Unis (+37% à taux de change constants pour passer à 482 millions d'euros), Europe (+34% à taux de change constants pour atteindre 251 millions d'euros) et les marchés émergents (+68% à taux de change constants pour atteindre 27 millions d'euros). Keppra® a renforcé sa position de leadership aux États-Unis sur le nouveau marché anti-épileptique. En Europe, Keppra® est devenu leader du marché.

Xyzal®: Les produits des ventes nettes de Xyzal® (levocetirizine) ont continué leur croissance constante sur le marché des antihistaminiques, passant de 126 millions d'euros en 2005 à 143 millions d'euros in 2006, soit une hausse de 13% à taux de change réels et constants. La croissance en Europe de 9% (ou +10% à taux de change constants) à 124 millions d'euros compense la perte enregistrée dans les ventes nettes de Zyrtec® en Europe. Xyzal® est actuellement leader du marché dans 11 pays européens avec, à la fin 2006, une part de marché combinée de 13,4% sur le marché européen des antihistaminiques des cinq principaux pays européens (sur base du nombre de jours de traitement). La pénétration dans les pays émergents

s'est améliorée avec des ventes nettes de Xyzal® en hausse de 44% à 19 millions d'euros.

Zyrtec®: Les produits des ventes nettes de Zyrtec® (cetirizine), y compris la forme décongestionnante (Cirrus® ou Zyrtec-D®), ont diminué de 1 million d'euros, soit une variation de 0%, passant de 562 millions d'euros à 561 millions d'euros. Ces chiffres reflètent la croissance soutenue aux États-Unis et sur les marchés émergents, compensant la saison pollinique particulièrement faible au Japon ainsi que la poursuite de l'érosion en Europe due à la concurrence des génériques, des réformes en matière de remboursement et du passage vers Xyzal®. Les ventes nettes de Zyrtec® enregistrées par UCB pour les États-Unis représentent la part d'UCB dans la marge brute réalisée par Pfizer et UCB ainsi que les ventes de cetirizine en vrac à Pfizer, soit un total de 273 millions d'euros pour 2006. Les ventes nettes totales de Zyrtec® et Zyrtec-D® aux États-Unis se sont accrues de 15%, passant de 1.362 millions de dollars américains à 1.568 millions de dollars américains. Zyrtec® a renforcé son leadership sur le marché américain, comme l'indique sa part de marché de 34,0% à la fin décembre 2006 (sur base du nombre de jours de traitement). La croissance de 10% de Xyzal®, passant de 113 millions à 124 millions d'euros, a un peu plus que compensé la baisse des ventes nettes de Zyrtec® et de Cirrus® qui sont passées de 110 millions d'euros à 100 millions d'euros. Au Japon, l'ensemble du marché des antihistaminiques a diminué en 2006 avec une saison pollinique en dessous de la moyenne qui a suivi une saison pollinique exceptionnellement sévère en 2005. La part de marché combinée de Zyrtec® atteinte par nos codistributeurs, Dai-ichi et GSK Japon, s'est élevée à 10,1% à la fin 2006 (sur base du nombre de jours de traitement), ce qui nous positionne juste en dessous du leader du marché. Cela a entraîné une diminution de 17% (ou -12% à taux de change constants) des ventes nettes de Zyrtec® au Japon, passant de 166 millions d'euros à 138 millions d'euros.

Activités Allergie: Etant donné la forte croissance de Xyzal®, les résultats soutenus de Zyrtec® aux États-Unis et sur les marchés émergents, et malgré une baisse au Japon et les pertes continues de Zyrtec® en Europe, les ventes nettes pour l'ensemble des activités Allergie ont augmenté de 2% (ou +4% à taux de change constants) d'une année à l'autre, passant de 688 millions d'euros à 704 millions d'euros. Sur la

base du nombre de jours de traitement, la part de marché de la franchise allergie d'UCB a atteint, à la fin 2006, 34,0% aux États-Unis, 18,9% en Europe et 10,1% au Japon.

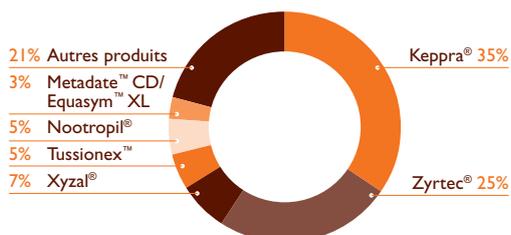
Tussionex™: Les produits des ventes nettes de Tussionex™, produit antitussif vendu uniquement aux États-Unis, ont atteint 105 millions d'euros en 2006, ce qui représente une baisse de 3 millions d'euros ou -3% par rapport à 2005 (ou -2% à taux de change constants), en raison de la saison très douce générant peu de toux et de rhume durant le premier trimestre de 2006. A la fin 2006, la part de marché aux États-Unis dépassait 46%.

Metadate™ CD/Equasym™ XL: Les produits des ventes nettes de ce traitement pour le trouble de l'hyperactivité avec déficit de l'attention se sont élevés à 68 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 35% par rapport à 2005 (ou +36% à taux de change constants). Ce produit est vendu sous la marque Metadate™ CD aux États-Unis (63 millions d'euros, soit une hausse de +30% à taux de change constants, suite à de nouvelles formes de dosage et à une augmentation de la part de marché) et Equasym™ XL en Europe (5 millions d'euros suite à un lancement dans plusieurs pays).

Autres produits: Les produits des ventes nettes ont diminué de 14%, passant de 635 millions d'euros à 549 millions d'euros. Parmi les produits majeurs qui ont contribué aux ventes nettes figurent Nootropil® (piracetam), médicament qui apporte une amélioration cognitive, avec des ventes nettes en légère baisse de 99 millions d'euros (par rapport à 103 millions d'euros), Atarax® (hydroxyzine), un tranquillisant avec des ventes de 54 millions d'euros en hausse de 11% sur douze mois ainsi que les produits abandonnés tels que les peptides (Bioproducts: cédés en février 2006, -43 millions d'euros), Delsym™ (antitussif, cédé en mai 2006, -10 millions d'euros) ou Corifeo® et Gastrocrom® (cédés respectivement en avril et janvier 2006). Les produits matures, comme Lortab™ (antidouleur - États-Unis) dont les produits des ventes nettes s'élèvent toujours à 20 millions d'euros ou BUP-4™ (incontinence urinaire - Japon) dont les ventes sont passées de 28 millions d'euros à 20 millions d'euros en raison de la concurrence des génériques, se défendent bien. Si l'on exclut l'impact des produits cédés, les autres produits auraient diminué de 2%, passant de 334 millions d'euros à 326 millions d'euros.

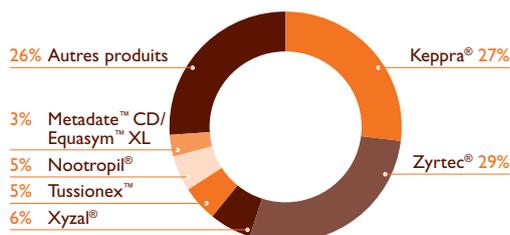
Ventes nettes par produit 2006

2 188 millions €



Ventes nettes par produit 2005

2 043 millions €



Les produits des ventes nettes de Keppra®, à 761 millions d'euros en 2006, représentent une part croissante des produits des ventes nettes de 35% par rapport à 27% en 2005. Les activités Allergie (y compris Zyrtec® et Xyzal®), avec des ventes nettes de 704 millions d'euros en 2006, représentent 32% des produits des ventes nettes totales,

contre 34% en 2005. Tous les autres produits, représentant 723 millions d'euros de ventes nettes, correspondent à 33% des ventes nettes totales en 2006 contre 39% l'année précédente, cette baisse étant en partie due à la cession de plusieurs produits.

2.3 Ventes nettes par zone géographique

millions EUR	Variation 2006 / 2005			
	Réel 2006	Réel 2005	A taux réels (%)	A taux constants (%)
États-Unis				
Keppra®	482	356	35%	37%
Zyrtec® (y compris Zyrtec-D®)	273	244	12%	13%
Tussionex™	105	108	(3%)	(2%)
Metadate™ CD	63	49	28%	30%
Peptides	2	42	(94%)	(94%)
Delsym™	22	31	(31%)	(30%)
Lortab®	20	20	(0%)	1%
Autres produits	35	44	(20%)	(19%)
Produits des ventes nettes États-Unis	1 003	895	12%	13%
A périmètre constant ⁽¹⁾	978	818	20%	21%
Europe				
Keppra®	251	187	34%	34%
Zyrtec® (y compris Cirrus®)	100	110	(9%)	(9%)
Xyzal®	124	113	9%	10%
Franchise allergie	223	223	0%	1%
Atarax®	37	34	6%	7%
Nootropil®	73	78	(6%)	(5%)
Autres produits	242	264	(8%)	(8%)
Produits des ventes nettes Europe	826	786	5%	5%
A périmètre constant ⁽¹⁾	820	763	9%	10%
Japon				
Zyrtec®	138	166	(17%)	(12%)
BUP-4™	20	28	(28%)	(24%)
Stogar®	14	15	(10%)	(5%)
Autres produits	23	21	12%	20%
Produits des ventes nettes Japon	195	230	(15%)	(10%)
Marchés émergents				
Keppra®	27	16	67%	68%
Zyrtec® (y compris Cirrus®)	50	42	20%	19%
Xyzal®	19	13	44%	44%
Franchise allergie	69	55	26%	25%
Nootropil®	26	25	1%	1%
Autres produits	42	35	20%	21%
Produits des ventes nettes marchés émergents	164	132	24%	25%
A périmètre constant ⁽¹⁾	164	131	25%	25%
Produits des ventes nettes totales	2 188	2 043	7%	8%
A périmètre constant ⁽¹⁾	2 158	1 942	11%	12%

⁽¹⁾ hors Bioproducts, Delsym™, droits Corifeo® et Gastrocrom®

Toutes les zones géographiques, à l'exception du Japon, ont contribué à la croissance de 7% en 2006 par rapport à 2005 (ou +8% à taux de change constants):

États-Unis: Les ventes nettes déclarées par UCB sur le marché d'Amérique du Nord ont pour la première fois dépassé 1 milliard d'euros. Elles ont atteint 1.003 millions d'euros en 2006 (1.258 millions de dollars américains),

soit une augmentation de 12% par rapport à l'année précédente (ou +13% à taux de change constants) malgré l'impact négatif des produits cédés. Hors produits cédés (Bioproducts, Delsym™, Gastrocrom®), la croissance des ventes nettes aurait été de 21% à taux de change constants. Les ventes nettes de Keppra® ont poursuivi leur croissance soutenue et s'élevaient à 482 millions d'euros (ou 605 millions de dollars américains) en 2006, soit une hausse

de 37% par rapport à l'année précédente à taux de change constants. Les ventes d'antiallergiques pour les États-Unis reflètent la part de la marge brute générée sur Zyrtec® et Zyrtec-D® par la co-promotion Pfizer et UCB ainsi que les ventes du principe actif cetirizine à Pfizer. Les ventes nettes (y compris aux Caraïbes) réalisées par Pfizer et UCB ayant atteint 1.568 millions de dollars américains en 2006 (ou 1 250 millions d'euros), UCB a enregistré sa part de 25% dans la marge brute de la co-promotion, soit environ 21% des ventes nettes, à savoir 265 millions d'euros, en plus des 8 millions de ventes de cetirizine en vrac, c'est-à-dire un total de 273 millions d'euros pour 2006 (soit une hausse de 13% par rapport à 2005 à taux de change constants). En raison de la saison douce générant peu de toux et de rhumes pendant le premier trimestre 2006, les ventes nettes de Tussionex™ ont diminué de 2% à taux de change constants pour passer de 108 millions d'euros en 2005 à 105 millions d'euros en 2006. Metadate™ CD, le traitement pour le trouble de l'hyperactivité avec déficit de l'attention, a bénéficié d'une promotion ciblée et de nouvelles formes de dosage, ce qui a conduit à une augmentation de 30% des ventes nettes à taux de change constants pour atteindre 63 millions d'euros. Les ventes nettes des autres produits se sont élevées à 79 millions d'euros, soit une baisse de 58 millions d'euros par rapport à 2005, si l'on intègre l'impact négatif des produits cédés à hauteur de 52 millions d'euros.

Europe: Les produits des ventes nettes pour l'Europe se sont élevés à 826 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 5% par rapport à 2005 à taux de change réels et constants. Hors produits cédés (Corifeo®, Bioproducts), les ventes nettes auraient augmenté de 10% à taux de change constants. Les ventes nettes de Keppra® ont représenté 251 millions d'euros, soit une augmentation de 34% par rapport à la même période l'année passée, à taux de change réels et constants. La croissance de 10% de Xyzal® - de 113 millions à 124 millions d'euros - a un peu plus que compensé le recul des ventes nettes de Zyrtec® et de Cirrus® de 110 millions d'euros à 100 millions d'euros. Nootropil® a encore représenté 73 millions d'euros dans les ventes nettes européennes, révélant une diminution de

5% suite à l'érosion des prix. Les ventes nettes des autres produits ont atteint 279 millions d'euros dans les ventes nettes européennes, soit une réduction de 20 millions d'euros par rapport à l'année passée, dont 17 millions d'euros proviennent de l'impact des produits cédés.

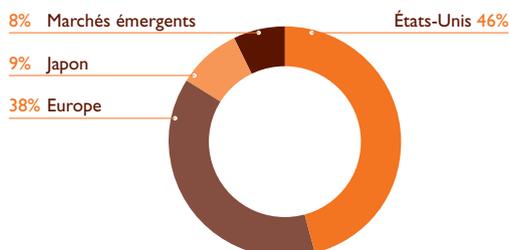
Japon: En 2006, les produits des ventes nettes japonaises ont diminué de 230 millions d'euros à 195 millions d'euros, soit une baisse de 15% (-10% à taux de change constants). Il convient de noter que les excellents résultats de Zyrtec® sur ce marché, dus à une saison pollinique supérieure à la moyenne en 2005, n'ont pas pu se répéter en 2006, ce qui a conduit à une perte de 29 millions d'euros dans les ventes nettes (ou -12% à taux de change constants). Hormis l'allergie, qui représente 138 millions d'euros de ventes nettes, la contribution des autres produits (BUP-4™, Stogar® ou Cinalong®) a atteint 57 millions d'euros en 2006, soit une baisse de 4% à taux de change constants par rapport à 2005, surtout suite à l'arrivée du générique BUP-4™ et à la concurrence accrue pour Stogar®, un bloqueur H2, des inhibiteurs de la pompe à protons.

Reste du monde: Les produits des ventes nettes dans le Reste du monde ont atteint 164 millions d'euros en 2006, en augmentation de 24% (ou +25% à taux de change constants). La plupart des produits ont enregistré une croissance; le taux de croissance des ventes nettes pour les produits antiallergiques était de 25% à taux de change constants (+44% pour Xyzal® et +19% pour Zyrtec®/Cirrus®), les ventes de Keppra® ont progressé de 68% par rapport à l'année passée, reflétant ainsi les lancements récents et les autorisations réglementaires. Nootropil® a légèrement augmenté et d'autres produits (y compris Atarax®) ont enregistré une hausse de 21%.

Les produits des ventes nettes aux États-Unis de 1.003 millions en 2006 ont représenté 46% des ventes nettes totales, par rapport à 44% en 2005. L'Europe, avec ses 826 millions d'euros de ventes nettes, a représenté 38% des ventes nettes totales en 2006, tout comme en 2005. La proportion des ventes nettes au Japon a diminué de 11% à 9% en 2006 et quant au Reste du monde, elle a augmenté de 6% à 7%.

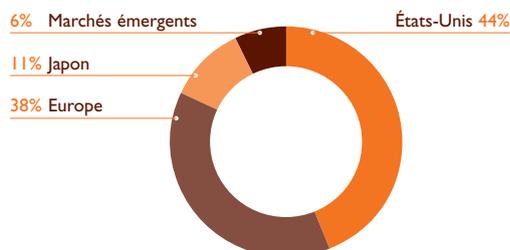
Ventes nettes par région 2006

2 188 millions €



Ventes nettes par région 2005

2 043 millions €



2.4 Produits et charges des redevances

millions EUR	Variation 2006 / 2005			
	Réel 2006	Réel 2005	A taux réels (%)	A taux constants (%)
Produits des redevances				
Zyrtec® US	152	135	12%	13%
Liées à Boss	63	116	-46%	-46%
Autres	121	47	158%	159%
Produits totaux des redevances	335	298	12%	13%
Charges des redevances				
Liées à Boss	(31)	(47)	33%	33%
Autres	(29)	(8)	-253%	-254%
Charges totales des redevances	(61)	(55)	-10%	-10%
Produits nets des redevances	274	243	13%	14%
Zyrtec® E.U.	152	135	12%	13%
Boss	31	69	-55%	-55%
Autres	91	39	137%	138%

Les produits nets des redevances pour 2006 se sont élevés à 274 millions d'euros, soit une hausse de 13% par rapport à l'année passée ou +14% à taux constants:

- Les produits des redevances se sont élevés à 335 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 12% par rapport aux 298 millions d'euros en 2005 (ou +13% à taux constants). Les produits des redevances générées sur les ventes de Zyrtec® aux États-Unis équivalent approximativement à 12% des ventes nettes. Les ventes nettes de Zyrtec® aux États-Unis réalisées par Pfizer/UCB ont augmenté de 1.362 millions de dollars américains en 2005 à 1.568 millions de dollars américains en 2006, entraînant une hausse de 12% des produits des redevances à 152 millions d'euros.

L'évolution des ventes des produits tiers sous-jacents à ces redevances (essentiellement Herceptin®, Avastin® et Pertactin®) en 2006, combinée à un revenu unique suite aux paiements rétroactifs de revenus sur contrat à façon, à des taux et des flux de redevance accrus sur la propriété intellectuelle d'UCB, a plus que compensé l'interruption des redevances reçues sur la propriété intellectuelle liée à Boss.

- Les charges des redevances de 61 millions d'euros, qui sont comptabilisées en coût des ventes, ont augmenté de 10% par rapport à l'année dernière du fait d'une augmentation contractuelle des taux de redevance Boss au cours du premier semestre de l'année et d'une hausse des ventes des produits sous-jacents.

2.5 Marge brute

millions EUR	Variation 2006 / 2005			
	Réel 2006	Réel 2005	A taux réels (%)	A taux constants (%)
Chiffre d'affaires	2 523	2 341	8%	9%
Ventes nettes	2 188	2 043	7%	8%
Produits des redevances	335	298	12%	13%
Coût des ventes	(541)	(550)	2%	1%
Coût des ventes des produits et services	(452)	(466)	3%	2%
En % des produits des ventes nettes	-20.7%	-22.8%		
Charges des redevances	(61)	(55)	-10%	-10%
Amortissement des actifs incorporels liés aux ventes	(28)	(29)	4%	4%
Marge brute	1 982	1 791	11%	12%
En % du chiffre d'affaires	78.6%	76.5%		
dont				
Produits et services	1 735	1 577	10%	11%
En % des produits des ventes nettes	79.3%	77.2%		
Produits nets des redevances	274	243	13%	14%
Dépréciation des actifs incorporels liés aux ventes	(28)	(29)	4%	4%

La marge brute a atteint 1.982 millions d'euros en 2006, ce qui correspond à une hausse de 11% (191 millions d'euros par rapport à 2005 ou +12% à taux de change constants). En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute a représenté 78,6% en 2006 à taux de change réels et constants, par rapport à 76,5% en 2005. Le coût des ventes est composé de trois catégories principales, à savoir le coût des ventes des produits et services, les charges des redevances ainsi que les charges d'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes:

- **Coût des ventes des produits et services:** Le coût des ventes des produits et services a diminué de 13 millions d'euros pour passer de 466 millions d'euros en 2005 à 452 millions d'euros en 2006, alors que les produits des ventes nettes ont progressé de 145 millions d'euros, passant de 2.043 millions d'euros à 2.188 millions sur la même période. Le ratio coût des ventes sur ventes nettes (20,7% en 2006) s'est fortement réduit par rapport à 2005 (22,8%), reflétant les améliorations apportées au niveau de la production et un effet favorable du mix de produits.

- **Charges des redevances:** Les redevances payées sont passées de 55 millions d'euros en 2005 à 61 millions d'euros en 2006 suite à l'accroissement des charges des redevances liées aux brevets, principalement en raison d'une croissance contractuelle des taux de redevance Boss au cours du premier semestre de l'année et à une augmentation des ventes des produits tiers sous-jacents.
- **Charges d'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux ventes:** Conformément à la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises), UCB a fait ressortir une quantité significative d'immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech (Recherche et Développement en cours, savoir-faire de fabrication, flux de redevances, dénominations commerciales, etc.) dans le bilan, ce qui donne lieu à des charges d'amortissement supplémentaires de 28 millions d'euros en 2006, soit une légère baisse par rapport à 2005 vu qu'une perte de valeur pour certaines immobilisations incorporelles a été enregistrée fin 2005 et que la valeur des immobilisations incorporelles liées à Delsym™ a été portée à zéro suite à sa cession en mai 2006.

2.6 EBIT récurrent et EBITA récurrent

Les charges d'exploitation qui englobent les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement, les frais généraux et administratifs ainsi que les autres produits et charges d'exploitation ont atteint 1.507 millions d'euros en 2006 par rapport à 1.354 millions d'euros en 2005, soit une hausse de 11% (ou +12% à taux de change constants):

- **Frais commerciaux:** 733 millions d'euros, soit 33,5% des ventes nettes, ont été dépensés en 2006 en frais commerciaux, principalement en personnel et matériel de promotion, ce qui représente une hausse de 80 millions d'euros par rapport à 2005 ou 12% (+14% à taux de change constants), reflétant:

- a) Poursuite des préparatifs pour le lancement de Cimzia™;
- b) Une reclassification des rabais de 18 millions d'euros en commissions en 2006 (qui font à présent partie des frais commerciaux), suite au nouveau contrat de co-distribution pour le Zyrtec® au Japon qui a été conclu avec GSK Japon le 1^{er} juillet 2005;
- c) Lancements de produits tels que Equasym™ XL et Xyrem® en Europe.

Si l'on exclut les coûts incrémentaux liés aux préparatifs de Cimzia™ et à la reclassification japonaise, les frais commerciaux en 2006 n'auraient progressé que de 3% (ou +4% à taux de change constants), ce qui représente 30,7% des ventes nettes. Ce ratio s'élevait à 32,0% en 2005.

- **Frais de recherche et développement:** Les frais de recherche et développement ont augmenté de 104 millions d'euros, ou 21% en 2006, passant de 511 millions d'euros en 2005 à 615 millions d'euros, représentant les investissements accrus dans Cimzia™ pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et du psoriasis, les successeurs de Keppra®, epratuzumab, des projets prometteurs dans le pipeline ainsi que dans des affaires médicales. Les dépenses totales en recherche et développement, y compris les affaires médicales, ont atteint 28,1% des ventes nettes en 2006, par rapport à 25,0% en 2005.
- **Frais généraux et administratifs:** Par rapport aux 191 millions d'euros en 2005, les frais généraux et administratifs sont passés à 196 millions d'euros en 2006, ce qui représente une hausse de 3%, principalement due à l'inflation générale des salaires, à des corrections de pension négatives et à des dépenses accrues dans certaines fonctions centrales, partiellement compensées par des mesures d'économie.

millions EUR	Réal 2006	Réal 2005	Variation 2006 / 2005	
			A taux réels (%)	A taux constants (%)
Chiffre d'affaires	2 523	2 341	8%	9%
Ventes nettes	2 188	2 043	7%	8%
Produits des redevances	335	298	12%	13%
Marge brute	1 982	1 791	11%	12%
En % du chiffre d'affaires	78.6%	76.5%		
Frais commerciaux	(733)	(653)	-12%	-14%
En % des ventes nettes	-33.5%	-32.0%		
Frais de recherche et développement	(615)	(511)	-21%	-21%
En % des ventes nettes	-28.1%	-25.0%		
Frais généraux et administratifs	(196)	(191)	-3%	-3%
En % des ventes nettes	-9.0%	-9.3%		
Autres produits/Charges d'exploitation	37	1		
Charges d'exploitation totales	(1 507)	(1 354)	-11%	-12%
EBIT récurrent (REBIT)	475	437	9%	10%
En % des ventes nettes	21.7%	21.4%		
En % du chiffre d'affaires	18.8%	18.7%		
+ Dépréciation des immobilisations incorporelles		36	38	
EBITA récurrent (REBITA)	511	475	8%	9%
+ Dépréciation	54	54		
EBITDA récurrent (REBITDA)	566	529	7%	8%
EBIT récurrent à périmètre constant⁽¹⁾	466	397	18%	20%

⁽¹⁾ hormis contribution de Bioproducts, Delsym™ et droits sur Corifeo®

- **Autres produits/charges d'exploitation:** Les autres produits/charges d'exploitation s'élevaient à 37 millions d'euros, soit une amélioration de 36 millions d'euros, y compris les 24 millions d'euros (ou 30 millions de dollars américains) provenant de Biogen IDEC comptabilisés pour l'accord de collaboration mondial visant à développer et à commercialiser conjointement le CDP323 pour le traitement de la sclérose en plaques et autres indications potentielles, ainsi qu'une redevance anticipée reçue en septembre 2006 de sanofi-aventis en rapport avec l'accord de promotion conjointe aux États-Unis de l'antihistaminique sur ordonnance, Xyzal®, les opérations de remboursement de l'assurance ou de la TVA en 2006 et le changement dans la comptabilisation du bénéfice sur la co-promotion du Zyrtec® au Japon, les 4 millions d'euros de bénéfices partagés de Sumitomo étant comptabilisés dans les dépenses en 2005 et plus en 2006.

L'EBIT récurrent, ou REBIT, correspond à la ligne «Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers, coûts de restructuration et autres revenus et charges» présentée dans les états financiers consolidés, et exclut un certain nombre d'éléments de produits et charges de nature non récurrente. Le REBIT a atteint 475 millions

d'euros en 2006, soit une hausse de 9% par rapport à 2005 (ou +10% à taux de change constants). En pourcentage du chiffre d'affaires, le REBIT s'est légèrement amélioré de 18,7% et même plus si l'on corrige l'impact négatif des taux de change en 2006. Par rapport aux produits des ventes nettes, le REBIT est passé de 21,4% à 21,7% (et même 21,9% à taux constants). Corrigé de la variation des produits cédés, **l'EBIT récurrent à périmètre constant** se serait amélioré de 20% à taux de change constants. Si l'on exclut l'impact positif du chiffre d'affaires de 24 millions d'euros comptabilisé en 2006 pour Biogen IDEC, l'EBIT récurrent à périmètre constant aurait augmenté de 13% à taux de change constants.

L'EBITA récurrent ou REBITA (c'est-à-dire l'EBIT avant charges d'amortissement des actifs incorporels), s'est élevé à 511 millions d'euros en 2006, soit une croissance de 8% par rapport à 2005 (ou +9% à taux de change constants). Au même moment, **l'EBITDA récurrent** (ou EBIT récurrent avant charges d'amortissement des immobilisations incorporelles et frais de dépréciation) a atteint 566 millions d'euros en 2006, soit une hausse de 7% par rapport à l'année passée (ou +8% à taux de change constants).

2.7 Résultat des activités poursuivies

millions EUR	Réel 2006	Réel 2005	Variation 2006 / 2005	
			A taux réels (%)	A taux constants (%)
EBIT récurrent	475	437	9%	10%
Frais de dépréciation d'actifs non financiers	(4)	(67)		
Coûts de restructuration	(22)	(39)		
Autres produits /(charges)	122	33		
EBIT (résultat opérationnel)	571	364	57%	59%
Charges financières	(39)	(42)		
Produits/charges financières uniques	(15)	40		
Résultat avant impôts	517	362	43%	44%
Impôts	(150)	(92)		
Résultat des activités poursuivies	367	270	36%	37%
<i>Avant éléments non-récurrents</i>	<i>307</i>	<i>319</i>	<i>-4%</i>	<i>-3%</i>
<i>Avant éléments non-récurrents et financiers exceptionnels</i>	<i>318</i>	<i>290</i>	<i>10%</i>	<i>11%</i>
<i>Avant éléments exceptionnels et revenu Biogen</i>	<i>302</i>	<i>290</i>	<i>4%</i>	<i>5%</i>
Résultat des activités poursuivies à périmètre constant				
⁽¹⁾ avant éléments exceptionnels et revenu Biogen IDEC	295	261	13%	14%

⁽¹⁾ hors contribution après impôts de Bioproducts, Delsym™ et droits sur Corifeo®

Éléments non-récurrents: En tenant compte d'un certain nombre d'éléments de produits et de charges non récurrents, et afin de faciliter l'analyse de la rentabilité sous-jacente des activités biopharmaceutiques d'UCB, l'impact des éléments «non-récurrents» sera présenté séparément:

- **Frais de dépréciation d'actifs non financiers:** Conformément à la norme IFRS 3 (Regroupement d'entreprises), UCB a exprimé les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech à leur juste valeur. Par conséquent, 787 millions d'euros d'immobilisations incorporelles ont été initialement comptabilisés dans les états financiers consolidés, à savoir

pour des molécules brevetées en cours de recherche et développement, le savoir-faire de fabrication, les flux des redevances liés à des produits brevetés et les dénominations commerciales. Ces immobilisations incorporelles sont dépréciées une fois qu'elles sont commercialisées, ce qui suppose des frais de dépréciation de 28 millions d'euros pour les immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Celltech en 2006. Dans le cadre du processus annuel de révision, UCB a comptabilisé des frais de dépréciation de 0,5 million d'euros en 2006 sur les dénominations commerciales. En outre, une réduction de la valeur comptable de CDP435 a été comptabilisée vu le manque de perspectives de la molécule.

- **Coûts de restructuration:** Des coûts de restructuration d'environ 22 millions d'euros ont été comptabilisés en 2006 par rapport aux 39 millions d'euros en 2005. Ils sont pour la plupart liés à la fermeture d'un site de production annoncé au cours du premier semestre 2006, à la fermeture de bureaux et à une poursuite de la refonte des activités de production et englobent déjà certaines dépenses d'intégration liées à l'acquisition de Schwarz Pharma.

- **Autres produits/charges:** Certaines cessions d'activités ou de produits non-stratégiques ont été annoncées et clôturées en 2006, ce qui a généré des bénéfices et des plus-values de 135 millions d'euros avant impôts:

a) Vente de la division Bioproducts Manufacturing: En janvier 2006, UCB a vendu sa division de Bioproducts Manufacturing, située en Belgique, à Lonza AG basée en Suisse. La vente a été finalisée le 28 février 2006. Cette division, active dans la fabrication chimique de peptides, employait environ 300 personnes. Le montant total reçu à la clôture de la vente de cette division s'élevait à 120 millions d'euros et a ensuite été ajusté en faveur d'UCB afin de refléter les corrections d'usage du fonds de roulement. La plus-value comptabilisée en 2006 sur cette transaction a atteint 59 millions d'euros avant impôts (ou 40 millions d'euros après impôts).

b) Vente de Gastrocrom® à Azur Pharma: En janvier 2006, UCB a vendu les droits américains de Gastrocrom®, son traitement contre la mastocytose à la société non cotée Azur Pharma. Par conséquent, une plus-value avant impôts de 9 millions d'euros a été comptabilisée en 2006 (6 millions d'euros après impôts).

c) Rétrocession des droits sur Corifeo® à Recordati: En avril 2006, UCB a conclu un accord avec Recordati pour la rétrocession des droits de vente et de commercialisation en Allemagne de Corifeo®, un antihypertenseur inhibiteur calcique, contre le paiement de 10 millions d'euros à UCB, équivalant à la plus-value avant impôts comptabilisée en 2006 (ou 9 millions d'euros après impôts).

d) Vente de Delsym™ OTC: En mai 2006, UCB a signé un accord avec Adams Respiratory Therapeutics Inc. pour vendre Delsym™, un antitussif liquide en vente libre à effet prolongé pendant 12 heures. Par ailleurs, les deux sociétés ont conclu un accord de licence distinct portant sur la technologie de libération progressive pendant 12 heures. Cette transaction a généré une plus-value de 57 millions d'euros avant impôts (ou 36 millions d'euros après impôts).

En réduction des plus-values, plusieurs provisions ont été comptabilisées en vue de dettes futures suite à une révision périodique du risque.

Résultat opérationnel ou EBIT: En prenant en considération les éléments non récurrents ci-dessus, l'EBIT s'est élevé à 571 millions en 2006, par rapport aux 364 millions d'euros pour 2005, ce qui représente une hausse de 57% par rapport à 2005 (ou +59% à taux de change constants).

Eléments non opérationnels

- **Charges financières:** En 2006, les charges financières se sont élevées à 54 millions d'euros mais comprenaient 15 millions d'euros de dépenses relatives à l'acquisition de Schwarz Pharma (voir détail ci-dessous). Il faut comparer ce chiffre aux charges financières nettes de 2 millions d'euros en 2005, qui ont été influencées positivement par un produit financier exceptionnel lié à des transactions inter-sociétés suite à la restructuration des entités de Celltech (voir détail ci-dessous). Hors impact de ces charges financières exceptionnelles, les charges financières récurrentes ont diminué de 3 millions d'euros pour passer de 42 millions d'euros à 39 millions d'euros, malgré des charges additionnelles qui ont été comptabilisées en 2006 suite à la couverture de plusieurs emprunts inter-sociétés en devises révélant une marge d'intérêts significative par rapport à l'euro.

- **Produits/charges financières uniques:** Les chiffres rapportés en 2006 incluaient 15 millions de charges financières avant impôts liées à l'acquisition de Schwarz Pharma, notamment pour les remboursements anticipés des placements privés existants avec des taux d'intérêt élevés, qui ont dû être refinancés suite au financement de la nouvelle acquisition, les frais d'engagement bancaires et les charges d'intérêt liées au financement de l'acquisition. Les chiffres rapportés en 2005 incluaient 42 millions de produits avant impôts en rapport avec la couverture de transactions inter-société liées à la restructuration des entités héritées de Celltech et l'application en 2005 de la politique de couverture d'UCB pour les emprunts inter-société, contrairement à ce qui avait été fait chez Celltech avant son acquisition par UCB.

- **Charges d'impôt sur le résultat:** Le taux d'imposition sur les activités récurrentes s'élève en moyenne à 27% en 2006, conformément à 2005. Par contre, le taux d'imposition sur les éléments non-récurrents est en moyenne de 37,4% étant donné que la majorité des plus-values réalisées sur des transactions d'actifs sont taxées dans des juridictions avec des taux d'imposition plus élevés (États-Unis et Belgique) et que certaines provisions/dépenses ne sont pas déductibles.

Résultat des activités poursuivies: Pour 2006, le résultat des activités poursuivies a atteint 367 millions d'euros, soit une hausse annuelle de 100 millions d'euros ou 37% à taux de change constants, ce qui correspond à l'impact après impôts des éléments non-récurrents de 60 millions d'euros (provenant des plus-values importantes), de la croissance de 8% des ventes nettes à taux constants, des produits de redevances nettes élevées en rapport avec Celltech et de la réduction des coûts de production malgré des volumes de vente accrus. Cela a permis de compenser l'impact négatif après impôts de 11 millions d'euros dû à des charges financières exceptionnelles liées à l'acquisition, à des investissements accrus en recherche et développement et dans le marketing et la vente ainsi qu'à la perte de la contribution des produits cédés.

A périmètre constant et en excluant les éléments non-récurrents, à savoir en excluant la contribution après impôts des produits cédés (Bioproducts, Delsym™, droits sur Corifeo® et Gastrocrom®) ainsi que l'impact après impôts des éléments non-récurrents, des éléments

financiers exceptionnels et du revenu comptabilisé pour le paiement reçu de Biogen IDEC, le résultat des activités poursuivies aurait été supérieur de 38 millions d'euros par rapport à 2005, ou +14% à taux de change constants.

2.8 Résultat (y compris l'impact des activités abandonnées)

millions EUR	Réal 2006	Réal 2005	Variation 2006 / 2005	
			A taux réels (%)	A taux constants (%)
Résultat des activités poursuivies	367	270	36%	37%
Résultat des activités abandonnées	-	485		
Résultat de l'exercice	367	755	-51%	-51%

Le résultat des activités abandonnées reflétait en 2005 deux mois d'activité dans la division cédée Specialty Chemicals, qui a apporté une contribution de 10 millions d'euros en plus d'une plus-value de 475 millions d'euros réalisée sur la vente de la division. Sur une base déclarée, le résultat de

l'année s'est élevé en 2006 à 367 millions d'euros, reflétant l'impact neutre des activités abandonnées en 2006, par rapport à 755 millions d'euros en 2005, ce qui représente une baisse de 51%.

3. Bilan

millions EUR	2006		2005
	Groupe UCB + Schwarz	Groupe UCB	Groupe UCB
Actifs non courants	8 143	3 290	3 414
Immobilisations incorporelles	2 537	720	721
Goodwill	4 346	1 572	1 663
Autres actifs non courants	1 260	998	1 030
Actifs courants	2 355	1 646	1 343
Total de l'actif	10 498	4 936	4 757
Capitaux propres ⁽¹⁾	4 778	2 491	2 409
Capital et réserves	4 411	2 123	1 654
Résultat de la période	367	367	755
Passifs non courants	4 199	1 423	1 601
Passifs courants	1 521	1 023	747
Total du passif et capitaux propres	10 498	4 936	4 757
Dette nette	(2 111)	(339)	(591)
Actifs liquides	1 003	726	464
Dette financière	(3 114)	(1 066)	(1 055)

⁽¹⁾ avant distribution des bénéfices pour l'année en cours

Le bilan présenté au 31 décembre 2006 intègre pour la première fois le bilan de Schwarz Pharma, comprenant l'affectation provisoire du coût d'acquisition. Par souci de comparaison, le bilan pour le Groupe UCB, hors impact de la participation acquise dans Schwarz Pharma AG, est présenté séparément :

- **Immobilisations incorporelles:** Sans l'acquisition de Schwarz Pharma, l'évolution entre fin 2005 et fin 2006 des immobilisations incorporelles, passant de 721 millions d'euros à 720 millions d'euros, reflète les frais d'amortissement, l'impact des devises en baisse, compensés par l'acquisition d'immobilisations incorporelles, à savoir les droits sur *epratuzumab* pour 28 millions d'euros, des droits additionnels sur *Xyrem*®, des droits sur *Inuvair*® et sur *Twinject*®, ainsi que la propriété incorporelle pour le bio-manufacturing et des droits de logiciels. Le montant marginal comptabilisé pour

Schwarz Pharma de 1.817 millions d'euros représente la juste valeur de 100% des immobilisations incorporelles rattachées aux actifs acquis de Schwarz Pharma.

- **Goodwill:** Hormis l'acquisition de Schwarz Pharma, le goodwill a diminué de 1.663 millions d'euros en 2005 à 1.572 millions d'euros en 2006 en raison des taux de change. Le goodwill additionnel de 2.774 millions d'euros comptabilisé pour l'acquisition de Schwarz Pharma représente l'excédent du coût du regroupement des deux entreprises, qui correspond à la participation de 86,8% acquise, calculée par la différence entre le coût de la participation acquise et la juste valeur des actifs nets sous-jacents.
- **Autres actifs non courants:** Hormis l'acquisition de Schwarz Pharma, les autres actifs non courants ont diminué de 32 millions d'euros, essentiellement à cause de

la reclassification entre les impôts différés actifs et les impôts différés passifs. L'augmentation des autres actifs non courants due à l'intégration des actifs de Schwarz Pharma se rapporte avant tout à la juste valeur des immobilisations corporelles acquises (212 millions d'euros).

- **Actifs courants:** L'augmentation des actifs courants de 1.343 millions d'euros à 1.646 millions d'euros, hormis les actifs courants de Schwarz Pharma, est largement influencée par la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 273 millions d'euros. En incluant les actifs courants de Schwarz Pharma, le montant augmente de 709 millions d'euros pour atteindre 2.355 millions d'euros, ce qui correspond à 277 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, 192 millions d'euros de créances clients, 193 millions d'euros de stocks (y compris un "step-up" à la juste valeur des stocks de Schwarz Pharma de 96 millions d'euros à comptabiliser conformément à la norme IFRS 3), ainsi que les créances fiscales et autres créances de 47 millions d'euros.
- **Capitaux propres:** Sur une base comparable, les capitaux propres d'UCB auraient augmenté de 82 millions d'euros pour passer de 2.409 millions d'euros en 2005 à 2.491 millions d'euros en 2006 suite au résultat de l'exercice qui fait plus que compenser les dividendes payés sur les résultats 2005 et le changement des écarts de conversion cumulés. Le renforcement supplémentaire des fonds propres de 2.491 millions d'euros à 4.778 millions d'euros reflète les augmentations de capital comptabilisées suite à l'offre d'achat réussie de 86,8% des actions en circulation de Schwarz Pharma, ainsi que des intérêts minoritaires afférents.

- **Passifs non courants:** L'augmentation des passifs non-courants de 1.601 millions d'euros à 4.199 millions d'euros est principalement la conséquence du nouveau financement contracté pour l'acquisition de Schwarz Pharma, la comptabilisation des passifs non courants de Schwarz Pharma qui entre dans le périmètre de consolidation d'UCB, y compris l'impact des impôts différés passifs sur les actifs incorporels correspondant aux actifs acquis.
- **Passifs courants:** L'augmentation des passifs courants de 747 millions d'euros à 1.023 millions d'euros, en excluant Schwarz Pharma, est le résultat de la hausse des dettes commerciales et autres dettes à court terme ainsi que des charges d'impôt à payer sur un résultat avant impôts plus élevé. Si l'on inclut les passifs courants de Schwarz Pharma, le montant augmente de 498 millions d'euros pour atteindre 1.521 millions d'euros, ce qui correspond à 90 millions d'euros de dettes commerciales, à 93 millions d'euros de charges d'impôts en cours sur le résultat ainsi qu'à des provisions et dettes à court terme.
- **Dettes nettes:** La dette nette de (2.111) millions d'euros reflète le regroupement d'UCB et de Schwarz Pharma au 31 décembre 2006, y compris l'impact de l'acquisition de la quote-part payée en espèces de la participation de 86,8% dans Schwarz Pharma. La dette nette d'UCB sur une base autonome, sans la dette additionnelle présumée pour l'acquisition, aurait diminué de (591) millions d'euros à la fin 2005 à (339) millions d'euros à la fin 2006. La trésorerie de Schwarz Pharma au 31 décembre 2006 s'élevait à 267 millions d'euros, tandis que la dette additionnelle résultant du paiement de la quote-part en espèces des actions de Schwarz Pharma s'élevait à 2.093 millions d'euros.

Analyse des besoins en fonds de roulement commercial

millions EUR	31 décembre 2006		31 décembre 2005	31 décembre 2006
	UCB Group + Schwarz	UCB Group	UCB Group	Schwarz uniquement
+ Créances clients et autres créances	800	572	554	228
+ Stocks	432	239	261	193
- Dettes commerciales et autres passifs à court terme	(967)	(647)	(537)	(320)
Besoins en fonds de roulement	265	164	278	100
Corrigés en fonction des éléments non-commerciaux (dividende inclus)	178 (*)	80	41	99
Besoins en fonds de roulement commercial	443	244	319	199
en % des ventes nettes	14%	11%	16%	20%
en % des ventes nettes à taux de change constants	14%	11%	15%	20%
Taux de clôture US\$/€	1,317	1,317	1,183	

(*) y compris 96 millions d'euros d'ajustement à la juste valeur du stock Schwarz Pharma

Le tableau ci-dessus présente les principaux composants et l'évolution des besoins en fonds de roulement. Le bilan au 31 décembre 2006 intègre pour la première fois les chiffres de Schwarz Pharma. A des fins de comparaison, les chiffres d'UCB sur une base autonome sont présentés dans une colonne séparée.

- **Besoins en fonds de roulement:** Les besoins en fonds de roulement, qui résultent de la somme des créances clients et autres créances, des stocks et des dettes commerciales et autres passifs à court terme,

ont diminué sur une base équivalente, c'est-à-dire sans Schwarz Pharma, de 278 millions d'euros au 31 décembre 2005 à 164 millions d'euros au 31 décembre 2006. C'est le résultat de l'affaiblissement des principales devises commerciales (taux de change à la clôture du dollar américain -10% par rapport à l'année passée, Yen japonais -11% par rapport à l'année passée), de la cession de la division Bioproducts, et de divers efforts visant à réduire les fonds de roulement. L'intégration du bilan de Schwarz Pharma ajoute 101 millions d'euros supplémentaires, avec 192 millions d'euros de créances commerciales, 36 millions

d'euros d'autres créances, 193 millions d'euros de stocks (y compris un ajustement à la juste valeur des stocks de Schwarz Pharma de 96 millions d'euros à comptabiliser selon la norme IFRS 3), ainsi que des dettes commerciales de 90 millions d'euros et des passifs à court terme de 230 millions d'euros (y compris dettes fiscales et provisions à court terme).

• **Besoins en fonds de roulement commercial:**

Certains éléments non commerciaux sont inclus dans les besoins en fonds de roulement déclarés et doivent être exclus pour permettre une analyse pertinente. Corrigés pour ces éléments non commerciaux, les besoins en fonds de roulement commercial ont enregistré une diminution sur une base comparative, c'est-à-dire sans Schwarz

Pharma, de 319 millions d'euros au 31 décembre 2005 à 244 millions d'euros au 31 décembre 2006. Exprimés en pourcentage du produit des ventes nettes, les besoins en fonds de roulement commercial représentaient 11% fin 2006. Corrigé aux taux de change constants, le ratio du besoin en fonds de roulement commercial sur le produit des ventes nettes aurait été de 11%, par rapport à un ratio comparable de 15% à la fin 2005. L'ajout du bilan de Schwarz Pharma augmente le fonds de roulement commercial de 199 millions d'euros, soit 20% des ventes nettes de Schwarz Pharma en 2006. Le total des besoins en fonds de roulement commercial de 443 millions d'euros représentait 14% des ventes nettes regroupées d'UCB et de Schwarz Pharma en 2006.

4. Tableau des flux de trésorerie et des réserves financières

millions EUR	Réel 2006	Réel 2005
Résultat des activités poursuivies	367	270
Eléments hors trésorerie	(60)	92
Variations du besoin en fonds de roulement	14	(72)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	321	290
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(1 649)	(94)
dont l'acquisition d'immobilisations corporelles	(65)	(86)
dont l'acquisition d'immobilisations incorporelles	(65)	(40)
dont l'acquisition de Schwarz	(1 767)	
dont désinvestissements (Bioproducts, Delsym™, Corifeo®, Gastrocrom®)	243	29
Flux de trésorerie disponible des activités poursuivies	(1 328)	196
Flux de trésorerie des activités de financement	1 914	(1 325)
Achat d'actions propres	(29)	(10)
Produits/(sorties) des activités abandonnées	(12)	1 062

Nonobstant le fait que le bilan de Schwarz Pharma est intégré dans le bilan du Groupe UCB, sa contribution au compte de résultat du Groupe UCB ne commencera qu'en janvier 2007. Par conséquent, le tableau ci-dessus représente le flux de trésorerie pour le Groupe UCB sur une base autonome, mais est influencé par la sortie de trésorerie résultant du paiement de la quote-part en espèces des actions acquises de Schwarz Pharma à la fin 2006.

L'évolution du flux de trésorerie généré par les activités biopharmaceutiques est influencée par les éléments suivants:

• **Flux de trésorerie provenant des activités**

opérationnelles: L'augmentation du flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles à hauteur de 321 millions d'euros résulte principalement de la croissance du résultat généré par les activités poursuivies avant éléments non récurrents, laquelle est compensée par des préparations à Lonza à hauteur de 63 millions d'euros pour la construction des équipements de production de molécules biologiques en Suisse, et l'impact de la réduction du fonds de roulement.

• **Flux de trésorerie provenant des activités**

d'investissement: Les acquisitions d'immobilisations corporelles d'un montant de 65 millions d'euros et les acquisitions d'immobilisations incorporelles de 65 millions d'euros (dont 28 millions d'euros payés à Immunomedics pour conclure l'accord de développement commun relatif

à *epratuzumab*, la rétribution payée pour les droits sur Twinject®, Xyrem® et Inuvair®, l'acquisition de logiciels et de propriété incorporelle pour le bio-manufacturing), combinées à la sortie de trésorerie liée à l'acquisition de Schwarz Pharma (1.767 millions d'euros, nets de la trésorerie détenue par Schwarz Pharma mais incluant les dépenses liées à la transaction), ont plus que compensé les produits de la vente de Bioproducts, Delsym™, Gastrocrom® et des droits sur Corifeo®, ce qui a résulté en un flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de (1.328) millions d'euros en 2006.

• **Flux de trésorerie disponible des activités**

poursuivies: Défini comme la somme du flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles et du flux de trésorerie provenant des activités d'investissement, le flux de trésorerie disponible a atteint (1.328) millions d'euros en 2006, dont (1.767) millions d'euros ont représenté l'impact en espèces de l'acquisition de Schwarz Pharma, contre 196 millions d'euros en 2005. Si l'on exclut l'impact de l'acquisition de Schwarz Pharma et des désinvestissements, le flux de trésorerie disponible provenant des activités poursuivies aurait augmenté de 167 millions d'euros à 198 millions d'euros.

• **Flux de trésorerie provenant des activités**

abandonnées: Les chiffres rapportés en 2005 étaient influencés favorablement par les produits nets de 1.062 millions d'euros provenant de la vente des activités

restantes de Surface Specialties, qui sont présentés sur une ligne distincte dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Ces produits ont été utilisés pour le remboursement d'emprunts bancaires, présentés sous le titre "Flux de trésorerie provenant des activités de financement". Le flux de trésorerie provenant des activités abandonnées en 2006 de (12) millions d'euros reflète principalement les sorties de trésorerie liées au remboursement des dettes fiscales de pré-clôture à Cytec Industries, Inc. comme prévu dans le contrat.

5. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement découlant des activités biopharmaceutiques d'UCB se sont élevées à 65 millions d'euros en 2006 contre 86 millions d'euros en 2005.

Les investissements en 2006 reflètent essentiellement l'acquisition de nouveaux équipements pour la R&D, de nouveaux espaces de laboratoire au Royaume-Uni et en Belgique, des investissements pour la fabrication de Cimzia™, le mécanisme d'approvisionnement et de livraison, l'extension de notre capacité de production de Kepra® ainsi que des améliorations constantes de la production.

En outre, comme prévu dans l'accord entre UCB et Lonza pour la fabrication de fragments d'anticorps pégylés basés sur des matières actives, UCB participera au préfinancement des dépenses d'investissement liées. Un montant de 95 millions d'euros a été comptabilisé en 2006 (par rapport à 32 millions d'euros en 2005) à titre de paiement anticipé et sera comptabilisé en tant que frais étalés sur la durée du contrat à partir du moment où les actifs seront utilisés.

6. Information financière Pro Forma sélectionnée (UCB & Schwarz Pharma regroupés)

Suite à l'acquisition d'une majorité des actions de Schwarz Pharma à la fin décembre 2006, les chiffres bilanciaires de Schwarz Pharma ont été intégrés dans le bilan consolidé d'UCB, alors que la contribution de Schwarz Pharma dans le compte de résultat ne débutera qu'en janvier 2007. Afin de fournir une base comparable à l'avenir, les informations financières Pro Forma sélectionnées du groupe combiné pour les années 2006 et 2005, similaires aux informations publiées dans le document d'offre, ont été ajoutées.

Les tableaux (ci-dessous) résument les informations financières 2005 et 2006 sélectionnées pour les deux sociétés. La colonne des ajustements Pro Forma représente l'application des conventions comptables d'UCB aux chiffres de Schwarz Pharma dans la mesure permise par toutes les informations qui ont pu être extraites des états financiers de Schwarz Pharma. Les deux groupes ont préparé leurs états financiers consolidés conformément aux normes IFRS. Selon les conventions comptables d'UCB, les activités de recherche et développement en cours acquises par Schwarz Pharma pour les droits de *rotigotine* en juillet 2005 ont été présentées dans le bilan comme un poste d'actif sujet à amortissement plutôt que comme des coûts entièrement imputés. Par ailleurs, les charges d'amortissement liées

aux actifs incorporels sont réparties sur les différentes catégories de charges, à savoir le coût des marchandises vendues, les frais commerciaux, les frais de recherche et développement, les frais généraux et administratifs, sur la base des valeurs comptables des immobilisations incorporelles, telles que mentionnées dans les états financiers consolidés de Schwarz Pharma. L'amortissement des brevets de produits est uniquement lié aux paiements échelonnés et par conséquent, les charges d'amortissement liées à ces éléments ont été exclusivement attribuées au coût des marchandises vendues. En outre, Schwarz Pharma a enregistré en 2006 des frais de dépréciation importants et des frais de transaction liés à l'offre lancée, qui sont reclassés en dépenses non-récurrentes dans les états financiers Pro Forma. Il ne semble pas rester de dettes tangibles pour le programme de droits à la plus-value d'actions et leur impact sur la juste valeur dans les comptes 2006 a par conséquent été normalisé. Des reclassifications ont été considérées entre les différentes lignes fonctionnelles conformément aux politiques d'UCB.

Pour plus de détails, veuillez vous référer aux pages F-255 à F-265 du prospectus datant du 10 novembre 2006 pour l'offre publique volontaire d'achat par UCB S.A. et UCB SP GmbH aux actionnaires de Schwarz Pharma AG.

Les ajustements Pro Forma 2005 & 2006 ne reflètent pas l'impact de l'affectation du coût d'acquisition sur les dépenses d'amortissement et la marge brute, les frais de restructuration anticipés et l'augmentation des charges financières résultant de l'acquisition. Ces éléments sont abordés dans une autre section ci-après.

6.1 Pro Forma 2005 (hors impact de l'affectation du coût d'acquisition)

millions EUR	Groupe UCB 2005	Groupe Schwarz 2005	Ajustements Pro Forma	Pro Forma consolidé 2005
Chiffre d'affaires	2 341	991		3 332
Ventes nettes	2 043	991		3 034
Produits des redevances	298	-		298
Marge brute	1 791	673	(22)	2 442
En % du chiffre d'affaires	76.5%	67.9%		73.3%
Frais commerciaux	(653)	(298)		(951)
En % des ventes nettes	-32.0%	-30.1%		-31.4%
Frais de recherche et développement	(511)	(259)	63	(707)
En % des ventes nettes	-25.0%	-26.1%		-23.3%
Frais généraux et administratifs	(191)	(108)	(4)	(303)
En % des ventes nettes	-9.3%	-10.9%		-10.0%
Autres produits/Charges d'exploitation	1	8	(11)	(2)
Charges d'exploitation totales	(1 354)	(657)	48	(1 963)
EBIT récurrent	437	16	26	479
Frais non-récurrents	(73)	(32)	40	(66)
EBIT (résultat opérationnel)	364	(16)	66	414
Charges financières	(2)	(1)	(3)	(6)
Résultat avant impôts	362	(17)	63	408
Impôts	(92)	(36)	(5)	(133)
Résultat des activités poursuivies	270	(53)	58	275
<i>Avant éléments non-récurrents et financiers exceptionnels</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>292</i>

6.2 Pro Forma 2006 (hors impact de l'affectation du coût d'acquisition)

millions EUR	Groupe UCB	Groupe Schwarz	Ajustements Pro Forma	Pro Forma consolidé
Chiffre d'affaires	2 523	1 000	-	3 523
Ventes nettes	2 188	995		3 183
Produits des redevances	335	5		340
Marge brute	1 982	675	(11)	2 646
En % du chiffre d'affaires	78.6%	67.5%		75.1%
Frais commerciaux	(733)	(329)	13	(1 049)
En % des ventes nettes	-33.5%	-33.1%		-33.0%
Frais de recherche et développement	(615)	(215)	15	(815)
En % des ventes nettes	-28.1%	-21.6%		-25.6%
Frais généraux et administratifs	(196)	(178)	59	(315)
En % des ventes nettes	-9.0%	-17.9%		-9.9%
Autres produits/Charges d'exploitation	37	97	7	141
Charges d'exploitation totales	(1 507)	(625)	94	(2 038)
EBIT récurrent	475	50	83	608
Frais non-récurrents	97	-	(36)	61
EBIT (résultat opérationnel)	571	50	47	668
Charges financières	(54)	(3)	9	(48)
Résultat avant impôts	517	47	56	620
Impôts	(150)	(34)	(44)	(228)
Résultat des activités poursuivies	367	13	12	392
<i>Avant éléments non-récurrents et financiers exceptionnels</i>	<i>295</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>320</i>

6.3 Impact attendu de l'acquisition et affectation du coût d'acquisition sur les états financiers 2007

La clôture de l'offre d'achat étendue a eu lieu le 28 décembre 2006 et le bilan consolidé de Schwarz Pharma a par conséquent été consolidé au 31 décembre 2006 selon la méthode dite du "coût d'acquisition". Le compte de résultat consolidé de Schwarz Pharma sera totalement consolidé à partir du 1^{er} janvier 2007. En raison du fait que l'acquisition a eu lieu pratiquement en fin d'année, et qu'UCB n'a pas encore finalisé l'affectation du coût d'acquisition, l'affectation du coût d'acquisition ci-dessous n'est que provisoire et peut, en conformité avec la norme IFRS 3, changer au cours de l'année 2007.

IFRS 3 (Regroupements d'entreprises) exige que le coût du regroupement des deux entreprises inclue la juste valeur des instruments de capitaux propres émise à la date de l'échange.

La date de l'échange a été supposée être la date de l'acquisition lorsque UCB a effectivement détenu le contrôle sur Schwarz Pharma. Toutefois, la Direction estime que le prix publié d'une action UCB à la date de l'acquisition ne reflétait pas la juste valeur d'une action UCB à cause des volumes exceptionnellement élevés et des fluctuations de prix des actions UCB entre la date de l'annonce de la transaction et la date d'acquisition. Alors que la valeur du cours de l'action appliquée pour la rétribution en nature des actions Schwarz Pharma acquises dans UCB

s'élevait à 45,79 euros par action, la valeur de l'action UCB a atteint 52 euros à la date de l'acquisition (28 décembre 2006). L'utilisation de la valeur plus élevée est imposée par IFRS et conduit à une augmentation du goodwill de 232 millions d'euros.

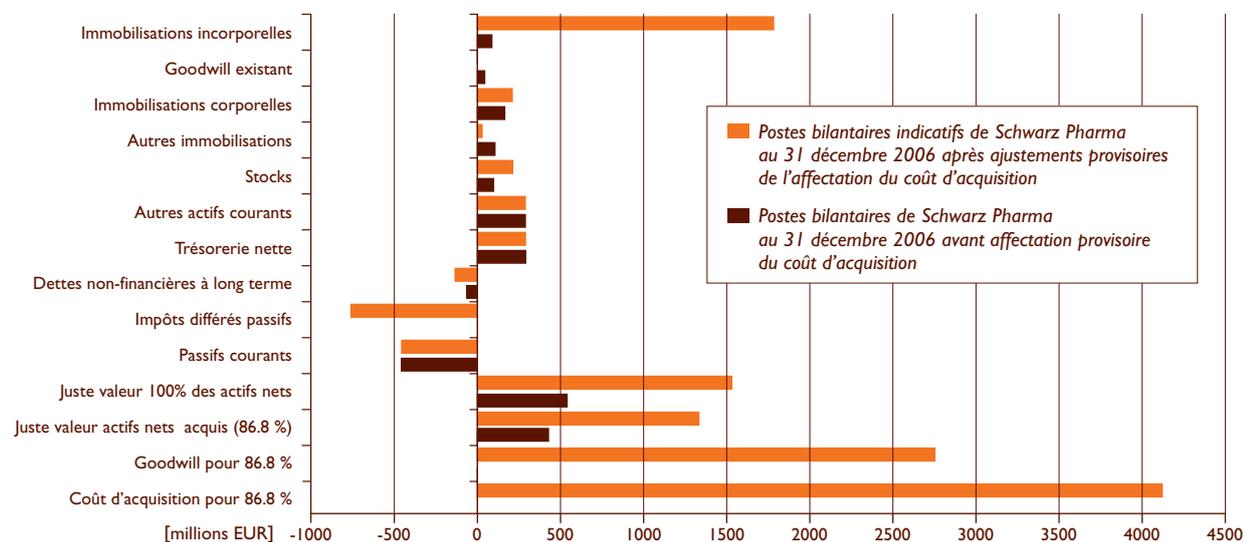
Impact probable sur le compte de résultat de l'affectation provisoire du coût d'acquisition de Schwarz Pharma

Suite à la juste valeur attribuée au stock de Schwarz Pharma au 31 décembre 2006, la marge brute de l'année 2007 sera influencée défavorablement par des charges sans sortie de trésorerie de 96 millions d'euros.

Suite à la réévaluation des actifs incorporels de Schwarz Pharma, à savoir pour les produits existants et les produits R&D en cours (*rotigotine*, *fesoterodine* et *lacosamide*), le niveau des charges d'amortissement des actifs incorporels (qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie) devrait passer du niveau actuel de Schwarz Pharma (qui équivaut approximativement à 25 millions d'euros par an) à 60 millions d'euros en 2007, pour ensuite augmenter progressivement à près de 140 millions d'euros par an d'ici 2009.

Par ailleurs, la juste valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et du goodwill doit être soumise à une vérification de perte de valeur au minimum sur une base annuelle, ce qui peut conduire à des charges futures.

Affectation provisoire du coût d'acquisition de Schwarz Pharma:



7. Perspectives 2007

Les comptes financiers d'UCB et de Schwarz seront intégralement consolidés en 2007. 2007 sera consacré à la poursuite du déploiement de notre stratégie et à des investissements considérables consentis en faveur de la future croissance d'UCB. En raison d'éléments aléatoires relatifs à la date de conclusion d'un éventuel accord de domination en cette année de transition, les perspectives pour le groupe combiné seront conservatrices à ce stade-ci.

Chiffre d'affaires et dépenses en 2007

Le chiffre d'affaires devrait augmenter de manière significative en 2007 résultant de l'acquisition de Schwarz. Sur une base Pro Forma, les ventes nettes sont appelées à connaître une croissance « mid-single digit » par rapport à 2006 et seront partiellement neutralisées par le recul des redevances liées à l'expiration du brevet Boss. Ceci devrait se traduire par une croissance marginale du chiffre d'affaires par rapport aux chiffres Pro Forma 2006, et ce en tablant sur la stabilité des taux de change des devises.

Les frais combinés en Recherche et Développement, Ventes et Marketing ainsi que les frais administratifs devraient augmenter marginalement aussi, reflétant d'une part les investissements importants dans les activités de pré-lancement et de lancement de Cimzia™ (maladie de Crohn et polyarthrite rhumatoïde), de Neupro® (maladie de Parkinson), sans oublier la poursuite des investissements dans le pipeline regroupé en R&D, et d'autre part, les premières retombées des synergies réalisées et d'autres économies de coûts.

Résultat net en 2007

Le résultat net d'UCB en 2007 sera influencé par :

- des charges d'amortissement regroupées avant impôts plus élevées sur les immobilisations incorporelles;
- des ajustements uniques à la juste valeur avant impôts du stock de 96 millions d'euros, en rapport avec l'affectation du coût d'acquisition de Schwarz Pharma (sans impact sur la trésorerie);
- des charges d'intérêt avant impôts, qui diminueront progressivement au cours des 5 prochaines années;
- des frais de restructuration.

Compte de résultat consolidé

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre - millions EUR	Note	2006	2005
Activités poursuivies			
Produits des ventes nettes		2 188	2 043
Produits des redevances		335	298
Chiffre d'affaires		2 523	2 341
Coût des ventes		(541)	(550)
Marge brute		1 982	1 791
Frais commerciaux		(733)	(653)
Frais de recherche et développement		(615)	(511)
Frais généraux et administratifs		(196)	(191)
Autres produits et charges d'exploitation	11	37	1
Résultat opérationnel avant dépréciation d'actifs non financiers coûts de restructurations et autres produits et charges		475	437
Pertes de valeur d'actifs non financiers	12	(4)	(67)
Coûts de restructurations	13	(22)	(39)
Autres produits et charges	14	122	33
Résultat opérationnel		571	364
Produits financiers	15	15	46
Charges financières	15	(69)	(48)
Résultat avant impôts		517	362
Impôts	16	(150)	(92)
Résultat des activités poursuivies		367	270
Activités abandonnées			
Résultat des activités abandonnées	7	-	485
Résultat		367	755
Imputable aux:			
Actionnaires d'UCB S.A.		367	755
Intérêts minoritaires		-	-
Résultat de base par action (EUR)			
Des activités poursuivies	32	2,54	1,88
Des activités abandonnées	32	-	3,38
Résultat total par action		2,54	5,26
Résultat dilué par action (EUR)			
Des activités poursuivies	32	2,48	1,85
Des activités abandonnées	32	-	3,32
Résultat total dilué par action		2,48	5,17

Bilan consolidé

Au 31 décembre - millions EUR	Note	2006	2005
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	17	2 537	721
Goodwill	18	4 346	1 663
Immobilisations corporelles	19	666	500
Impôts différés actifs	28	110	176
Avantages au personnel	29	14	17
Titres de placements et autres actifs non courants	20	470	337
Total des actifs non courants		8 143	3 414
Actifs courants			
Stocks	22	432	261
Créances clients et autres créances	23	800	554
Créances fiscales		91	53
Titres de placements et autres actifs courants	20	58	51
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	974	424
Total des actifs courants		2 355	1 343
Total de l'Actif		10 498	4 757
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
Capitaux propres			
Capital et réserves imputables aux actionnaires d'UCB	25	4 574	2 409
Intérêts minoritaires		204	-
Total des capitaux propres		4 778	2 409
Passifs non courants			
Dettes financières	27	3 049	1 024
Impôts différés passifs	28	845	291
Avantages au personnel	26,29	146	112
Provisions	30	124	121
Autres passifs	31	35	53
Total des passifs non courants		4 199	1 601
Passifs courants			
Dettes financières	27	65	31
Provisions	30	70	52
Dettes commerciales et autres dettes courantes	31	1 142	565
Dettes fiscales		244	99
Total des passifs courants		1 521	747
Total du Passif		5 720	2 348
Total des capitaux propres et du passif		10 498	4 757

Tableau Consolidé des Flux de Trésorerie

Pour l'exercice clôturé au 31 décembre - millions EUR	Note	2006	2005
Résultat des activités poursuivies		367	270
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	19	54	54
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	17	36	38
Dépréciation des actifs non financiers	12	4	67
Perte/(gain) sur cessions d'immobilisations corporelles		(77)	-
Charges relatives aux paiements fondés sur des actions	26	5	2
Gain sur activités cédées, autres que des activités abandonnées		(59)	(26)
Produit net des intérêts	15	51	38
Dépréciation des actifs financiers	15	-	3
Charges financières nettes sans impact de trésorerie		60	(38)
Instruments financiers – variation de la juste valeur	15	(7)	(2)
Dividendes reçus	15	(2)	(2)
Impôts	16	150	92
Marge brute d'autofinancement		582	496
Diminution/(augmentation) des stocks		(14)	(14)
Diminution/(augmentation) des créances commerciales, autres créances et autres actifs		(125)	(20)
Augmentation/(diminution) des dettes commerciales et autres dettes		153	(38)
Variation nette des provisions et avantages au personnel		(37)	11
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		559	435
Intérêts financiers reçus		78	33
Intérêts financiers payés		(140)	(57)
Impôts sur le résultat payés		(176)	(121)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		321	290
Acquisition d'immobilisations incorporelles	17	(65)	(40)
Acquisition d'immobilisations corporelles	19	(65)	(86)
Acquisition de filiales (hors trésorerie acquise)	6	(1 767)	-
Acquisition d'autres participations	20	(4)	(4)
Cession d'immobilisations incorporelles		116	-
Cession d'immobilisations corporelles		5	8
Cession de filiales (hors trésorerie cédée)		-	9
Cession d'autres activités (hors trésorerie cédée)	8	122	12
Cession d'autres investissements		7	3
Variation des prêts et créances émis par l'entreprise		-	2
Dividendes reçus	15	2	2
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(1 649)	(94)
Augmentation des dettes financières	27	3 029	900
Remboursement des dettes financières	27	(990)	(2 100)
Remboursement des dettes résultant de contrats de leasing financiers		(1)	(2)
Actions propres (acquisitions et cessions)	25	(29)	(10)
Dividendes payés aux actionnaires d'UCB (hors dividendes sur actions propres)		(125)	(123)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		1 884	(1 335)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES	7	(12)	1 062
TOTAL DES FLUX DE LA PÉRIODE	544	(77)	
Trésorerie après déduction des découverts bancaires au début de l'exercice	24	395	467
Effet des variations de change		(5)	5
TRESORERIE APRES DEDUCTION DES DECOUVERTS BANCAIRES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		934	395

Etat consolidé de l'évolution des capitaux propres

millions EUR	Capital souscrit et primes d'émission	Actions propres	Bénéfices reportés	Autres réserves	Ecarts de conversion	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2005	438	(85)	1 506	5	(224)	5	1 645
AvailActifs financiers disponibles à la vente – après impôts	-	-	-	12	-	-	12
Couvertures de flux de trésorerie – après impôts	-	-	-	(16)	-	-	(16)
Ecarts de conversion	-	-	-	-	149	-	149
Résultat net/(dépenses nettes) directement comptabilisé(es) en capitaux propres	-	-	-	(4)	149	-	145
Résultat	-	-	755	-	-	-	755
Résultat/(dépenses) total(es) comptabilisé(es)	-	-	755	(4)	149	-	900
Dividendes relatifs à 2004	-	-	(125)	-	-	-	(125)
Paiements en actions	-	-	4	-	-	-	4
Actions propres	-	(10)	-	-	-	-	(10)
Intérêts minoritaires suite au désinvestissement de filiales	-	-	-	-	-	(5)	(5)
Solde au 31 décembre 2005	438	(95)	2 140	1	(75)	-	2 409
Solde au 1^{er} janvier 2006	438	(95)	2 140	1	(75)	-	2 409
Actifs financiers disponibles à la vente – après impôts	-	-	-	16	-	-	16
Couvertures de flux de trésorerie – après impôts	-	-	-	39	-	-	39
Ecarts de conversion	-	-	-	-	(49)	-	(49)
Résultat net/(dépenses nettes) directement comptabilisé(es) en capitaux propres	-	-	-	55	(49)	-	6
Résultat	-	-	367	-	-	-	367
Résultat/(dépenses) total(es) comptabilisé(es)	-	-	367	55	(49)	-	373
Dividendes relatifs à 2005	-	-	(125)	-	-	-	(125)
Paiements en actions	-	-	5	-	-	-	5
Actions propres	-	(29)	-	-	-	-	(29)
Emission de capital social – regroupement d'entreprises	1 710	-	-	-	-	-	1 710
Surplus de valeur d'acquisition IFRS suite au regroupement d'entreprises	-	-	-	231	-	-	231
Intérêt minoritaire provenant du regroupement d'entreprises	-	-	-	-	-	204	204
Solde au 31 décembre 2006	2 148	(124)	2 387	287	(124)	204	4 778

Annexes aux états financiers consolidés

1	Informations générales	76
2	Résumé des principales conventions comptables	76
3	Estimations comptables et jugements	85
4	Gestion des risques financiers	86
5	Informations sectorielles	87
6	Regroupements d'entreprises	89
7	Activités abandonnées	90
8	Cession de filiales hors activités abandonnées	91
9	Charges d'exploitation par nature	91
10	Dépenses pour avantages au personnel	91
11	Autres produits et charges d'exploitation	92
12	Pertes de valeur d'actifs non financiers	92
13	Frais de restructuration	92
14	Autres produits et charges	92
15	Produits financiers et charges financières	93
16	Impôt sur le résultat	93
17	Immobilisations incorporelles	94
18	Goodwill	95
19	Immobilisations corporelles	96
20	Actifs financiers et autres actifs	97
21	Instruments financiers dérivés	98
22	Stocks	99
23	Créances clients et autres créances	100
24	Trésorerie et équivalents de trésorerie	100
25	Capital et réserves	100
26	Paiements fondés sur des actions	101
27	Dettes financières	103
28	Impôts différés actifs et passifs	105
29	Avantages au personnel	105
30	Provisions	107
31	Dettes commerciales et autres dettes	108
32	Résultat par action	108
33	Engagements, actifs et passifs éventuels	109
34	Parties liées	110
35	Événements postérieurs à la date de clôture du bilan	111
36	Sociétés du groupe UCB	111

1. Informations générales

UCB S.A. (ci-après, «UCB» ou la «Société») est, avec ses filiales (conjointement, ci-après, le «Groupe»), un leader biopharmaceutique mondial spécialisé dans les domaines thérapeutiques des troubles du système nerveux central, de l'allergie et des maladies respiratoires, immunologiques et inflammatoires ainsi que de l'oncologie. Le Groupe dispose d'installations de recherche et de développement en Belgique et au Royaume-Uni, d'installations de production et de conditionnement en Belgique, en Suisse, aux États-Unis, au Japon, en Allemagne, en Inde et en Italie et vend ses produits dans plus de 40 pays répartis sur tous les continents.

Le 25 septembre 2006, UCB a annoncé son intention d'acquérir toutes les actions en circulation de Schwarz Pharma en échange de 0,8735 nouvelles actions UCB et d'un paiement en espèces de 50 euros pour chaque action Schwarz Pharma. A la fin de la période d'offre au 28 décembre 2006, UCB a reçu des offres pour 87,62% du capital social de Schwarz Pharma, soit 86,6% du capital dilué. Par conséquent, le bilan consolidé de Schwarz Pharma a été consolidé au 31 décembre 2006 en appliquant la méthode dite du "coût d'acquisition". Le compte de résultat consolidé de Schwarz Pharma sera intégralement consolidé au 1^{er} janvier 2007. Schwarz Pharma développe des nouveaux médicaments dans les domaines thérapeutiques du système nerveux central. De plus, elle commercialise des médicaments pour le traitement des maladies cardiovasculaires et gastro-intestinales. Les sites de recherche et de développement de Schwarz Pharma sont situés en Allemagne, aux États-Unis et en Irlande. La société possède des installations de production et de conditionnement en Allemagne, en Irlande, aux États-Unis et en République Populaire de Chine.

UCB S.A., la société mère, est une société à responsabilité limitée de droit belge ayant son siège social 60, Allée de la Recherche, à B-1070 Bruxelles (Belgique).

UCB S.A. est cotée sur Euronext Brussels.

Le Conseil d'Administration a établi les états financiers consolidés du Groupe UCB le 27 février 2007. Les présents états financiers consolidés et les états financiers statutaires d'UCB S.A. ont reçu l'autorisation de publication du Conseil d'Administration le 22 mars 2007. Ces états financiers consolidés et états financiers statutaires d'UCB S.A. sont mis à la disposition des actionnaires et du public le 30 mars 2007. Les actionnaires seront invités à approuver les états financiers consolidés et les états financiers statutaires d'UCB S.A. lors de leur assemblée annuelle du 26 avril 2007.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les principales conventions comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces conventions ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, sauf stipulation contraire.

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne (UE). L'ensemble des normes IFRS émises par l'International Accounting Standards Board (IASB) et applicables à la date de la préparation des présents états financiers consolidés ont été adoptées aux fins de l'utilisation dans l'UE par le biais de la procédure d'approbation instituée par la Commission européenne.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains postes tels que les investissements disponibles à la vente et les instruments financiers dérivés, qui sont représentés à leur juste valeur.

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes IFRS requiert l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Elle exige également de la direction qu'elle exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des conventions comptables du Groupe. Les domaines impliquant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou des domaines dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont repris dans la Note 3.

Amendements aux normes publiées qui entrent en vigueur en 2006

L'IAS 19 (Amendements), Avantages au personnel, est obligatoire pour les exercices comptables du Groupe débutant à partir du 1^{er} janvier 2006. Elle introduit l'option d'une approche de comptabilisation alternative pour les gains et les pertes actuariels. Elle peut imposer des exigences comptables supplémentaires pour des régimes multi-employeurs lorsque l'on ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer une comptabilisation des régimes de prestations définies. Elle ajoute également de nouvelles exigences en termes de publication d'informations. Comme le Groupe n'a pas l'intention de modifier la convention comptable adoptée pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels et qu'il ne participe pas à des régimes multi-employeurs, l'adoption de cet amendement influence uniquement le format et l'étendue des informations présentées dans les comptes.

Normes, amendements et interprétations en vigueur en 2006 mais non pertinentes

Les normes, amendements et interprétations suivants sont obligatoires pour les exercices comptables du Groupe débutant à partir du 1^{er} janvier 2006, mais ne sont pas pertinents pour les opérations du Groupe:

- IAS 39 (Amendement), L'option de la juste valeur;
- IAS 39 et IFRS 4 (Amendement), Contrats de garantie financière;
- IFRS 1 (Amendement), Première adoption des International Financial Reporting Standards et IFRS 6 (Amendement), Prospection et évaluation des ressources minérales;
- IFRIC 6, Prospection et évaluation des ressources minérales;
- IFRIC 5, Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement; et
- IFRIC 6, Passifs découlant de la participation à un marché déterminé - Déchets d'équipements électriques et électroniques.

Normes et interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore d'application et n'ont pas été adoptées à l'avance par le Groupe

Les interprétations suivantes des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les exercices comptables du Groupe débutant à partir du 1^{er} mai 2006 mais le Groupe ne les a pas adoptées à l'avance:

- IFRS 7, Instruments financiers – Informations à fournir, et l'amendement complémentaire à l'IASI, Présentation des états financiers – Informations à fournir sur les capitaux (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations à fournir sur les instruments financiers. Cette norme n'a pas d'impact sur la classification et l'évaluation des instruments financiers du Groupe.
- IFRS 8, Segments opérationnels, qui remplace l'IAS 14 Information sectorielle (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} janvier 2009). IFRS 8 exige que les informations sectorielles soient publiées sur la base de "l'approche de la direction", c'est-à-dire utiliser les informations examinées par les principaux décideurs d'une entité. Dès que la norme IFRS 8 est d'application, les informations sectorielles conformément aux International Financial Reporting Standards et aux normes GAAP (US Generally Accepted Accounting Principles) seront rapprochées, à l'exception de quelques différences mineures.
- IFRIC 8: Champ d'application de l'IFRS 2 (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} mai 2006). IFRIC 8 exige la prise en compte de transactions impliquant l'émission d'instruments de capitaux propres – lorsque la contrepartie identifiable reçue est inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis – afin d'établir si elles entrent ou non dans le champ d'application d'IFRS 2. Le Groupe appliquera IFRIC 8 à partir du 1^{er} janvier 2007, mais son application ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes du groupe;
- IFRIC 10, Information financière intermédiaire et perte de valeur (applicable aux exercices comptables débutant

à partir du 1^{er} novembre 2006). IFRIC 10 interdit de reprendre une perte de valeur comptabilisée au cours d'une période intermédiaire antérieure, qui porte sur un goodwill ou sur un investissement réalisé, soit en instruments de capitaux propres, soit en actifs financiers comptabilisés au coût. Le Groupe appliquera IFRIC 10 à partir du 1^{er} janvier 2007, mais son application ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes du Groupe;

- IFRIC 11, IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} mars 2007). Cette interprétation clarifie le traitement à appliquer dans certains cas spéciaux d'avantages au personnel impliquant différentes entités d'un groupe; et
- IFRIC 12, Accords de concession de services (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} janvier 2008). Cette interprétation spécifie le traitement comptable des contrats de concession lorsque le concédant est une entité publique et l'opérateur de la concession une entité privée. IFRIC 12 n'aborde que la comptabilité effectuée par l'opérateur. Elle propose deux modèles de comptabilisation: soit d'un actif incorporel, soit d'un actif financier représentant le droit de recevoir de la trésorerie provenant de l'exploitation d'un actif du secteur public.

Interprétations des normes existantes qui ne sont pas encore applicables et qui ne sont pas pertinentes pour les opérations du Groupe

Les interprétations suivantes des normes existantes ont été publiées et sont obligatoires pour les exercices comptables du Groupe débutant à partir du 1^{er} mai 2006 mais ne sont pas pertinentes pour les opérations du Groupe:

- IFRIC 7, Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon l'IAS 29 – Information financière dans les économies hyperinflationnistes (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} mars 2006). IFRIC 7 fournit une orientation sur la manière d'appliquer les exigences d'IAS 29 dans un exercice comptable au cours duquel une entité détermine l'existence d'une hyper-inflation dans l'économie à laquelle appartient sa devise fonctionnelle, alors que cette économie n'était pas hyperinflationniste lors de l'exercice précédent. Comme aucune des entités du Groupe n'a de devise fonctionnelle appartenant à une économie hyperinflationniste, IFRIC 7 n'est pas pertinente pour les opérations du Groupe et
- IFRIC 9, Réévaluation des dérivés incorporés (applicable aux exercices comptables débutant à partir du 1^{er} juin 2006). IFRIC 9 exige qu'une entité évalue si un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme dérivé au moment où elle devient partie au contrat. Les révisions ultérieures de l'évaluation sont interdites hormis dans les cas où une modification des clauses du contrat altère de manière substantielle les flux de trésorerie qui auraient autrement été requis par le contrat, auquel cas une réévaluation est obligatoire. Vu qu'aucune des entités du Groupe n'a modifié les clauses de ses contrats, IFRIC 9 n'est pas pertinente pour les opérations du Groupe.

2.2 Consolidation

Filiales

Les filiales sont toutes des entités (y compris des entités à vocation spéciale) dont le Groupe dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

L'existence et l'effet d'éventuels droits de vote qui peuvent être exercés ou convertis à ce jour sont pris en considération afin de déterminer si le Groupe contrôle ou non une autre société. Les filiales sont entièrement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont sorties de la consolidation à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin.

La méthode d'acquisition est utilisée pour la comptabilisation de l'acquisition de filiales par le Groupe. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur des actifs attribués, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou supportés à la date de l'échange, majoré des coûts directement imputables à l'acquisition. Les actifs identifiables acquis, ainsi que les passifs et les dettes éventuelles supportés dans un regroupement d'entreprises sont évalués dans un premier temps à leur juste valeur à la date d'acquisition, quelle que soit l'importance d'un éventuel intérêt minoritaire. L'excédent du coût d'acquisition dépassant la juste valeur de la part du Groupe dans les actifs nets identifiables acquis est imputé en tant que goodwill. Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise, l'écart subsistant après la réévaluation est comptabilisé directement dans le compte de résultat.

Les transactions inter-sociétés, les soldes et les plus-values latentes sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si la transaction démontre une perte de valeur de l'actif transféré. Les principes comptables des filiales ont été modifiés le cas échéant afin d'assurer la cohérence avec les règles mises en œuvre par le Groupe.

Intérêts minoritaires

Un intérêt minoritaire dans les actifs nets de filiales consolidées est imputé séparément des capitaux propres du Groupe dans ces filiales. L'intérêt minoritaire correspond au montant de cet intérêt à la date du regroupement initial des entreprises (cf. ci-après) et à la part minoritaire de l'évolution des capitaux propres à partir de la date du regroupement. Les pertes afférentes à la minorité qui dépassent l'intérêt minoritaire dans les capitaux propres de la filiale sont affectées en déduction des intérêts du Groupe, excepté dans la mesure où la minorité possède une obligation contraignante et peut consentir un investissement complémentaire afin de couvrir les pertes.

Participations dans des sociétés liées

Les sociétés liées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sans pour autant les contrôler, ce qui correspond généralement à une participation de 20% à 50% des droits de vote. L'investissement du Groupe dans les sociétés liées inclut le goodwill constaté au moment de l'acquisition, net du cumul des pertes de valeurs.

La quote-part du Groupe dans les résultats de ses sociétés liées après acquisition est comptabilisée dans le compte de résultat et sa quote-part dans l'évolution des réserves après acquisition est comptabilisée dans les réserves. L'évolution cumulée après acquisition est corrigée en fonction de la valeur comptable de l'investissement, y compris toute autre créance non garantie, le Groupe ne comptabilise plus de pertes futures sauf s'il a encouru une obligation ou effectué des paiements au nom de la société liée.

Les plus-values latentes sur des transactions entre le Groupe et ses sociétés liées sont éliminées à hauteur de l'intérêt du Groupe dans la société liée concernée. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction fournit la preuve d'une perte de valeur de l'actif transféré. Les conventions comptables des sociétés liées ont été modifiées le cas échéant pour assurer une cohérence avec les conventions adoptées par le Groupe.

2.3 Informations par segment

Un segment géographique est engagé dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique spécifique qui est exposé à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres segments d'activités opérant dans d'autres environnements économiques.

Un segment d'activités est un groupe d'actifs et d'opérations engagé dans la fourniture de produits et de services qui sont exposés à des risques et des rentabilités différents de ceux des autres segments d'activités.

Le segment géographique est le format de présentation primaire des informations du Groupe et le format de présentation secondaire est le segment d'activités. Les risques et les rentabilités des opérations du Groupe sont principalement déterminés par des éléments géographiques, tels que les différents marchés avec leurs particularités ainsi que leurs lois et réglementations spécifiques, plutôt que par les différents produits que le Groupe fabrique et commercialise. L'affectation des coûts entre les segments se base sur l'entité juridique dans la zone géographique qui prend en charge le coût.

Les activités d'UCB sont composées d'un seul segment commercial: la biopharmacie. Il n'y a pas d'autre catégorie de business significative, tant sur le plan individuel que global.

Au cours de l'année 2005, UCB a opéré à l'échelle mondiale en se fondant sur deux segments commerciaux: Biopharmaceuticals et Surface Specialties. Suite à la vente de toutes les activités du segment Surface Specialties dans le courant de l'année 2004 (Specialty Films) et 2005 (Specialty Chemicals), la direction d'UCB a revu son reporting interne et a adapté ses informations par segment en conséquence. Suite à cette réévaluation de ses informations par segment, le format de reporting d'UCB au 1^{er} janvier 2006 est basé sur ses trois principales régions géographiques, à savoir les Etats-Unis, l'Europe et le Reste du monde.

Les chiffres comparatifs de l'année passée ont été adaptés de manière à refléter le format de présentation actuel.

2.4 Conversion de devises

Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel la société exerce ses activités (sa devise de fonctionnement). Pour la préparation des états financiers consolidés, le compte de résultat et le bilan de chaque entité sont exprimés dans la devise de fonctionnement d'UCB, à savoir l'euro, qui est également la devise de présentation des états financiers consolidés.

Transactions et bilans

Les transactions en devises sont converties dans la devise fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes résultant du règlement des transactions en devises et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés dans le compte de résultat, sauf lorsqu'ils sont reportés dans les capitaux propres comme couvertures de flux de trésorerie et couvertures d'investissements nets.

Les variations de la juste valeur des garanties monétaires libellées en devises étrangères, qui sont classées en tant qu'actifs disponibles à la vente, sont analysées entre les écarts de conversion résultant des changements du coût amorti de la garantie et d'autres changements de la valeur comptable de la garantie. Des écarts de conversion liés aux changements du coût amorti sont comptabilisés en résultat, et d'autres changements de la valeur comptable sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les écarts de conversion sur des actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Les écarts de conversion sur des actifs financiers non monétaires tels que des capitaux propres classés en tant qu'actifs disponibles à la vente, sont intégrés dans la réserve disponible à la vente des capitaux propres.

Sociétés du Groupe

Les états financiers de toutes les entités du Groupe (aucune d'entre elles n'ayant la devise d'une économie hyperinflationniste) qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation sont convertis dans la devise de présentation comme suit:

- Les actifs et passifs de chaque bilan présenté sont convertis au taux de clôture à la date du bilan concerné;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au taux de change moyen (sauf si ce taux moyen n'est pas une approximation raisonnable de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et charges sont convertis au taux en vigueur aux dates des transactions); et
- tous les écarts de change qui en résultent sont imputés en tant que composant séparé des capitaux propres.

Pour la consolidation, les écarts de change provenant de la conversion de l'investissement net dans des opérations étrangères, et d'emprunts ou autres instruments de devise désignés comme couvertures de ces investissements, sont

repris dans les capitaux propres. Lorsqu'une opération étrangère est cédée ou vendue partiellement, les écarts de change qui ont été comptabilisés dans les capitaux propres, sont enregistrés dans le compte de résultat en tant que gain ou perte sur vente.

Le goodwill et les ajustements de valeur constatés lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et des passifs de l'entité étrangère et sont convertis au taux de clôture.

2.5 Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors qu'il est probable que des avantages économiques futurs associés à la transaction seront perçus par l'entité et que ces avantages peuvent être mesurés de manière fiable.

Le chiffre d'affaires représente les sommes reçues et à recevoir pour les marchandises fournies aux clients après déduction des remises, des escomptes au comptant liés à Medicaid aux États-Unis et à des programmes similaires dans d'autres pays et des rabais pour volume, mais hors taxes sur les ventes.

Vente de marchandises

Le chiffre d'affaires de la vente de marchandises est comptabilisé lorsque:

- les risques et les avantages significatifs liés à la propriété des marchandises sont transférés à l'acheteur; UCB ne détient ni une participation continue dans la gestion dans la mesure généralement associée à la propriété, ni un contrôle effectif des marchandises vendues;
- le montant du chiffre d'affaires peut être mesuré de manière fiable;
- il est probable que les avantages économiques liés à la transaction seront perçus par l'entité; et
- les coûts supportés ou à supporter dans le cadre de la transaction peuvent être mesurés de manière fiable.

Les estimations des retours sur ventes prévus et des réimputations accordées aux agences gouvernementales, aux grossistes, aux gestionnaires de soins et à d'autres clients sont déduites du chiffre d'affaires au moment où les produits connexes sont consignés ou lorsque les gratifications sont octroyées.

Ces estimations sont calculées sur la base de l'expérience historique et des modalités spécifiques des différents accords.

Vente de propriété intellectuelle

Selon la règle de principe sur la vente de propriété intellectuelle, la vente est inscrite au titre du chiffre d'affaires au moment de la vente. Lorsque UCB assume une obligation liée à une vente de propriété intellectuelle, le produit est comptabilisé en fonction des modalités de l'obligation. À la vente de la propriété intellectuelle, lorsque la vente finale est subordonnée à un événement futur, le montant est consigné au titre des produits au moment de la survenue de l'événement futur concerné. Le chiffre d'affaires est mesuré à la juste valeur du prix reçu ou à recevoir.

Produits des redevances

Les redevances sont prises en compte selon une comptabilité d'engagements, conformément au contenu des accords correspondants.

Revenus d'intérêts

Les intérêts sont comptabilisés sur une base pro rata temporis prenant en compte le rendement effectif de l'actif en question.

Dividendes reçus

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire de recevoir le paiement est établi.

2.6 Coût des ventes

Le coût des ventes inclut principalement les coûts de production directs, les frais généraux de production connexes et l'amortissement des immobilisations incorporelles connexes, ainsi que les services fournis.

Les frais de lancement sont pris au résultat quand ils sont encourus. Les charges de redevances directement liées aux marchandises vendues sont reprises dans le "Coût des marchandises vendues".

2.7 Recherche et développement

Immobilisations incorporelles générées en interne – Frais de Recherche et Développement

L'ensemble des frais de Recherche et Développement internes sont imputés dans le compte de résultat quand ils sont encourus. En raison de la longue durée de développement et des incertitudes considérables liées à la mise au point de nouveaux produits, y compris les risques relatifs aux essais cliniques et à l'enregistrement, il est conclu que les frais de développement interne du Groupe ne satisfont pas en règle générale aux critères de capitalisation de l'IAS 38 (Immobilisations incorporelles). Les critères de faisabilité technique de l'IAS 38 ne sont donc pas considérés comme étant satisfaits avant l'obtention de l'enregistrement.

Immobilisations incorporelles acquises

Pour les projets de Recherche et Développement en cours, la probabilité de réussir à mettre au point un médicament est reflété dans le coût de l'actif et, en conséquence, les critères de comptabilisation relatifs à la probabilité sont toujours considérés comme étant satisfaits. Comme le coût des projets de Recherche et Développement en cours acquis peut souvent être mesuré de manière fiable, ces projets remplissent les critères de capitalisation.

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire tout au long de leur durée d'utilité estimée à partir du moment où elles sont disponibles à l'utilisation.

2.8 Impôts sur le résultat

Les charges d'impôts sur le résultat sont basées sur le résultat de l'exercice et incluent les impôts sur le résultat de l'exercice et les impôts différés. Elles sont reprises dans

le compte de résultat, sauf si elles portent sur des postes directement repris dans les capitaux propres, auquel cas elles sont directement comptabilisées dans les capitaux propres.

L'impôt sur le résultat de l'exercice est le montant des impôts à payer sur la base du bénéfice imposable de l'exercice, ainsi que les rectifications éventuelles portant sur les exercices antérieurs. Il est calculé sur la base des taux d'imposition locaux adoptés ou édictés dans une large mesure à la date de clôture.

Les impôts différés sont établis sur les écarts entre les valeurs comptables de l'actif et du passif dans les états financiers et les bases d'imposition correspondantes utilisées dans le calcul du bénéfice imposable, et sont comptabilisés au moyen de la méthode du report variable.

Les impôts différés passifs sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, et les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable contre lequel les différences temporaires déductibles pourront être utilisées. Cet actif et ce passif ne sont pas comptabilisés si la différence temporaire résulte d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale (excepté dans un regroupement d'entreprises) d'autres éléments d'actif et de passif dans une transaction qui n'affecte ni le bénéfice imposable, ni le bénéfice comptable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est réexaminée à chaque date de bilan et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que l'on disposera d'un bénéfice imposable suffisant pour permettre le recouvrement total ou partiel de l'actif concerné.

Les impôts différés sont calculés aux taux d'imposition qui doivent en principe s'appliquer pour l'exercice au cours duquel la dette est payée ou la créance est recouvrée. Les impôts sur le résultat reportés sont débités ou crédités au compte de résultat, excepté lorsqu'ils concernent des éléments débités ou crédités directement aux capitaux propres, auquel cas les impôts différés sont également traités dans les capitaux propres.

Les impôts sur le résultat reportés exigibles et à recouvrer sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement applicable de compenser les impôts courants à recouvrer par les impôts dus et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et qu'UCB a l'intention de régler ses impôts exigibles et à recouvrer sur une base nette.

2.9 Immobilisations incorporelles

Brevets, licences, marques déposées et autres immobilisations incorporelles

Les brevets, les licences, les marques déposées et les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisés initialement à leur coût. Lorsque ces actifs ont été acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises, le coût correspond à la juste valeur attribuée dans la comptabilité d'acquisition. Lorsqu'ils n'ont pas été acquis par le biais d'un regroupement d'entreprises, la juste valeur initiale correspond au prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon

la méthode linéaire tout au long de leur durée de vie économique à partir du moment où elles sont disponibles à l'utilisation (c'est-à-dire principalement lorsque l'enregistrement a été obtenu).

La durée d'utilité estimée est la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée de vie économique (entre 5 et 20 ans). Il est considéré que les marques déposées ont une durée de vie économique déterminée et aucune immobilisation incorporelle ayant une durée de vie indéterminée n'a dès lors été identifiée.

Logiciels informatiques

Les licences de logiciels informatiques acquises sont capitalisées sur la base des coûts encourus pour leur acquisition et leur utilisation. Ces coûts sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimée (3 à 5 ans).

2.10 Goodwill

Un goodwill apparaît lorsque le coût d'un regroupement d'entreprises à la date de l'acquisition excède la part du Groupe dans la valeur réelle nette du passif, de l'actif et des dettes éventuelles identifiables qui ont été acquises. Le goodwill est comptabilisé initialement au titre des actifs à son coût et est ensuite évalué à son coût diminué de toute perte de valeur cumulée. Le goodwill réalisé sur l'acquisition de filiales est présenté dans le bilan, tandis que le goodwill réalisé sur les acquisitions de sociétés liées est inclus dans les investissements dans les sociétés liées.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie afin de repérer une éventuelle perte de valeur. En 2004, le goodwill suite à l'acquisition de Celltech, a été affecté au segment de la biopharmacie. A cette époque, UCB opérait sous deux segments de business différents: Biopharmaceuticals et Surface Specialties. En raison du changement dans les informations par segment à compter du 1^{er} janvier 2006, le goodwill provenant de l'acquisition Celltech a été affecté aux unités génératrices de trésorerie pour refléter le format de reporting selon la région géographique. Par conséquent, ce goodwill est à présent affecté aux Etats-Unis, à l'Europe et au Reste du monde.

Dès que le goodwill a une durée de vie indéterminée, on teste au minimum chaque année la présence d'une perte de valeur et s'il y a une indication en ce sens. A cette fin, on compare la valeur comptable avec la valeur recouvrable. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'élément, la perte de valeur est d'abord imputée à la diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité, ensuite aux autres actifs de l'unité de façon proportionnelle sur la base de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour le goodwill ne peut être contre-passée dans un exercice ultérieur.

En cas de cession d'une filiale ou d'une société sous contrôle conjoint, le montant imputable du goodwill est inclus dans le calcul du bénéfice ou de la perte au moment de la cession.

Si la juste valeur de l'actif, du passif et des dettes éventuelles identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, le surplus subsistant après la réévaluation est immédiatement inscrit dans le compte de résultat.

2.11 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs, excepté les terrains, les installations et les machines en cours de construction, qui sont comptabilisés à leur coût diminué des pertes de valeurs cumulées. Le coût comprend toutes les charges directement imputables, nécessaires pour mettre l'actif en état de remplir la fonction à laquelle il est destiné.

Les terrains ne sont pas amortis.

L'amortissement est imputé de manière à réduire le coût ou l'évaluation des actifs, autres que les terrains et les propriétés en construction, tout au long de leur durée d'utilité estimée jusqu'à leur valeur résiduelle estimée à l'aide de la méthode linéaire. L'amortissement est calculé à partir du mois où l'actif est prêt à être utilisé.

La valeur résiduelle et la durée d'utilité d'un actif sont réexaminées au moins à la clôture de chaque exercice financier et, si les prévisions diffèrent des estimations précédentes, le ou les changements doivent être comptabilisés au titre de changement dans une estimation comptable conformément à l'IAS 8 (*Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*).

Les durées d'utilité ci-dessous s'appliquent aux principales catégories de terrains, installations et équipements:

• Constructions	20 - 33 ans
• Machines	7 - 15 ans
• Matériel de laboratoire	7 ans
• Matériel prototype	3 ans
• Mobilier et agencement	7 ans
• Matériel roulant	5 - 7 ans
• Matériel informatique	3 ans
• Actifs sous leasing financier	durée la plus courte entre la durée d'utilité de l'actif et la durée du leasing

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, uniquement s'il est probable que les futurs avantages économiques inhérents à l'élément profiteront à UCB et si le coût de l'élément peut être mesuré de manière fiable. Tous les autres frais de réparation et de maintenance sont imputés dans le compte de résultat de l'exercice financier au cours duquel ils sont engagés.

Les frais d'emprunt qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif nécessitant une longue préparation ne sont pas inclus dans le coût dudit actif, mais sont pris en résultats quand ils sont encourus.

Les biens d'investissement sont les terrains et constructions faisant l'objet d'un contrat de location qui sont comptabilisés au coût amorti et dépréciés de façon linéaire sur leur durée d'utilité estimée. Les durées d'utilité sous-jacentes correspondent à celles des actifs corporels utilisés par leur propriétaire. Etant donné le montant insignifiant des biens d'investissement, ils ne sont pas présentés séparément dans le bilan.

2.12 Leasings

Les leasings sont classés comme leasing financier si, selon les conditions du leasing, tous les risques et avantages de la propriété sont, en substance, transférés au preneur. Tous les autres leasings sont considérés comme des leasings opérationnels.

Leasings financiers

Les actifs détenus dans le cadre d'un leasing financier sont repris dans les actifs du Groupe à leur juste valeur et à la valeur actuelle des paiements de leasing minimum diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations d'actifs non financiers. La dette correspondante à l'égard du bailleur est reprise dans le bilan en tant qu'obligation au titre de leasing financier.

Les paiements de leasing sont répartis entre les charges financières et la réduction de l'obligation de leasing de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde subsistant du passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Le montant amortissable d'un actif sous leasing est affecté à chaque exercice comptable au cours de la durée d'utilisation prévue sur une base systématique conforme à la politique d'amortissement que le Groupe applique aux actifs amortissables lui appartenant. S'il est prévu selon une certitude raisonnable que le Groupe acquerra la propriété de l'actif à l'expiration de la durée du leasing, la durée d'utilisation prévue est la durée d'utilité de l'actif. Dans le cas contraire, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du leasing et sa durée d'utilité.

Leasings opérationnels

Les paiements de leasing dans le cadre d'un leasing opérationnel sont imputés dans le compte de résultat de façon linéaire sur toute la durée du leasing concerné. Les avantages reçus et à recevoir au titre d'incitation à la souscription d'un leasing opérationnel sont également répartis de façon linéaire sur toute la durée du leasing.

2.13 Perte de valeur d'actifs non financiers

À chaque date d'établissement du rapport, le Groupe réexamine la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles, goodwill, terrains, installations et machines afin de déterminer s'il est question d'une perte de valeur. S'il existe une indication en ce sens, le montant de l'actif recouvrable est estimé afin de chiffrer la perte de valeur éventuelle.

Indépendamment de la présence d'indicateurs, une évaluation de la perte de valeur des immobilisations incorporelles non disponibles à l'utilisation et du goodwill est réalisée chaque année. Ces actifs ne sont pas amortis.

Une perte de valeur est établie pour la partie de la valeur comptable de l'actif qui excède son montant recouvrable. Lorsque le montant recouvrable d'un actif particulier ne peut être estimé, le Groupe estime le montant recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie auquel appartient l'actif. Le montant recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, le Groupe s'appuie sur une estimation des futurs flux de trésorerie qui seront

générés par l'actif ou l'unité génératrice de trésorerie, à l'aide des mêmes méthodes que celles employées pour la mesure initiale de l'actif ou de l'élément générateur sur la base des plans à moyen terme de chaque activité commerciale.

Dans le cas du goodwill, une projection des flux de trésorerie à 20 ans est utilisée. Pour les autres immobilisations incorporelles, la période utilisée est la période de protection prévue par le brevet ou le know-how concerné.

Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en chiffres nets à l'aide d'un taux d'intérêt du marché à long terme approprié qui reflète la meilleure estimation de la valeur de l'argent dans le temps, des risques propres à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie et de la conjoncture économique dans les régions géographiques où se situe l'activité commerciale liée à l'actif ou à l'unité génératrice de trésorerie.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultat. Les actifs autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur sont réexaminés semestriellement, ou les contre-passations potentielles de perte de valeur sont étudiées. La contre-passation d'une perte de valeur est inscrite dans le compte de résultat. Les pertes de valeur sur le goodwill ne peuvent en aucun cas être contre-passées.

2.14 Actifs financiers

Les actifs financiers, principalement les investissements, sont comptabilisés sur la base de leur date de transaction lorsque l'achat ou la vente requiert la livraison de l'investissement au cours d'une période établie par le marché concerné. Ils sont calculés initialement à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement imputables pour les investissements qui ne sont pas classifiés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat et actifs financiers disponibles à la vente

Les investissements autres que les titres de créances détenus jusqu'à l'échéance sont classés soit en tant qu'actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, soit en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente, et ils sont évalués à leur juste valeur aux dates de bilan successives. Si les instruments financiers sont classés en tant qu'actifs financiers à leur juste valeur par le biais du compte de résultat, les gains et les pertes résultant d'un changement de leur juste valeur sont inclus dans le compte de résultat de l'exercice correspondant. En ce qui concerne les investissements disponibles à la vente, les gains et les pertes résultant d'un changement de leur juste valeur sont comptabilisés directement dans les capitaux propres jusqu'à ce que l'instrument soit cédé ou qu'une réduction de valeur soit déterminée, auquel moment le gain ou la perte cumulé comptabilisé précédemment dans les capitaux propres, ou une partie de ce montant dans le cas d'une perte de valeur, est repris dans le compte de résultat de l'exercice correspondant.

Perte de valeur d'actifs financiers

Une perte de valeur imputée dans le compte de résultat pour des investissements en actions considérés comme disponibles à la vente ne peut être contre-passée ultérieurement par le biais du compte de résultat. Une perte de valeur imputée dans le compte de résultat

pour des titres de créance considérés comme disponibles à la vente peut être contre-passée ultérieurement si une augmentation de la juste valeur des instruments peut être déduite objectivement d'un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.

2.15 Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Le Groupe a recours à divers instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant d'activités d'exploitation, de financement et d'investissement. Selon sa politique, le Groupe ne s'engage pas dans des transactions spéculatives.

Les instruments financiers dérivés sont enregistrés initialement à leur juste valeur, ensuite réévalués à leur juste valeur aux dates de bilan successives. Le mode de comptabilisation des bénéfices ou des pertes connexes dépend du fait que l'instrument financier dérivé est classé ou non en tant qu'instrument de couverture et, dans l'affirmative, de la nature de l'élément couvert. Le Groupe classe les instruments financiers dérivés en tant qu'instruments de couverture des flux de trésorerie, de la juste valeur ou de l'investissement net.

Le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et les éléments couverts, dès la conclusion de la transaction. Il documente également son évaluation, à la fois à la conclusion de la couverture et de façon permanente, quant à savoir si les instruments financiers dérivés utilisés dans des transactions de couverture ont une grande efficacité dans la compensation des fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Couverture des flux de trésorerie

Les changements dans la juste valeur d'instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture des flux de trésorerie sont immédiatement repris dans les capitaux propres. La partie non effective est reprise en pertes et profits.

Si la couverture des flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue entraîne la comptabilisation d'un actif ou d'un passif non financier, au moment de la comptabilisation de l'actif ou du passif, les bénéfices ou les pertes connexes sur l'instrument financier dérivé qui avaient été repris précédemment dans les capitaux propres sont inclus dans la détermination initiale de l'actif ou du passif.

Si la couverture des flux de trésorerie d'une transaction prévue entraîne ultérieurement la comptabilisation d'un actif ou d'un passif financier, les bénéfices ou les pertes connexes qui avaient été repris directement dans les capitaux propres sont reclassés dans le compte de résultat pour le ou les exercices au cours desquels l'actif acquis ou le passif supporté affecte le compte de résultat.

Une relation de couverture de trésorerie est interrompue à titre prospectif si la couverture échoue au test d'efficacité, si l'instrument de couverture est vendu, résilié ou exercé, si la direction révoque la désignation ou si les transactions prévues ne sont plus hautement probables. Lorsqu'une transaction prévue n'est plus hautement probable mais doit encore se produire, tout bénéfice ou perte précédemment

reporté dans les capitaux propres reste dans les capitaux propres jusqu'à ce que la transaction affecte le résultat. Lorsqu'il s'avère que la transaction prévue ne se produira pas, le bénéfice ou la perte est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.

Couverture de la juste valeur

Les fluctuations de la juste valeur d'instruments financiers dérivés qui sont désignés et éligibles en tant qu'instruments de couverture de la juste valeur sont inscrites dans le compte de résultat, en conjonction avec toute fluctuation de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui est imputable au risque couvert.

Couverture de l'investissement net

Les instruments de couverture d'un investissement net dans des opérations étrangères sont comptabilisés d'une manière similaire aux instruments de couverture des flux de trésorerie. Tout bénéfice ou toute perte sur l'instrument de couverture relatif à la partie effective de la couverture est comptabilisé dans les capitaux propres, et le bénéfice ou la perte relatif à la partie non effective est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultats. Les bénéfices et les pertes cumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont inclus dans le compte de résultats lorsque l'opération étrangère est cédée.

Instruments financiers dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture. Les fluctuations de la juste valeur de tout instrument financier dérivé non éligible à la comptabilité de couverture sont comptabilisées immédiatement dans le compte de résultat.

2.16 Stocks

Les approvisionnements destinés à la revente sont valorisés au prix d'acquisition ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure. Le coût est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des en-cours de fabrication et des produits fabriqués comprend tous les frais de transformation et autres frais encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent à la date du bilan. Les frais de transformation incluent les frais de production et les frais généraux de production, fixes et variables, qui s'y rattachent (charges d'amortissement incluses). La valeur nette réalisable représente le prix de vente estimé diminué de tous les coûts de réalisation et coûts à engager dans la commercialisation, la vente et la distribution.

2.17 Créances commerciales

Les créances clients sont mesurées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, ensuite elles sont évaluées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt réel. Une marge appropriée pour les montants non recouvrables estimés est comptabilisée dans le compte de résultat s'il existe une indication objective d'une perte de valeur de l'actif. La marge comptabilisée est mesurée sur base de la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des futurs flux de trésorerie estimés actualisés au taux d'intérêt réel calculé lors de la comptabilisation initiale.

2.18 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les espèces disponibles et en dépôt à vue, les autres investissements très liquides à court terme avec des échéances initiales de trois mois ou moins, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont repris dans les dettes financières dans les passifs courants du bilan.

2.19 Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la Société sont enregistrés aux produits perçus nets des coûts d'émission directs.

2.20 Actions propres

Lorsque le Groupe achète ses propres actions, le montant payé, y compris les coûts directs y afférents, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Le produit de la vente d'actions est directement inclus dans les capitaux propres nets, sans effet sur le résultat net.

2.21 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère plusieurs plans de rémunération fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres de la société. Conformément à la norme IFRS 1, IFRS 2 (Paiement fondé sur des actions) a été appliquée à tous les instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas encore acquis par leurs bénéficiaires au 1^{er} janvier 2005.

Les services fournis par les employés en tant que rétribution pour les options sur actions sont comptabilisés au titre de dépenses. Les dépenses correspondent à la juste valeur des plans d'options sur actions et sont imputées dans les résultats sur une base linéaire au cours de la période d'acquisition du plan.

La juste valeur des plans d'options sur actions est calculée à la date d'attribution à l'aide du modèle d'évaluation de Black & Scholes en intégrant les prévisions sur la durée de vie et le taux d'annulation des options. Chaque année, à la date du bilan, l'entité revoit ses estimations quant au nombre d'options qui devraient pouvoir être exercées. Elle comptabilise l'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, dans le compte de résultat, et les capitaux propres sont corrigés en conséquence sur la période d'acquisition restante.

Les produits nets résultant éventuellement de frais de transaction directement imputables sont imputés au capital social (valeur nominale) et à la prime d'émission lorsque les options sont exercées.

2.22 Provisions

Les provisions sont reprises dans le bilan quand:

- il y a une obligation actuelle (légale ou implicite) résultant d'un événement passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources présentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation; et
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant imputé en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler l'obligation actuelle à la date du bilan.

Le montant imputé en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler l'obligation actuelle à la date du bilan.

2.23 Emprunts

Les prêts et découverts bancaires portant intérêts sont mesurés initialement à leur juste valeur, ensuite ils sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt réel.

Toute différence entre les produits (net des frais de transaction) et le règlement ou le rachat d'emprunts est comptabilisée tout au long de la durée de l'emprunt conformément à la politique comptable du Groupe.

2.24 Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont évaluées initialement à leur juste valeur, ensuite elles sont mesurées à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt réel.

2.25 Avantages au personnel

Obligations de pension

Le Groupe gère un certain nombre de plans de pensions de retraite à prestations définies et à cotisations définies. Les paiements aux plans à cotisations définies sont imputés en tant que dépenses au moment de leur exigibilité.

Les engagements du Groupe au titre des plans à prestations définies et les coûts connexes sont évalués à l'aide de la «méthode des unités de crédit projetées», une évaluation actuarielle étant réalisée à intervalles réguliers, à chaque date de clôture du bilan pour les plans principaux. Les gains et pertes actuariels qui dépassent 10% de la valeur actuelle de l'obligation du Groupe en matière de prestations définies ou de la valeur réelle des actifs du plan, selon la valeur qui est la plus élevée, sont amortis sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue des employés participant au plan. Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les prestations sont déjà acquises ou, dans le cas contraire, amorti de façon linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les prestations soient acquises.

L'obligation en matière de prestations de retraite incluse dans le bilan représente la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies telle qu'ajustée en fonction des gains et des pertes actuariels non comptabilisés et du coût des services passés non comptabilisés, et telle que diminuée de la juste valeur des actifs du plan. Tout actif résultant de ce calcul est limité au montant déterminé ou, si celui-ci est inférieur, au montant des pertes actuarielles et du coût des services passés non comptabilisés, augmenté de la valeur actuelle des remboursements disponibles et des réductions dans les futures cotisations au plan.

Autres avantages au personnel à long terme

Ces avantages sont comptabilisés sur la même base que les avantages postérieurs à l'emploi, excepté que l'ensemble des gains et des pertes actuariels sont imputés immédiatement,

qu'aucun «corridor» n'est appliqué et que le coût total des services passés est imputé immédiatement.

Indemnités de licenciement

Les indemnités de licenciement sont dues lorsque l'emploi est résilié avant la date normale de la retraite ou lorsqu'un employé accepte un départ volontaire en contrepartie de ces indemnités. Le Groupe comptabilise les indemnités de licenciement lorsqu'il peut être prouvé qu'il s'est engagé soit à résilier l'emploi d'employés actuels sur la base d'un plan formalisé détaillé sans possibilité de retrait, soit à verser des indemnités de licenciement à la suite d'une proposition formulée afin d'inciter les employés au départ volontaire. Les indemnités dues plus de douze mois après la date de clôture du bilan sont chiffrées à leur valeur actuelle.

Plans d'intéressement aux bénéficiés et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une dépense pour les primes et les intéressements aux bénéficiés sur la base d'une formule prenant en considération le bénéfice imputable aux actionnaires d'UCB après certains ajustements.

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il y est tenu contractuellement ou lorsqu'il existe une pratique antérieure qui a créé une obligation implicite et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être donnée.

2.26 Actifs non courants disponibles à la vente et activités abandonnées

Une activité abandonnée est un élément d'UCB qui a été cédé ou qui est désigné comme disponible à la vente. Elle représente un secteur commercial distinct important ou une région géographique d'activités et fait partie d'un seul et même plan coordonné de cession, ou elle constitue une filiale acquise exclusivement dans une perspective de revente. Les actifs non courants ou un groupe de cession sont dits disponibles à la vente si le montant comptable peut être recouvré principalement par le biais d'une transaction de vente, et non par une poursuite de l'utilisation. Un groupe de cession se définit comme un groupe d'actifs à céder, par vente ou autrement, conjointement à travers une transaction unique, ainsi que les obligations directement liées aux actifs qui seront transférés. Juste avant la classification de disponibilité à la vente, UCB calcule la valeur comptable de l'actif (ou de l'ensemble des actifs et des obligations du groupe de cession) conformément à la norme comptable applicable. Après la classification de disponibilité à la vente, les actifs non courants et les groupes de cession sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur comptable précédente des actifs et la juste valeur diminuée des frais de vente. Les pertes de valeur sur la classification de disponibilité à la vente sont incluses dans le compte de résultat. La même procédure s'applique aux bénéficiés et aux pertes lors d'une réévaluation ultérieure. Les actifs non courants dits disponibles à la vente ne sont plus dépréciés ou amortis.

3. Estimations comptables et jugements

Les estimations et jugements sont évalués en permanence et reposent sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, notamment les attentes des événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances applicables.

3.1 Jugements dans l'application des principes comptables

Comptabilisation du chiffre d'affaires

La nature de l'activité du Groupe est telle que bon nombre de transactions commerciales n'ont pas une structure simple. Les conventions commerciales peuvent consister en de multiples accords se produisant en même temps ou à des moments différents. Le Groupe est également partie prenante dans des accords d'out-licensing qui peuvent impliquer des paiements anticipés et échelonnés sur plusieurs années ainsi que certaines obligations futures. Le chiffre d'affaires n'est comptabilisé que lorsque les risques importants et les avantages liés à la propriété ont été transférés et lorsque le Groupe ne détient plus une participation continue dans la gestion, ni un contrôle effectif des marchandises vendues ou lorsque les obligations sont remplies. Cela peut conduire à des rentrées de cash comptabilisées initialement comme revenu différé et ensuite portées en résultat dans des exercices comptables ultérieurs sur la base des différentes conditions spécifiées dans l'accord.

3.2 Estimations comptables et hypothèses clés

Dans le cadre de la préparation des états financiers conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne, la direction doit émettre des estimations et des hypothèses qui ont un impact sur les montants déclarés de l'actif et du passif et la publication de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période concernée.

La direction fonde ses estimations sur l'expérience historique et différents autres postulats qui sont jugés raisonnables dans les circonstances applicables, dont les résultats constituent le fondement de l'établissement des montants comptabilisés des produits et des charges qui n'apparaissent pas nécessairement à partir d'autres sources. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sont réexaminées régulièrement et les répercussions de ces examens sont intégrées dans les états financiers de l'exercice pour lequel elles sont jugées nécessaires.

Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le Groupe a des engagements pour des retours sur ventes prévus, des réimputations et autres rabais, dont Medicaid aux Etats-Unis et des rabais similaires dans d'autres pays. Ces estimations reposent sur des analyses de législations ou contrats existants, sur des tendances historiques et sur l'expérience du Groupe. Vu que ces déductions sont basées sur des estimations de la direction, les déductions réelles pourraient s'écarter de ces estimations.

Provisions pour l'environnement

Le Groupe a des provisions pour coûts de remédiation environnementale qui sont spécifiés dans la Note 30. Les éléments les plus significatifs des provisions environnementales sont composés des coûts visant au nettoyage et au réaménagement complets de sites contaminés ainsi qu'à la décontamination de certains autres sites, principalement liés aux activités chimiques et de films cédées du Groupe.

Les dépenses de remédiation futures sont affectées par un certain nombre d'incertitudes qui comprennent, entre autres, la détection de sites contaminés précédemment inconnus, la méthode et l'étendue de la remédiation, le pourcentage de déchets imputables au Groupe ainsi que les capacités financières des autres parties potentiellement responsables. Etant donné les difficultés inhérentes à l'estimation des responsabilités dans ce domaine, il ne peut être garanti que des coûts additionnels ne seront pas encourus au-delà des montants actuellement constatés. L'effet de la résolution des problèmes environnementaux sur les résultats des opérations ne peut être présagé en raison de l'incertitude concernant le montant et le calendrier des futures dépenses et des résultats des opérations futures. Ces changements pourraient influencer les provisions comptabilisées dans le bilan à l'avenir.

Actifs incorporels et goodwill

Le Groupe détient des actifs incorporels d'une valeur comptable de 2.537 millions d'euros (Note 17) et du goodwill pour une valeur comptable de 4.346 millions d'euros (Note 18). Les actifs incorporels sont amortis de façon linéaire sur leur durée d'utilité à partir du moment où ils sont disponibles à l'utilisation (lorsque l'enregistrement a été obtenu).

La direction estime que la durée d'utilité pour des projets de R&D en cours acquis équivaut à la période pendant laquelle ces composés bénéficient d'une protection par brevet ou d'une exclusivité des données. Pour les actifs incorporels acquis via un regroupement d'entreprises ou qui comprennent des composés commercialisés mais pour lesquels il n'existe aucune protection par brevet ni exclusivité des données, la direction estime que la durée d'utilité équivaut à la période pendant laquelle ces composés réaliseront substantiellement toutes les contributions en espèces.

Les montants sont revus annuellement pour détecter toute perte de valeur comme décrit ci-dessus. Pour évaluer s'il existe une perte de valeur, on procède à des estimations des flux de trésorerie futurs qui devraient résulter de l'utilisation de ces actifs et de leur cession éventuelle. Les résultats réels pourraient s'écarter fortement de ces estimations de flux de trésorerie futurs. Des facteurs tels que l'entrée ou l'absence de concurrence, l'obsolescence technique ou des droits moins élevés que prévu pourraient conduire à une diminution de la durée d'utilité et des pertes de valeur.

Avantages au personnel et paiements fondés sur des actions

Le Groupe gère actuellement un grand nombre de plans à prestations définies (Note 29) et de plans de paiement par actions (Note 26). Le calcul des actifs ou passifs liés à ces plans ou l'impact qu'ils peuvent avoir sur les capitaux propres reposent sur des hypothèses statistiques et actuarielles. Cela est en particulier le cas pour la valeur actuelle de l'obligation de prestations définies qui est influencée par les hypothèses sur les taux d'actualisation utilisés pour arriver à la valeur actuelle des futures obligations de pension, ainsi que des hypothèses sur les hausses futures des salaires et des prestations. Par ailleurs, le Groupe utilise des hypothèses statistiques, telles que les retraits futurs des participants des plans ainsi que des estimations sur l'espérance de vie. Les hypothèses utilisées peuvent différer fortement des résultats réels suite à des

fluctuations du marché et des conditions économiques, à une rotation des employés plus grande ou plus faible, ou à d'autres changements dans les facteurs évalués.

Les différences pourraient influencer les actifs, les passifs comptabilisés dans le bilan ou les capitaux propres

4. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé à une série de risques financiers résultant de ses opérations sous-jacentes et de ses activités financières d'entreprise. L'exposition du Groupe aux risques financiers se rapporte principalement aux fluctuations des taux des devises étrangères et des taux d'intérêt, au degré de solvabilité de ses partenaires et, dans une moindre mesure, aux cours boursiers.

La gestion des risques financiers est assurée au sein du Groupe par des politiques et des lignes directrices approuvées par la direction générale. Ces politiques et lignes directrices couvrent le risque de change de devises, le risque lié aux taux d'intérêt, le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les politiques et les lignes directrices du Groupe s'appliquent également à des domaines tels que la gestion des liquidités, l'investissement des surplus de trésorerie et la souscription de dettes à court et à long terme. Le respect des politiques et des lignes directrices est contrôlé par des fonctions distinctes au sein du Groupe.

La gestion des risques financiers a pour objectif de maîtriser, dans la mesure jugée appropriée, l'exposition aux différents types de risques financiers précités afin d'atténuer toute incidence dommageable sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Le Groupe évalue, surveille et gère activement son exposition aux risques financiers par le biais de différentes fonctions conformément aux principes de séparation des tâches.

Dans le cadre de ses politiques sur les risques financiers, le Groupe gère son exposition au risque du marché, lorsqu'il l'estime opportun, à travers l'utilisation d'instruments financiers tels que les instruments financiers dérivés. Le Groupe a pour politique et habitude de ne pas conclure de transactions sur des instruments dérivés à des fins spéculatives.

Risque de change

Le Groupe exerce ses activités dans le monde entier et est donc exposé à des fluctuations des devises étrangères, qui affectent son résultat net et sa situation financière exprimés en euros. Il surveille activement son exposition aux devises étrangères et, en cas de besoin, exécute des transactions destinées à préserver la valeur des actifs, des engagements de couverture et des transactions anticipées. Le Groupe recourt à des contrats à terme, à des options de change et à des échanges de devises (cross-currency swaps) afin de couvrir un ensemble de flux de devises prévus et anticipés et de transactions de financement.

Les instruments acquis pour la couverture de l'exposition des transactions sont pour la plupart libellés en dollar américain, en livre sterling, en yen japonais et en franc suisse, à savoir les devises dans lesquelles le Groupe présente ses expositions les plus importantes jusqu'à une période de 6 à 18 mois. Le risque de conversion résulte de la consolidation des états financiers des filiales étrangères du Groupe libellés en devises

étrangères. L'effet sur les capitaux propres consolidés du Groupe est comptabilisé en écart de conversion cumulé.

Risque de taux d'intérêt

Les changements des taux d'intérêt peuvent engendrer une fluctuation des revenus et des charges d'intérêts. Ils peuvent en outre influencer la valeur de marché de plusieurs actifs financiers, obligations et instruments, ainsi que l'explique le paragraphe suivant sur le risque de marché des actifs financiers. Les taux d'intérêt sur les principales dettes financières du Groupe sont des taux flottants, comme le décrit la Note 27. Le Groupe utilise des instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer son risque de taux d'intérêt.

Risque de marché des actifs financiers

Les changements de la valeur de marché de certains actifs financiers et instruments financiers dérivés peuvent affecter le résultat net ou la situation financière du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers à long terme à des fins contractuelles et des titres négociables essentiellement à des fins réglementaires. Le risque de perte de valeur est géré par le biais d'examens préalables à l'investissement et d'une surveillance permanente des performances des investissements et des modifications de leur profil de risque.

Les investissements en actions, en obligations, en titres de créance et en autres instruments à revenus fixes sont souscrits sur la base de lignes directrices du Groupe relatives à la liquidité et à la notation de crédit.

Risque de crédit

Un risque de crédit résulte de la possibilité que la contrepartie d'une transaction puisse être dans l'incapacité ou refuse d'honorer ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour le Groupe.

Les créances commerciales sont soumises à une politique de gestion active des risques qui met l'accent sur l'estimation du risque du pays, la disponibilité du crédit, une évaluation permanente du crédit et des procédures de suivi des comptes. Eu égard au grand nombre de clients du Groupe et à leur dispersion géographique, il n'existe aucune concentration significative des risques de crédit des partenaires parmi les créances commerciales. Pour certaines expositions de crédit dans des pays sensibles, le Groupe a contracté une assurance crédit.

L'exposition d'autres actifs financiers au risque de crédit est contrôlée par la définition d'une politique visant à limiter l'exposition au risque de crédit à des contreparties de haute qualité, le réexamen fréquent des notations de crédit et la fixation de limites précises pour chaque partenaire. Lorsque cela semble approprié pour réduire l'exposition, un accord de compensation peut être signé avec les partenaires respectifs sur le modèle d'un accord-cadre de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association). L'exposition maximale au risque de crédit résultant d'activités financières, sans considération des accords de compensation, correspond à la valeur comptable des actifs financiers augmentée de la juste valeur positive des instruments dérivés.

Risque de liquidité

Le Groupe conserve des réserves suffisantes de liquidités et de titres négociables rapidement réalisables afin de pourvoir à tout moment à ses besoins de liquidités. En outre, le Groupe dispose de certaines facilités de crédit revolving non utilisées.

5. Informations par segment

Format de reporting – Segments géographiques

En 2005, le Groupe UCB a exercé ses activités à l'échelle mondiale dans deux segments, à savoir:

- Biopharmaceuticals; et
- Surface Specialties.

Toutefois, le segment commercial Surface Specialties ayant été cédé depuis l'année passée, la direction a décidé que le segment géographique par localisation des actifs s'avère plus pertinent comme format primaire de présentation. Par conséquent, les chiffres 2005 ont été adaptés à des fins de comparaison. Les types de produits fournis par les entités juridiques dans chaque zone géographique sont similaires, à savoir des produits pharmaceutiques dans trois domaines thérapeutiques principaux: les troubles du système nerveux central, l'immunologie (y compris maladies auto-immunitaires, inflammation et allergie) et l'oncologie.

Les régions dans lesquelles opère le Groupe sont:

- Etats-Unis d'Amérique (y compris le Canada)
- Europe; et,
- Reste du monde

Des ventes et autres transactions importantes sont réalisées entre les segments géographiques. Les ventes "inter-segment" et autres transactions "inter-segment" sont conclues selon les conditions et modalités commerciales d'usage qui seraient également d'application pour des parties non liées. Cela implique que les prix de transfert entre segments sont négociés de manière indépendante. Le résultat, l'actif et le passif par segment incluent les opérations directement imputables à un secteur, ainsi que celles qui peuvent lui être affectées sur une base raisonnable.

Etats-Unis d'Amérique

Cette région englobe les activités du Groupe aux Etats-Unis d'Amérique et au Canada.

Europe

Cette région englobe les activités du Groupe dans les 27 pays de l'Union européenne, en Suisse, en Russie et en Turquie.

Reste du monde

Cette région englobe les activités du Groupe dans les différents pays d'Asie, d'Afrique, d'Océanie et d'Amérique du Sud.

Format de reporting primaire – Segments géographiques

millions EUR pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006	Etats-Unis	Europe	Reste du monde	Non affecté ¹	Total
Produits et charges					
Ventes à tierce partie ²	985	907	296	-	2 188
Ventes intersectorielles ³	2	431	1	(434)	-
Produits des redevances ⁴	152	178	5	-	335
Bénéfice/résultat opérationnel sectoriel ⁵	455	804	29	(717)	571
Coût de financement net				(54)	(54)
Résultat avant impôts					517
Impôt sur le résultat				(150)	(150)
Bénéfice/perte des activités poursuivies					367
Activité abandonnée – nette d'impôts ⁶					-
Bénéfice/perte de l'exercice					367
Charges par segment					
Charges de dépréciation	(8)	(42)	(3)	(1)	(54)
Charges d'amortissement	(12)	(21)	(3)	-	(36)
Frais de restructuration	(2)	(19)	(1)	-	(22)
Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels ⁷	-	-	-	-	-
Autres frais sans sortie de trésorerie	(10)	(18)	(1)	(8)	(37)
Autres informations par segment					
Total des actifs par segment ⁸ (y compris Schwarz Pharma)	3 242	5 232	495	1 529	10 498
Total des passifs par segment ⁹ (y compris Schwarz Pharma)	404	840	98	4 378	5 720
Investissements bruts ¹⁰	8	118	4	-	130

millions EUR Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2005	Etats-Unis	Europe	Reste du monde	Non affecté ¹	Total
Produits et charges					
Ventes à tierce partie ²	838	899	306	-	2 043
Ventes intersectorielles ³	-	326	2	(328)	-
Produits des redevances ⁴	135	158	5	-	298
Bénéfice/résultat opérationnel sectoriel ⁵	259	653	25	(573)	364
Coût de financement net				(2)	(2)
Résultat avant impôts					362
Impôts sur le résultat				(92)	(92)
Bénéfice/perte des activités poursuivies					270
Activité abandonnée – nette d'impôts ⁶				485	485
Bénéfice/perte de l'exercice					755
Charges par segment					
Charges de dépréciation	(9)	(41)	(3)	(1)	(54)
Charges d'amortissement	(13)	(23)	(2)	-	(38)
Frais de restructuration	(26)	(5)	(5)	(3)	(39)
Dépréciation du goodwill et des actifs incorporels ⁷	(2)	(65)	-	-	(67)
Autres frais sans sortie de trésorerie	(6)	(67)	(5)	28	(50)
Autres informations par segment					
Total des actifs par segment ⁸	1 527	2 144	124	962	4 757
Total des passifs par segment ⁹	165	586	100	1 497	2 348
Investissements bruts ¹⁰	6	93	27	-	126

¹ Les éléments non affectés représentent les produits, les charges, les actifs et passifs des fonctions d'entreprise qui ne sont pas directement imputables à des segments géographiques spécifiques.

² Les ventes de produits à des tierces parties sont affectées aux segments géographiques sur la base du pays dans lequel les actifs sont localisés.

³ Les transferts ou transactions "inter-segment" sont conclus selon les conditions et modalités commerciales d'usage qui seraient également d'application pour des parties non liées.

⁴ Les produits des redevances sont affectés aux segments géographiques sur la base du pays qui reçoit la redevance.

⁵ Le résultat opérationnel est affecté aux segments géographiques tel qu'enregistré par les entités juridiques dans les régions respectives.

⁶ L'activité abandonnée en 2005 se référerait à la vente de Surface Specialties (en 2006, aucun montant significatif n'a été enregistré en tant qu'activités abandonnées).

⁷ Toutes les dépréciations sont enregistrées dans le compte de résultat.

⁸ Les actifs sont affectés aux segments géographiques dans lesquels ils sont localisés. Les actifs non affectés sont de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des actifs financiers, des instruments dérivés, des impôts en cours et différés et le bâtiment du siège principal.

⁹ Les passifs sont affectés aux segments géographiques, tels qu'enregistrés par les entités juridiques dans les régions respectives. Les passifs non affectés sont les passifs financiers, les instruments dérivés, les impôts en cours et différés, la dette de leasing liée au bâtiment du siège principal et les dettes éventuelles liées au regroupement d'entreprises.

¹⁰ Des ajouts aux actifs corporels et incorporels sont affectés aux segments géographiques dans lesquels les actifs sont localisés/détenus.

Format de reporting secondaire – Segment d'activités

Les activités d'UCB sont composées d'un segment d'activités: la biopharmacie. Il n'y a pas d'autre catégorie significative, tant sur le plan individuel que global.

Ce segment d'activités comprend la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de produits dans les domaines thérapeutiques des troubles du système nerveux central, de l'allergie et des maladies respiratoires, de l'immunologie et des maladies inflammatoires et de l'oncologie.

6. Regroupements d'entreprises

Les actifs nets acquis et le goodwill se présentent comme suit:

millions EUR	
Rémunération de l'acquisition:	
• Rémunération en espèces	2 138
• Coûts directs liés à l'acquisition	37
• Juste valeur des actions émises	1 941
Rémunération totale de l'acquisition	4 116
Juste valeur des actifs nets acquis	1 342
Goodwill (voir Note 18)	2 774

Le 28 décembre 2006, le Groupe a acquis 86,8% des actions en circulation de Schwarz Pharma AG sur une base totalement diluée. Schwarz Pharma est une entreprise pharmaceutique avec des activités dans la recherche, le développement, la fabrication et la commercialisation de nouveaux médicaments dans les domaines thérapeutiques du système nerveux central. De plus, elle fabrique et développe des médicaments dans le traitement des maladies cardiovasculaires et gastro-intestinales. Les produits de Schwarz Pharma sont principalement des médicaments délivrés sur ordonnance uniquement et sont avant tout commercialisés par des grossistes pharmaceutiques. Schwarz Pharma opère dans les mêmes zones géographiques qu'UCB.

La clôture de l'offre d'achat a eu lieu le 28 décembre 2006 et le bilan consolidé de Schwarz Pharma a par conséquent été consolidé au 31 décembre 2006 selon la méthode dite du "coût d'acquisition". Le compte de résultat consolidé de Schwarz Pharma sera intégralement consolidé à partir du 1er janvier 2007. En raison du fait que l'acquisition a eu lieu pratiquement en fin d'année, et qu'UCB n'a pas encore

finalisé l'affectation du coût d'acquisition, l'affectation du coût d'acquisition ci-dessous n'est que provisoire et peut, en conformité avec la norme IFRS 3, changer au cours de l'année 2007.

Le goodwill est imputable aux effectifs de l'entreprise acquise, aux synergies importantes qui devraient se produire après l'acquisition par le Groupe de Schwarz Pharma et aux projets de recherche et de développement en phase préliminaire du groupe acquis.

IFRS 3 (Regroupements d'entreprises) exige que le coût du regroupement d'entreprises inclue la juste valeur des instruments de capitaux propres émis à la date de l'échange. Le regroupement d'entreprises a été réalisé en une seule transaction bien que la période d'offre ait été étendue, impliquant que la date de l'échange est la date de l'acquisition lorsque UCB a effectivement détenu le contrôle sur Schwarz Pharma. A la date de l'échange au 28 décembre 2006, le cours de bourse s'élevait à 52 euros par action UCB. La juste valeur des actions émises s'élevait à 1 941 millions d'euros.

Les actifs acquis et passifs pris en charge en date du 31 décembre 2006 provenant de l'acquisition sont les suivants:

millions EUR	Note	Juste valeur	Valeur comptable de l'entreprise acquise
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24	277	277
Immobilisations corporelles	19	212	179
Immobilisations incorporelles	17	1 816	106
Goodwill local		-	42
Actifs financiers non courants et autres actifs	20	37	37
Stocks	22	193	97
Impôts différés actifs	28	13	97
Créance fiscale de l'exercice		11	11
Créances commerciales et autres créances	23	228	228
Impôt sur le résultat de l'exercice		(94)	(94)
Dettes commerciales et autres dettes	31	(358)	(358)
Avantages au personnel	29	(47)	(39)
Autres provisions	30	(34)	(1)
Dettes financières	27	(15)	(15)
Autres dettes à long terme	27	(2)	(2)
Dettes fiscales différées	28	(691)	-
Actifs nets		1 546	
Intérêts minoritaires (13.2%)		(204)	
Actifs nets acquis		1 342	565
Rémunération de l'acquisition à payer en espèces			2 175
Prix d'acquisition déjà payé en espèces			2 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans filiale acquise			(277)
Sortie de trésorerie sur acquisition			1 767

La différence entre la rémunération de l'acquisition à payer en espèces et le prix d'acquisition déjà payé en espèces porte principalement sur le règlement de la deuxième période d'offre qui a eu lieu début 2007.

Il n'y a pas eu d'acquisitions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

7. Activités abandonnées

Le gain de l'exercice provenant des activités abandonnées s'élève à 0,3 million d'euros et est principalement dû à l'actualisation des provisions pour l'environnement à long terme comptabilisées sur la cession de Surface Specialties en 2005 et la cession des activités de Specialty Films en 2004.

Les sorties nettes de trésorerie de 12 millions d'euros reflètent principalement les sorties de trésorerie liées au remboursement des dettes fiscales de pré-clôture à Cytec Industries, Inc. comme prévu dans le contrat de vente.

8. Cession de filiales hors activités abandonnées

Le 17 janvier 2006, UCB a annoncé la vente de sa division Bioproduct Manufacturing, située en Belgique, à Lonza AG. La vente a été finalisée le 28 février 2006. Cette division, active dans la fabrication chimique de peptides, employait

environ 300 personnes. Le montant total reçu pour la vente de la division s'élève à 120 millions d'euros. La plus-value réalisée sur la vente de cette division se présente comme suit:

millions EUR	au 28 février 2006
Immobilisations corporelles	24
Stocks	25
Actifs courants	7
Total de l'actif	56
Dettes commerciales	3
Autres passifs courants	10
Total du passif	13
Rémunération totale en espèces	120
Ajustement du prix initial	2
Actifs nets cédés	(43)
Provisions, dettes et gain de réduction des avantages au personnel restant à UCB	(20)
Gain net sur la cession avant impôts	59
Apport net de liquidités découlant de la cession	122

9. Charges d'exploitation par nature

Les charges d'exploitation par nature pour les exercices 2006 et 2005 sont les suivantes:

millions EUR	2006	2005
Dépenses pour avantages au personnel	616	507
Dépréciation des immobilisations corporelles	54	54
Amortissement des immobilisations incorporelles	36	38
Perte de valeur sur actifs	4	67
Total des charges d'exploitation par nature	710	666

10. Dépenses pour avantages au personnel

Les dépenses pour avantages au personnel pour l'exercice peuvent être détaillées comme suit:

millions EUR	2006	2005
Salaires et rémunérations	433	399
Charges sociales	98	86
Coûts de pension – plans à prestations définies	18	5
Coûts de pension – plans à cotisations définies	15	7
Charges des paiements fondés sur des actions pour employés et administrateurs	6	4
Assurance	17	-
Autres charges de personnel	29	6
Total des dépenses pour avantages au personnel	616	507

Les charges relatives aux avantages au personnel sont incluses dans la ligne de dépense pertinente par fonction, excepté lorsqu'elles concernent une activité abandonnée, auquel cas elles sont comptabilisées dans le résultat de l'activité abandonnée. Les autres charges liées aux employés désignent principalement les indemnités de licenciement,

les indemnités pour rupture de contrat et autres prestations en cas d'invalidité à court et à long terme. Les Notes 29 et 26 peuvent être consultées, respectivement, pour de plus amples informations sur les plans d'avantages au personnel et les coûts des paiements fondés sur

Effectifs au 31 décembre	2006	2005
Paiement horaire	861	1 127
Paiement mensuel	4 844	4 783
Direction	2 772	2 615
Total	8 477	8 525

11. Autres produits et charges d'exploitation

UCB et sanofi-aventis ont conclu un accord pour la co-promotion aux Etats-Unis de Xyzal[®], un antihistaminique délivré sur ordonnance.

Un paiement initial de 30 millions de dollars américains (24 millions d'euros) a été comptabilisé pour l'accord de collaboration mondial avec Biogen IDEC en vue du développement et de la commercialisation en commun de CDP323 pour le traitement de la sclérose en plaques récurrente-rémittente et d'autres indications possibles.

12. Perte de valeur d'actifs non financiers

L'examen des valeurs comptables des actifs du Groupe a abouti à la comptabilisation de charges pour perte de valeur financiers s'élevant à 4 millions d'euros (2005: 67 millions d'euros). Ces charges se rapportent en partie aux immobilisations incorporelles comptabilisées au moment de l'acquisition de Celltech Group plc pour un montant de 0,5 million d'euros.

13. Frais de restructuration

Les frais de restructuration au 31 décembre 2006 s'élevaient à 22 millions d'euros et comprenaient principalement des coûts d'intégration de 4 millions d'euros, les coûts liés à la fermeture du site de Molins d'UCB en Espagne pour 8 millions d'euros ainsi que la poursuite de l'optimisation des capacités de production.

14. Autres produits et charges

Les autres produits à hauteur de 122 millions d'euros proviennent essentiellement de la poursuite de la transformation d'UCB d'un groupe diversifié en une société biopharmaceutique, qui implique une série de cessions et de désinvestissements dans le portefeuille de produits du Groupe et une rationalisation des installations de production.

Le 18 janvier 2006, UCB a annoncé la vente des droits américains de Gastrocrom[®], son traitement contre la mastocytose, à la société non cotée Azur Pharma. UCB a enregistré une plus-value avant impôts d'environ 9 millions d'euros.

En janvier 2006, UCB a vendu sa division Bioproducts Manufacturing, située en Belgique, à Lonza AG en Suisse. La vente a été finalisée le 28 février 2006. Le montant total reçu s'élevait à 120 millions d'euros et a ensuite été ajusté en faveur d'UCB afin de refléter les corrections d'usage du fonds de roulement. La plus-value comptabilisée en 2006 sur cette transaction a atteint 59 millions d'euros avant impôts.

Le 24 avril 2006, UCB a annoncé qu'elle avait conclu un accord avec Recordati pour la rétrocession des droits de vente et de commercialisation en Allemagne de Corifeo[®], un antihypertenseur inhibiteur calcique, contre le paiement de 10 millions d'euros à UCB. UCB a enregistré une plus-value avant impôts de 10 millions d'euros.

Le 25 mai 2006, UCB a annoncé qu'elle avait signé un accord avec Adams Respiratory Therapeutics Inc. pour vendre Delsym[™], un antitussif liquide en vente libre à effet prolongé pendant 12 heures. UCB a enregistré une plus-value avant impôts de 71 millions de dollars américains (57 millions d'euros), suite à la cession des actifs nets incorporels et la vente du stock disponible.

15. Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes pour l'année 2006 s'élèvent à 54 millions d'euros par rapport à 2 millions d'euros en 2005. La répartition des produits et des charges financières se présente comme suit:

Produits financiers

millions EUR	2006	2005
Revenus d'intérêts	18	11
Dividendes reçus	2	2
Gains/(pertes) net(te)s sur change	(8)	(2)
Réévaluation nette à la juste valeur des instruments dérivés	7	2
Réductions de valeur et dépréciation sur actifs financiers	-	(3)
Autres produits/(charges) financiers nets	(4)	36
Total des produits financiers	15	46

Coûts de financement

millions EUR	2006	2005
Charges d'intérêts	(69)	(49)
Échanges de taux d'intérêt: couvertures de flux de trésorerie, transferts d'actions	-	1
Total des coûts de financement	(69)	(48)

Autres produits/charges financières nettes: En 2005, dans le cadre de l'acquisition de Celltech, UCB a hérité d'une série d'entités juridiques à travers le monde, qui représentaient le fruit de différentes transactions conclues précédemment par Celltech (acquisitions de Medeva Ltd., Chirosciences ou Oxford GlycoSciences). Le financement de l'héritage de Celltech a été assuré principalement au moyen de titres d'emprunt inter-sociétés libellés en dollars

américains ou en livres sterling. UCB a pour politique de couvrir les risques de change de ces transactions inter-sociétés et tant l'application de cette politique aux entités juridiques de l'héritage de Celltech que l'intégration/la restructuration de ces sociétés au sein d'UCB au cours de l'exercice 2005 ont donné lieu à un profit net non récurrent sur change de 40 millions d'euros en 2005.

16. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat a augmenté de 58 millions d'euros pour passer de 92 millions d'euros au 31 décembre 2005 à 150 millions d'euros au 31 décembre 2006 et peut être présenté comme suit:

millions EUR	2006	2005
Impôts sur le résultat de l'exercice	(227)	(145)
Impôts différés	77	53
Total des impôts sur le résultat	(150)	(92)

Le Groupe mène des activités au niveau international et est donc soumis aux impôts sur le résultat dans de nombreuses juridictions fiscales différentes. La charge d'impôts sur le résultat avant impôts du Groupe diffère du montant

théorique qui serait obtenu en utilisant le taux d'imposition moyen pondéré applicable aux résultats des sociétés consolidées.

Réconciliation entre l'impôt sur le résultat théorique et l'impôt sur le résultat effectif

millions EUR	2006	2005
Résultat avant impôts	517	362
Impôt calculé aux taux d'imposition nationaux applicables dans les pays respectifs	(152)	(108)
Dépenses non déductibles fiscalement	(105)	(107)
Résultat non imposable	72	115
Crédits d'impôts	2	5
Variation des taux d'imposition	(1)	1
Autres effets du taux d'imposition	38	38
Ajustements des impôts courants liés aux années précédentes	(9)	(1)
Ajustements des impôts différés liés aux années précédentes	3	-
Reprises de réduction de valeur/(réductions de valeur) sur impôts différés actifs précédemment comptabilisés	12	(17)
Impact de la retenue d'impôt sur les dividendes inter-sociétés	(9)	(12)
Autres impôts	(1)	(6)
Total des impôts sur le résultat	(150)	(92)

La modification du taux d'impôt effectif de 25,4% en 2005 à 29,0% en 2006 est essentiellement due à un résultat

non-récurrent qui a été réalisé et taxé dans des juridictions avec un taux d'imposition élevé sur les sociétés.

Des impôts sur le résultat ont été directement comptabilisés dans les capitaux propres

millions EUR	2006	2005
Part effective des variations à leur juste valeur des couvertures des flux de trésorerie	(20)	8
Impôts directement comptabilisés dans les capitaux propres	(20)	8

17. Immobilisations incorporelles

millions EUR	Marques déposées, brevets et licences		
	licences	Autres	Total
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier 2006	408	473	881
Acquisition par regroupements d'entreprises	606	1 210	1 816
Acquisitions	29	36	65
Cessions	(9)	-	(9)
Transfert d'une rubrique à une autre	8	(8)	-
Cessions par la vente d'activités	(44)	-	(44)
Ecarts de conversion	(5)	12	7
Valeur comptable brute au 31 décembre 2006	993	1 723	2 716
Amortissement cumulé et pertes de valeur au 1^{er} janvier 2006	(90)	(70)	(160)
Dotations	(34)	(2)	(36)
Cessions	8	-	8
Cessions par la vente d'activités	7	-	7
Ecarts de conversion	2	-	2
Amortissement cumulé et pertes de valeur au 31 décembre 2006	(107)	(72)	(179)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2006	886	1 651	2 537

millions EUR	Marques déposées, brevets et licences		
	licences	Autres	Total
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier 2005	413	476	889
Acquisitions	29	11	40
Cessions	(1)	-	(1)
Transfert d'une rubrique à une autre	8	(8)	-
Cession par la vente d'activités	(68)	(20)	(88)
Ecarts de conversion	27	14	41
Valeur comptable brute au 31 décembre 2005	408	473	881
Amortissement cumulé et pertes de valeur au 1^{er} janvier 2005	(65)	(15)	(80)
Dotations	(37)	(3)	(40)
Cessions	1	-	1
Pertes de valeur comptabilisées dans le compte de résultat	(7)	(60)	(67)
Cessions par la vente d'activités	20	8	28
Ecarts de conversion	(2)	-	(2)
Amortissement cumulé et pertes de valeur au 31 décembre 2005	(90)	(70)	(160)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2005	318	403	721

Les autres immobilisations incorporelles incluent des immobilisations incorporelles acquises mais non encore disponibles à l'utilisation.

La majorité des immobilisations incorporelles du Groupe résulte des acquisitions réalisées par le Groupe. Les brevets, licences et marques déposées sont enregistrées à leur juste valeur dans la méthode comptable d'acquisition et sont ensuite amortis sur leur durée d'utilité.

Les activités de développement du Groupe n'ont pas amené la comptabilisation d'immobilisations incorporelles générées en interne étant donné que les critères de comptabilisation

des normes IFRS ne sont pas rencontrés.

De plus, le Groupe a comptabilisé des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore disponibles à l'utilisation. Ces immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du regroupement des entreprises et sont soumises à une vérification annuelle visant à détecter la présence d'une perte de valeur. La base de calcul du montant recouvrable est la valeur utilisée. Pour les tests de perte de valeur, les calculs reposent sur des projections des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction et couvrant la période prenant fin à la date d'expiration estimée du brevet. Le taux

de croissance est le taux de croissance moyen pondéré utilisé pour extrapoler des flux de trésorerie au-delà de la période budgétaire et se situe entre 1% et 3%. Le taux d'actualisation est basé sur le taux qui est dérivé d'un modèle d'évaluation des actifs financiers utilisant des données provenant des marchés financiers d'Europe et des Etats-Unis. Les taux d'actualisation varient en fonction du fait que l'actif incorporel est lié soit à un composé commercialisé, soit à un composé en cours de recherche et de développement ainsi que de la région dans laquelle les produits sont ou seront finalement vendus. UCB a basé ses calculs sur un taux d'actualisation oscillant entre 9% et 12% après impôts. L'utilisation du taux d'actualisation après impôts correspond approximativement à l'utilisation d'un taux avant impôts

18. Goodwill

Les variations relatives au goodwill comptabilisé et l'affectation aux unités génératrices de trésorerie peuvent être détaillées comme suit:

millions EUR	
Au 1^{er} janvier 2006	1 663
Acquisitions par regroupements d'entreprises (Note 6)	2 774
Ecarts de conversion	(91)
Cessions par la vente d'activités	-
Au 31 décembre 2006	4 346
<hr/>	
Au 1^{er} janvier 2005	1 676
Acquisitions par regroupements d'entreprises	-
Ecarts de conversion	156
Cessions par la vente d'activités	(169)
Au 31 décembre 2005	1 663

millions EUR	2006	2005
Etats-Unis	2 034	1 019
Europe	2 175	643
Reste du monde	137	1
Total de la valeur comptable du goodwill au 31 décembre	4 346	1 663

Le 28 décembre 2006, UCB a acquis 86,8% des actions en circulation de Schwarz Pharma sur une base totalement diluée, suite à une offre publique combinée d'achat et d'échange. La méthode dite du "coût d'acquisition" requiert que le prix d'acquisition total soit affecté aux actifs acquis et aux passifs pris en charge, en comptabilisant le montant restant en capitaux propres. Vu que l'acquisition a eu lieu pratiquement en fin d'année, l'affectation du prix d'acquisition n'a pas encore été finalisée et est par conséquent provisoire. Lorsqu'elle sera finalisée, l'affectation du coût d'acquisition risque de différer des chiffres provisoires comptabilisés dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2006. La direction estime toutefois que toute fluctuation suite à la finalisation de l'affectation du coût d'acquisition pour 86,8% n'entraînera aucun changement significatif dans la valeur comptable du goodwill comptabilisé.

Le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (UGT) du Groupe. Le montant recouvrable d'un UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur utilisée. Ces calculs reposent sur les projections des flux de trésorerie basés sur les budgets financiers approuvés par la direction et couvrant une période de 20 ans.

appliqué aux flux de trésorerie avant impôts.

Au 31 décembre 2006, le Groupe n'a comptabilisé aucune perte de valeur (2005: 60 millions d'euros) sur les montants comptables des composés en cours de R&D capitalisés ou sous licence.

Le Groupe a comptabilisé une perte de valeur de 0,5 million d'euros (2005:60 millions d'euros) sur les marques déposées et les flux de redevances relatifs aux produits brevetés (2005: 7 millions d'euros).

Les pertes de valeur ont été inscrites dans le compte de résultat au titre des pertes de valeur d'actifs non financiers.

Ces projections à long terme sont justifiées par le fait que les produits biopharmaceutiques ont un long cycle de développement. A cet égard, Celltech a fourni au Groupe une variété de projets en phase de développement préliminaire ainsi qu'une plate-forme technologique qui a un effet de levier dans le Groupe, tandis que Schwarz Pharma apporte principalement des molécules en phase avancée et des développements préliminaires de ses composés en phase avancée. Le taux de croissance est le taux de croissance moyen pondéré utilisé pour extrapoler des flux de trésorerie au-delà de la période budgétaire et se situe entre 1% et 3%. Le taux d'actualisation est basé sur le taux qui est dérivé d'un modèle d'évaluation des actifs financiers ajusté pour refléter les risques spécifiques liés aux secteurs afférents. Pour 2006, UCB a utilisé un taux d'actualisation après impôts situé entre 9% et 12%.

Vu que les flux de trésorerie tiennent compte des dépenses fiscales, un taux d'actualisation après impôts est utilisé dans les calculs. L'utilisation du taux d'actualisation après impôts correspond approximativement à l'utilisation d'un taux avant impôts appliqué aux flux de trésorerie avant impôts. Le goodwill a accusé une diminution de 169 millions d'euros en 2005 en raison de la cession de Surface Specialties.

19. Immobilisations corporelles

Les valeurs comptables pour les immobilisations corporelles pour les années 2005 et 2006 sont les suivantes:

millions EUR	Terrains et constructions	Installations et machines	Bureau, matériel informatique, matériel roulant et autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier 2006	383	411	119	8	921
Acquisitions par regroupements d'entreprises	115	51	13	33	212
Acquisitions	14	26	13	12	65
Cessions	(6)	(18)	(18)	(1)	(43)
Transferts d'une rubrique à une autre	(13)	(15)	3	25	-
Cessions par la vente d'activités	(19)	(42)	(1)	-	(62)
Ecarts de conversion	(9)	(6)	(5)	(1)	(21)
Valeur comptable brute au 31 décembre 2006	465	407	124	76	1 072
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier 2006	(112)	(225)	(84)	-	(421)
Dotations	(13)	(28)	(13)	-	(54)
Cessions	1	15	14	-	30
Transferts d'une rubrique à une autre	2	-	(2)	-	-
Cessions par la vente d'activités	6	25	1	-	32
Ecarts de conversion	2	3	2	-	7
Amortissement cumulé au 31 décembre 2006	(114)	(210)	(82)	-	(406)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2006	351	197	42	76	666

millions EUR	Terrains et constructions	Installations et machines	Bureau, matériel informatique, matériel roulant et autres	Immobilisations en cours	Total
Valeur comptable brute au 1^{er} janvier 2005	539	785	146	26	1 496
Acquisitions	26	48	10	6	90
Cessions	(6)	(16)	(15)	-	(37)
Transferts d'une rubrique à une autre	1	11	2	(14)	-
Cessions par la vente d'activités	(191)	(433)	(31)	(11)	(666)
Ecarts de conversion	14	16	7	1	38
Valeur comptable brute au 31 décembre 2005	383	411	119	8	921
Amortissement cumulé au 1^{er} janvier 2005	(155)	(446)	(92)	-	(693)
Dotations	(14)	(31)	(15)	-	(60)
Cessions	6	11	12	-	29
Cessions par la vente d'activités	54	250	15	-	319
Ecarts de conversion	(3)	(9)	(4)	-	(16)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2005	(112)	(225)	(84)	-	(421)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2005	271	186	35	8	500

Aucune immobilisation corporelle n'est soumise à une restriction. Aucune immobilisation corporelle n'est constituée en garantie couvrant une quelconque responsabilité.

Les biens d'investissement sont enregistrés au coût historique diminué de l'amortissement cumulé. Vu que ces biens d'investissement ne représentent pas un montant substantiel par rapport à l'ensemble des actifs immobilisés, il a été renoncé à la préparation d'un avis d'expert externe sur la juste valeur. Il est supposé que la juste valeur correspond à la valeur comptable.

Actifs en leasing financier

UCB a pris en leasing financier des bâtiments et du matériel de bureau en vertu de plusieurs contrats. La valeur comptable nette des bâtiments en leasing financier s'élevait à 60 millions d'euros (2005: 60 millions d'euros) et celle du matériel de bureau pris en leasing financier se chiffrait à 2 millions d'euros (2005: 3 millions d'euros).

20. Actifs financiers et autres actifs

millions EUR

millions EUR	2006	2005
Investissements disponibles à la vente	262	246
Créances clients à long terme	18	19
Dépôts à terme	4	4
Instruments financiers dérivés (Note 21)	29	10
Droits de remboursement pour plans à prestations définies en Allemagne	21	20
Autres actifs financiers	112	38
Créances fiscales non courantes	23	-
Total actifs financiers et autres actifs	469	337

Les actifs financiers non courants et autres actifs englobent 23 millions d'euros de créances fiscales non courantes et 14 millions d'euros d'autres actifs financiers liés à l'acquisition de Schwarz Pharma.

Actifs financiers courants et autres actifs

millions EUR	2006	2005
Matériel d'essais cliniques	42	32
Instruments financiers dérivés (Note 21)	16	19
Total actifs financiers et autres actifs	58	51

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les suivants:

millions EUR	2006	2005
Actions de Cytec Industries Inc.	248	232
Obligations cotées sur un marché liquide	14	14
Total actifs financiers disponibles à la vente	262	246

L'évolution des valeurs comptables de ces actifs financiers disponibles à la vente se présente comme suit:

millions EUR	2006		2005	
	Actions de Cytec Industries Inc.	Obligations	Actions de Cytec Industries Inc.	Obligations
Au 1 ^{er} janvier	232	14	-	14
Acquisition	-	4	220	4
Cession	-	(3)	-	(3)
Réévaluation par capitaux propres	16	(1)	12	-
Gains ou pertes reclassés des capitaux propres vers les produits ou charges financiers	-	-	-	(1)
Au 31 décembre	248	14	232	14

Dans le cadre de la vente des activités Surface Specialties au mois de février 2005, le Groupe a reçu 5.772.857 actions de Cytec Industries Inc. L'accord entre UCB et Cytec Industries Inc. stipule qu'UCB ne peut vendre les actions avant mars 2007.

Les actions sont désignées comme disponibles à la vente et revalorisées à leur juste valeur à travers les capitaux propres, à l'exception des 962.143 actions faisant l'objet d'un contrat de vente à terme venant à échéance au début du mois de mars 2007. La juste valeur de cette dernière portion d'actions est donc comptabilisée au compte de résultat, compensant les ajustements de valeur des contrats de vente à terme à partir de la date à laquelle les contrats sont entrés en vigueur.

La valeur des actions de Cytec Industries Inc. a chuté de 50,5 dollars américains, initialement à 47,6 dollars américains au 31 décembre 2005, une variation compensée par les fluctuations du taux de change du dollar américain.

Le 31 décembre 2006, la valeur de ces actions a de nouveau augmenté de 47,6 dollars américains à 56,5 dollars américains, une variation partiellement compensée par la fluctuation négative du dollar américain par rapport à l'euro.

Le dividende de 2 millions d'euros distribué par Cytec Industries Inc. en 2006 a été inscrit au titre de produits financiers.

Le Groupe a investi dans un portefeuille d'obligations à taux fixe, principalement émises par des gouvernements européens ainsi que par quelques institutions financières. Les obligations sont désignées comme disponibles à la vente et revalorisées à leur juste valeur à travers les capitaux propres jusqu'à leur vente. La juste valeur de ces obligations varie en fonction du niveau des taux d'intérêt du marché pour les instruments présentant des échéances et des risques de crédit similaires.

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée en 2006 ou en 2005 sur les actifs financiers disponibles à la vente.

21. Instruments financiers dérivés

Instruments dérivés de change

La politique du Groupe consistant à utiliser des contrats financiers dérivés est décrite ci-dessus dans la Note 4 "Activités de gestion et de couverture des risques financiers". Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les montants comptabilisés au bilan sont les suivants:

millions EUR	Actifs		Passifs	
	2006	2005	2006	2005
Contrats de change à terme	15	14	7	24
Echange de devises	1	15	1	12
Total des instruments dérivés de change	16	29	8	36
Dont:				
Non courants	-	10	-	9
Courants	16	19	8	27

Les justes valeurs en fonction de la devise des contrats sont les suivantes:

millions EUR	Actifs		Passifs	
	2006	2005	2006	2005
USD	15	1	-	26
GBP	-	17	7	-
EUR	-	1	-	9
JPY	-	10	-	-
Autres devises	1	-	1	1
Total des instruments dérivés de change	16	29	8	36

Les justes valeurs comptabilisées en fonction de l'échéance des contrats sont les suivantes:

millions EUR	2006
1 an ou moins	8
1-5 ans	-
Au-delà de 5 ans	-
Total instruments dérivés de change –actifs nets/(passifs nets)	8

Le tableau ci-dessous présente la répartition des instruments dérivés financiers en devises étrangères par devise de dénomination (présentation des devises vendues).

Montants notionnels en millions EUR	GBP	USD	EUR	Autres devises	Total
Contrats de change à terme	651	554	95	77	1 377
Echanges de devises (Currency swaps)	42	-	-	2	44
Option / tunnel	-	38	-	-	38
Total	693	592	95	79	1 459

Instruments dérivés du taux d'intérêt

Les justes valeurs comptabilisées en fonction de la devise des contrats sont les suivantes:

millions EUR	2006	2005
Actifs financiers dérivés	29	-
Passifs financiers dérivés	-	7

Le Groupe utilise les swaps de taux d'intérêt (IRS – interest rate swaps) afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêts sur ses emprunts à taux variable. Les contrats, pour une valeur nominale de 900 millions d'euros, sont soumis à des paiements d'intérêt fixes à un taux moyen de 3,22% majorés d'une marge de 25 points de base durant des périodes allant jusqu'à 2012 et des perceptions d'intérêts flottants au taux Euribor 6 mois. Les dates de modification des taux et les caractéristiques d'amortissement sont harmonisées avec celles du crédit consorcial à taux flottant comptabilisé dans les prêts et emprunts non courants portant intérêts.

Dans le cadre de la nouvelle convention avec le consortium de banques pour le financement de l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a remboursé toutes dettes financières le 20 décembre 2006. Le swap de taux d'intérêt continue à couvrir le taux variable du nouvel emprunt.

Les fluctuations du taux de référence, considérées sur les bases flottantes reçues des swaps sont compensées par les fluctuations des paiements à taux flottant sur les premiers 900 millions d'euros du crédit consorcial.

Instrument financiers dérivés désignés comme couvertures des flux de trésorerie

millions EUR	2006			2005		
	Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Total	Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Total
Gains et pertes sur les instruments de couverture inscrits aux capitaux propres						
Au 1 ^{er} janvier	(9)	(8)	(17)	4	3	7
Inscrits aux capitaux propres	23	37	60	(13)	(10)	(23)
Éliminés des capitaux propres et enregistrés dans le compte de résultat	(1)	-	(1)	-	(1)	(1)
Au 31 décembre	13	29	42	(9)	(8)	(17)

Certains des instruments dérivés en circulation ont été désignés comme des instruments de couverture, car ils protègent le Groupe contre la volatilité des taux de change ou d'intérêt, qui peuvent affecter ses futurs flux de trésorerie. La norme IAS 39 autorise l'application de règles comptables spécifiques à la couverture à ces transactions s'il est démontré que la relation est effective et ce, tant à la date de prise d'effet de la couverture que par la suite.

En ce qui concerne les couvertures des flux de trésorerie, la part de gain ou de perte sur l'instrument de couverture considéré comme une couverture efficace est directement comptabilisée dans les fonds propres et est reclassée en résultat lorsque les transactions sous-jacentes sont enregistrées et affectent le compte de résultat. La part inefficace des couvertures des flux de trésorerie comptabilisée dans le compte de résultat s'élève à 1 million d'euros (2005: 0,9 million d'euros).

Les swaps de taux d'intérêt sont des instruments de couverture efficaces pour l'exposition aux fluctuations du taux d'intérêt de référence des premiers 900 millions d'euros du crédit consortial et ont été réévalués par le biais des capitaux propres.

Le Groupe a conclu des contrats de change à terme pour couvrir l'exposition aux fluctuations du dollar américain sur son investissement dans Cytec Industries Inc. et ce, pour un montant nominal total de 210 millions de dollars américains ou 77% de l'investissement au 31 décembre 2006. Ces contrats sont considérés comme des couvertures des flux de trésorerie et arrivent à échéance en 2007.

Le Groupe a également conclu des contrats de change à terme pour couvrir une partie des ventes futures hautement probables et des produits des redevances qui devraient se produire en 2007.

22. Stocks

Les valeurs comptables des différents éléments du stock se présentent comme suit:

millions EUR	2006	2005
Approvisionnements	84	105
En-cours de fabrication	33	18
Produits finis	272	132
Biens destinés à la revente	43	6
Stocks	432	261

Les stocks nets ont augmenté de 171 millions d'euros, principalement suite à l'acquisition de Schwarz Pharma (193 millions d'euros). Cette augmentation est partiellement compensée par la cession de Bioproducts (25 millions d'euros). Les réductions de valeur des stocks s'élèvent à 14 millions d'euros en 2006 (2005: 9 millions d'euros). Dans le cadre de la révision annuelle, la valeur comptable des stocks de CDP 435 a été réduite et présentée en perte

Instrument financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture de juste valeur

962.143 des 5.772.857 actions Cytec ont été vendues à terme dans le cadre de contrats de vente à terme avec une date d'échéance en mars 2007. Cette partie des actions Cytec (Note 20) a été par conséquent désignée comme un élément couvert dans une relation de couverture de juste valeur.

Au 31 décembre 2006, ces contrats de vente à terme avaient une juste valeur négative de 1,1 million d'euros.

Couverture en devise d'un investissement net dans une entité étrangère

L'investissement net dans les opérations américaines a été déterminé comme les actifs nets des opérations américaines du Groupe, y compris les opérations américaines de Schwarz Pharma, après affectation du goodwill, et en ce compris les prêts inter-sociétés aux filiales américaines du Groupe pour lesquels le règlement n'est ni planifié, ni susceptible de se produire. En 2006, la Société a conclu un contrat de prêt partiellement désigné comme couverture de l'investissement net dans les opérations américaines dès son entrée en vigueur (fin décembre 2006).

Les écarts de conversion actifs et passifs sont comptabilisés dans un élément distinct des fonds propres. Ces écarts de conversion sont reportés dans les fonds propres jusqu'à la date d'expiration du prêt USD et ne seront reclassés en résultat que lorsque UCB ne détiendra plus l'actif sous-jacent en USD.

Le montant notionnel de la partie désignée du prêt consortial s'élève à 659 millions de dollars américains, soit approximativement sa juste valeur puisque le contrat de prêt n'a été conclu qu'à la fin décembre 2006.

de valeur des actifs non financiers suite au manque de perspectives de la molécule.

Aucun stock n'est donné en garantie, ni inscrit à la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks repris comme charge en 2006 s'élève à 364 millions d'euros (2005: 382 millions d'euros), et est inclus dans le coût des ventes.

23. Créances clients et autres créances

Les valeurs comptables des différents éléments des créances clients et autres créances de présentent comme suit:

millions EUR	2006	2005
Créances clients	633	419
TVA récupérable	29	25
Intérêts à percevoir	14	11
Charges payées d'avance	37	39
Produits à recevoir	10	13
Autres créances	40	11
Redevances	37	36
Créances clients et autres créances	800	554

La valeur comptable des créances clients et autres créances s'approche de leur juste valeur.

Les créances clients et autres créances comprennent 228 millions d'euros liés à l'acquisition de Schwarz Pharma.

Aucune concentration de risque de crédit n'est constatée pour les créances clients, étant donné que le Groupe possède un grand nombre de clients répartis dans le monde.

24. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont les suivants:

millions EUR	2006	2005
Dépôts bancaires à court terme	845	325
Valeurs disponibles	129	99
Trésorerie et équivalents de trésorerie	974	424
Découverts bancaires (Note 27)	(40)	(29)
Trésorerie et équivalents de trésorerie après déduction des découverts bancaires	934	395

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie a augmenté de 550 millions d'euros, dont 277 millions d'euros suite à l'acquisition de Schwarz et 238 millions d'euros provenant de la vente de Bioproducts®, Gastrocrom®, Corifeo® et OTC Delsym™.

Actions propres

UCB Fipar, filiale indirecte de la Société, a acquis 950 000 actions en 2006 par le biais d'acquisitions sur la Bourse Euronext. Le montant total des achats d'actions s'élevait à 29 millions d'euros (2005: 370.000 actions pour un montant total de 10 millions d'euros). Le Groupe possédait 3.186.360 actions propres au 31 décembre 2006. Ces actions propres ont été acquises afin d'honorer l'exercice des options sur actions allouées au Conseil d'Administration et à certaines catégories d'employés. UCB Fipar a le droit de revendre ces actions à une date ultérieure.

25. Capital et réserves

Capital social et primes d'émission

Le capital émis de la Société s'élève à 545 millions d'euros au 31 décembre 2006 et est représenté par 181.512.768 actions. Les actions de la société n'ont pas de valeur nominale. Au 31 décembre 2006, 57.419.698 actions étaient nominatives et 124.093.070 actions étaient des actions au porteur. Les titulaires des actions UCB ont le droit de recevoir des dividendes tels que déclarés et d'exprimer un vote par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société. Il n'existe pas de capital autorisé non émis.

Au 31 décembre 2006, la réserve de prime d'émission s'élève à 1.603 millions d'euros, dont 5 millions d'euros ont été incorporés dans le capital émis au début janvier 2007. Suite à l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a émis 37.332.452 nouvelles actions UCB, donnant lieu à des dividendes à partir de la date d'émission de ces nouvelles actions (voir Note 6). 35.565.268 nouvelles actions UCB ont été émises à la clôture de la première période d'offre et 1.767.184 nouvelles actions UCB ont été émises au début janvier 2007 à la clôture de la seconde période d'offre.

Autres réserves

Les autres réserves se composent de la réserve de juste valeur, de la réserve de couverture et du compte de capitaux propres lié à la différence, entre les normes IFRS et GAAP belges, de la valeur d'acquisition pour le regroupement d'entreprises avec Schwarz Pharma.

La réserve de juste valeur représente la variation cumulative nette de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente jusqu'à la vente, la perte de valeur éventuelle ou la cession de l'actif. En 2006, un montant de 16 millions d'euros (2005: 12 millions d'euros) a été comptabilisé en capitaux propres pour la variation de la juste valeur des investissements disponibles à la vente (actions Cytec Industries Inc. et obligations).

La réserve de couverture représente la variation cumulative nette de la juste valeur des instruments de couverture des

flux de trésorerie inhérente aux transactions couvertes qui n'ont pas encore été réalisées

En 2006, un montant positif de 59 millions d'euros (2005: montant négatif de 24 millions d'euros) a été comptabilisé en capitaux propres pour la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés en raison des apports de liquidités en dollars américains, prévus lors de la vente des actions de Cytec Industries Inc. pour un montant de 15 millions d'euros, du swap de taux d'intérêt couvrant la dette à taux d'intérêt variable pour un montant de 37 millions d'euros et de 8 millions d'euros suite à une variation de la juste valeur pour les couvertures des flux de trésorerie des ventes futures. La charge fiscale y afférente s'élève à 20 millions d'euros.

Conformément aux normes IFRS, lors de l'émission de nouvelles actions dans le cadre d'une transaction de regroupement d'entreprises, la valeur des actions émises est le prix de cotation des actions de l'acquéreur à la date de

l'échange (Note 6). Selon la norme belge GAAP, par contre, la valeur des actions émises est la valeur conventionnelle telle qu'elle est déterminée par le Conseil d'Administration et mentionnée dans le rapport décrivant l'augmentation de capital de la société parente. Suite à cette différence de principe comptable, la juste valeur des actions émises pour l'acquisition de Schwarz Pharma s'élève à 1.941 millions d'euros (IFRS), alors que la valeur conventionnelle de ces actions émises s'élève à 1.710 millions d'euros (GAAP belge). La différence de 231 millions d'euros augmente le goodwill de l'acquisition d'une part et un compte distinct d'autres réserves d'autre part.

Écarts de conversion cumulés

L'écart de conversion cumulé représente les écarts de conversion cumulatifs enregistrés lors de la consolidation des sociétés du Groupe utilisant des devises de fonctionnement autres que l'euro.

26. Paiements fondés sur des actions

millions EUR	2006	2005
Coût des ventes	1	-
Frais commerciaux	2	1
Frais de recherche et développement	1	-
Frais généraux et administratifs	2	1
Activités abandonnées	-	2
Charge d'exploitation totale	6	4
Dont:		
• Plans d'options sur actions (réglés en instruments de capitaux propres)	3	3
• Plan d'attribution d'actions (réglés en instruments de capitaux propres)	2	1
• Plan des droits à la plus-value des actions (réglé en espèces)	1	-

Le Groupe gère un plan d'options sur actions et un plan d'attribution d'actions visant à rétribuer les employés pour les services rendus. Le plan d'options sur actions et un plan d'attribution d'actions sont réglés en instruments de capitaux propres, alors que les droits à la plus-value des actions font l'objet d'un paiement en espèces.

Charges relatives aux plans de rémunération en actions

Les charges comptabilisées au 31 décembre 2006 pour le plan des options sur actions et le plan d'attribution d'actions s'élèvent à 6,2 millions d'euros et sont enregistrées dans les postes pertinents du compte de résultat.

Plans d'options sur actions et plan d'attribution d'actions

Le Comité de Rémunérations a octroyé des options sur les actions UCB S.A. aux membres du Global Leadership Team du Groupe UCB et à des collaborateurs sélectionnés. Le prix d'exercice des options octroyées en 2006 est équivalent à la plus faible des deux valeurs suivantes: (i) la moyenne du cours de clôture des actions UCB à Euronext Bruxelles au cours des 30 jours précédant l'offre ou (ii) le cours de clôture des actions UCB à Euronext Bruxelles le jour précédant l'octroi.

Les options peuvent être exercées au terme d'une période d'acquisition de droits (période de prestation) de trois années. Si l'employé quitte le Groupe, ses options cessent de produire leurs effets à l'échéance d'une période de six mois, sauf si les impôts ont été payés d'avance. En cas de décès, les options cessent de produire leurs effets à l'échéance d'une période de 12 mois. Le Groupe n'est pas tenu de racheter ou de régler les options en espèces. Il n'existe aucun élément de rechargement. Les options ne sont pas cessibles (sauf en cas de décès).

Les variations dans le nombre d'options sur actions en circulation et dans leur cours moyen pondéré d'exercice, s'établissent comme suit:

EUR	2006			2005		
	Juste valeur moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions
En circulation au 1^{er} janvier	6,84	35,80	1 497 245	7,04	33,95	814 260
+ Nouvelles options octroyées	7,67	40,24	1 148 500	6,75	37,33	782 900
(-) Options perdues	7,24	39,05	445 100	7,71	35,78	99 915
(-) Options exercées	20,15	19,94	428	-	-	-
(-) Options périmées	-	-	-	-	-	-
En circulation au 31 décembre	7,19	37,46	2 200 217	6,84	35,80	1 497 245
Nombre d'options totalement acquises:						
Au 1 ^{er} janvier			345 100			40 000
Au 31 décembre			438 200			345 100

La charge au 31 décembre 2006 relative aux 1.148.500 options octroyées au mois de mai 2006 à un prix d'exercice moyen de 40,24 euros est incluse, pour sept mois, dans le compte de résultat au 31 décembre 2006.

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des options sur actions en circulation au 31 décembre 2006 sont les suivants:

Date d'expiration	Fourchette de prix d'exercice en EUR	Nombre d'options sur actions
21 avril 2013	19,94	3 315
31 mai 2013	[26,58 – 27,94]	308 300
5 avril 2014	31,28	10 302
1 ^{er} septembre 2014	[40,10 – 40,20]	407 100
31 mars 2015	[37,33 - 37,60]	574 400
31 mars 2016	[40,14 - 40,57]	896 800
Total en circulation		2 200 217

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées en mai 2006, déterminée en utilisant le modèle de valorisation de Black Scholes, était de 7,67 euros.

La volatilité mesurée à l'écart-type des rendements estimés sur le cours de l'action repose sur l'analyse statistique des cours quotidiens de l'action, durant les 360 derniers jours.

La probabilité de l'exercice anticipé est reflétée dans la durée de vie prévue des options. Le taux de déchéance prévu est fondé sur la rotation réelle des employés des catégories admises au bénéfice de la rémunération par options sur actions. Les hypothèses significatives utilisées pour l'évaluation des options octroyées en mai 2006 sont les suivantes:

Cours moyen pondéré de l'action	EUR	40,76
Prix d'exercice	EUR	40,24
Volatilité prévue	%	19,44
Durée de vie prévue	années	5,00
Rendement prévu du dividende	%	2,22
Taux d'intérêt sans risque	%	3,73
Taux annuel prévu de déchéance	%	7,00

Plan d'attribution d'actions

	2006	2005
En circulation au 1^{er} janvier	75 100	-
+ nouveaux droits octroyés	135 975	76 600
(-) Droits perdus	9 300	1 500
(-) Droits exercés	1 500	-
(-) Droits périmés	-	-
En circulation au 31 décembre	200 275	75 100
Nombre de droits totalement acquis:		
Au 1 ^{er} janvier	-	-
Au 31 décembre	2 300	-

En 2006, la Société a attribué des actions aux membres du Leadership Team du Groupe, sous réserve d'une période d'acquisition de trois ans. 135.975 droits ont été octroyés à une juste valeur de 41,86 euros par action. Le coût est

ventilé sur la période d'acquisition. Les bénéficiaires ne peuvent percevoir des dividendes durant la période de dévolution.

Droits à la plus-value des actions

Certains employés des filiales nord-américaines du Groupe reçoivent des droits à la plus-value des actions (Stock Appreciation Rights -SAR) dans le cadre de leur rémunération. Les SAR, qui sont des gratifications en espèces non commercialisables, peuvent être exercés après une période d'acquisition de trois ans pour un paiement

en espèces, sur la base de la différence entre le prix du marché des actions UCB au moment de l'exercice des droits et le prix d'exercice. Toutes les options octroyées aux bénéficiaires américains en 2005 et 2006 ont été transformées en SAR, sauf pour trois employés.

Les modalités des SAR en circulation au 31 décembre 2006 sont les suivantes:

EUR	Juste valeur	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits à la plus-value des actions
En circulation au 1^{er} janvier	-	-	-
+ nouveaux droits octroyés	15,81	39,42	347 100
(-) Droits perdus	16,61	38,13	32 500
(-) Droits exercés	-	-	-
(-) Droits périmés	-	-	-
En circulation au 31 décembre	15,72	39,56	314 600
Nombre de droits totalement acquis:			
Au 1 ^{er} janvier			-
Au 31 décembre			-

La juste valeur au 31 décembre a été calculée à l'aide du modèle Black & Scholes, en prenant comme base le prix de l'action UCB au 31 décembre 2006, les prix d'exercice donnés dans le tableau ci-dessus et d'autres chiffres correspondant à ceux utilisés pour les plans d'option sur

actions et les plans d'attribution d'actions.

Les dates d'expiration et les prix d'exercice des droits à la plus-value des actions en circulation au 31 décembre 2006 sont les suivants:

L'évolution du nombre d'options et de warrants non comptabilisés sous IFRS 2 peut être décrite comme suit:

Date d'expiration	Prix d'exercice en EUR	Nombre de droits
31 mars 2015	37,33	98 400
31 mars 2016	40,57	216 200
Total en circulation		314 600

Options octroyées avant le 7 novembre 2002

Selon les dispositions transitoires prévues par IFRS 2, les options octroyées avant le 7 novembre 2002 et pas encore acquises au 1^{er} janvier 2005 ne sont pas amorties par le biais du compte de résultat. Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre d'options sur actions en circulation.

En 1999 et 2000, UCB a émis respectivement 145.200 et 236 700 droits de souscription (warrants) pour souscrire à une action ordinaire. Parmi ces droits, 299.000 peuvent toujours être exercés. Ces warrants expirent progressivement entre 2009 et 2013.

L'évolution du nombre d'options et de warrants non comptabilisés sous IFRS 2 peut être décrite comme suit:

EUR	2006		2005	
	Prix de l'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix de l'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au 1 ^{er} janvier	39,72	995 252	39,61	1 170 208
(-) Options perdues	38,58	18 100	39,84	82 152
(-) Options exercées	39,30	214 263	38,14	92 804
En circulation au 31 décembre	39,87	762 889	39,72	995 252

27. Dettes financières

Dettes financières non courantes

millions EUR	2006		2005	
	Montant comptabilisé		Juste valeur	
Prêts non subordonnés	1	94	1	107
Prêts bancaires	3 019	900	3 019	900
Leasing financier	29	30	23	27
Dettes financières non courantes	3 049	1 024	3 043	1 034

Le 11 novembre 2006, UCB a lancé une offre d'achat et d'échange pour acquérir toutes les actions en circulation du capital de Schwarz Pharma. Une convention de crédit conclue par UCB et un consortium de banques internationales a financé le paiement en espèces de l'acquisition de Schwarz Pharma et les coûts associés à la transaction, et a également été utilisé pour refinancer l'emprunt existant d'UCB (solde impayé au 31 décembre 2005, 900 millions d'euros) et des placements privés américains (solde impayé au 31 décembre 2005, 110 millions de dollars américains ou 94 millions d'euros).

Le nouvel emprunt s'élève à 3.771 millions d'euros, et doit être totalement remboursé au 31 décembre 2011, après avoir effectué un remboursement de 100 millions d'euros pour la fin 2008, de 200 millions d'euros pour la fin 2009 et de 400 millions d'euros pour la fin 2010. Au 31 décembre 2006, le montant total qui a été mis à disposition dans cet emprunt s'élevait à 3.051 millions d'euros et les coûts de la transaction étaient de 32 millions d'euros, comptabilisés dans le cadre de l'accord sur les facilités de crédit consorcial. La

convention de crédit a un taux d'intérêt variable Euribor plus une marge qui dépend des obligations contractuelles. Le 31 décembre 2006, le taux d'intérêt variable moyen pondéré était de 5,64% par an. Les paiements du taux d'intérêt variable font l'objet d'une couverture des flux de trésorerie désignée, fixant le taux d'intérêt pour le Groupe à 5,38%.

Suite à l'acquisition de Schwarz Pharma, UCB a remboursé sa dette existante d'une valeur comptable de 900 millions d'euros, liés au contrat de financement précédent et à des placements privés, avec une valeur comptable de 90 millions d'euros. La dette à long terme de Schwarz Pharma, pour un montant de 6 millions d'euros, a été acquise par UCB selon la méthode dite du "coût d'acquisition".

Les justes valeurs des prêts et emprunts non courants portant intérêts sont calculées comme les valeurs actuelles des paiements associés aux dettes, sur la base de la courbe de rendement applicable et la répartition du crédit d'UCB pour les différentes devises.

Prêts et emprunts courants portant intérêts

millions EUR	2006	2005
Découverts bancaires	40	29
Partie courante des emprunts bancaires à long terme	10	-
Titres de créance et autres emprunts à court terme	12	-
Leasing financier	3	2
Prêts et emprunts courants portant intérêts	65	31

UCB a présenté les dettes à court terme de Schwarz Pharma pour un montant de 11 millions d'euros dans le tableau susmentionné.

Pour les emprunts et dettes courants portant intérêts, les montants comptabilisés sont proches de leur juste valeur; l'effet de l'actualisation n'étant pas considéré comme significatif.

Echéance de l'endettement du groupe

millions EUR	2006	2005
A 1 an au plus	10	-
1-2 ans	139	-
2-5 ans	2 881	394
Plus de 5 ans	-	600
Total prêts portant intérêts	3 030	994
Découverts bancaires	40	29
Titres de créances autres que les prêts à court terme	12	-
Leasing financier	32	32
Total prêts et emprunts courants portant intérêts	3 114	1 055

Analyse de la dette financière totale, par devise

millions EUR	2006	2005
EUR	2 035	900
USD	995	94
Autre	-	-
Total prêts portant intérêts par devise	3 030	994
Découverts bancaires	40	29
Titres de créances autres que les prêts à court terme	12	-
Leasing financier	32	32
Total prêts et emprunts courants portant intérêts	3 114	1 055

Engagements de leasing financier – Paiements minimum

millions EUR	2006	2005
Montants à payer pour le leasing financier:		
A 1 an au plus	3	2
2-5 ans	13	10
Plus de 5 ans	16	20
Valeur actuelle des engagements de leasing	32	32
Moins: le montant dû pour le règlement dans les 12 mois	3	2
Montant dû pour le règlement après 12 mois	29	30

28. Impôts différés actifs et passifs

Impôts différés actifs et passifs comptabilisés

millions EUR	2006	2005
Immobilisations incorporelles	(688)	(114)
Immobilisations corporelles	(17)	(9)
Stocks	19	29
Créances clients et autres créances	6	14
Avantages au personnel	21	18
Provisions	25	24
Autres passifs à court terme	(90)	(59)
Pertes fiscales inutilisées	34	23
Crédits fiscaux inutilisés	6	8
Réduction de valeur des impôts différés actifs précédemment comptabilisés	(51)	(49)
Total	(735)	(115)

Suite à l'acquisition de Schwarz Pharma, les impôts différés actifs d'une valeur comptable de 97 millions d'euros ont été réduits à 13 millions d'euros et les impôts différés passifs sont passés d'une valeur comptable de zéro à 691 millions

d'euros suite à la méthode dite du "coût d'acquisition" (impact des impôts différés sur les ajustements de la juste valeur).

Pertes fiscales inutilisées

millions EUR	2006	2005
1 an au plus	1	-
1-2 ans	3	-
2-3 ans	1	2
3-4 ans	2	7
Plus de 4 ans	18	18
Sans échéance	91	45
Pertes fiscales inutilisées	116	72

Différences temporaires pour lesquelles aucun impôt différé à payer n'est comptabilisé

Aucun impôt différé à payer n'est comptabilisé pour les différences temporaires imposables résultant des investissements dans les filiales. Les impôts différés à payer non comptabilisés s'élèvent à 12 millions d'euros.

Différences temporaires pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est comptabilisé

Les impôts différés actifs sont comptabilisés pour les pertes fiscales reportées quand des revenus taxables sont susceptibles d'être réalisés dans un futur prévisible. Des impôts différés actifs s'élevant à 763 millions d'euros (2005: 729 millions d'euros) n'ont pas été comptabilisés en raison du caractère incertain du recouvrement.

29. Avantages au personnel

La majorité des employés sont couverts par des plans de pensions de retraite constitués par les sociétés du Groupe. La nature de ces plans varie en fonction des réglementations, des exigences fiscales et des conditions économiques des pays dans lesquels les employés travaillent. Le Groupe gère à la fois des plans à prestations définies et des plans à cotisations définies.

Plans à cotisations définies

Les actifs des plans sont détenus séparément de ceux du

Groupe dans des fonds contrôlés par des fiduciaires. Si les employés quittent les plans avant d'avoir versé les cotisations, les cotisations dues par le Groupe sont réduites du montant des cotisations perdues.

Plans à prestations définies

Le Groupe gère plusieurs plans à prestations définies. Les avantages accordés comprennent essentiellement des indemnités de retraite, des primes d'ancienneté et des indemnités de licenciement. Les avantages sont accordés conformément aux pratiques et aux réglementations du marché local.

Ces plans peuvent être capitalisés ou non par le biais de fonds de pension externes ou de compagnies d'assurance. Pour les plans (partiellement) capitalisés, les actifs desdits plans sont détenus séparément de ceux du Groupe sous la forme de fonds contrôlés par des fiduciaires.

Si un plan n'est pas capitalisé, ce qui est le cas pour la majorité des plans à prestations définies en Allemagne, un passif est comptabilisé pour l'obligation dans le bilan du Groupe.

En ce qui concerne les plans capitalisés, le Groupe est redevable pour les déficits entre la juste valeur des actifs du plan et la valeur actuelle des obligations. Dès lors, un passif (ou un actif si le plan présente un excédent) est enregistré au bilan du Groupe. Tous les plans principaux sont évalués annuellement par des actuaires indépendants.

Les différences actuarielles sont amorties sur la durée de vie

active résiduelle moyenne attendue des bénéficiaires, dans la mesure où le total des différences actuarielles excède la valeur la plus élevée entre, d'une part, 10% de la valeur actuelle de l'indemnité de retraite et, d'autre part 10% de la juste valeur des actifs du plan externe à la date de clôture du bilan.

Les actifs détenus dans les fonds ne contiennent aucun investissement direct dans les actions du Groupe UCB, ni une propriété ou d'autres actifs utilisés par le Groupe,

Les montants inscrits au bilan sont déterminés comme suit:

millions EUR	2006	2005
Valeur actuelle des obligations capitalisées	535	494
Juste valeur des actifs du plan	(470)	(438)
Déficit (excédent) des plans capitalisés	65	56
Valeur actuelle des obligations non capitalisées	67	46
Gains/(pertes) actuariels non comptabilisé(e)s	(8)	(9)
Correction pour plafond d'actif	7	2
Passif/(actif) net inscrit au bilan	131	95
Dont:		
Inscrit dans les passifs non courants	145	112
Inscrit dans les actifs non courants	(14)	(17)

Le passif total des avantages non courants au personnel d'UCB s'élève à 146 millions d'euros, dont 1 million d'euros est lié au passif du Groupe pour les droits à la plus-value des actions (Note 26).

sans exclure toutefois que des actions UCB puissent être incluses dans des investissements de type fonds commun de placement.

Le niveau des cotisations est déterminé par les évaluations actuarielles locales. Si les employés sortent des plans avant d'avoir totalement versé les cotisations, les cotisations dues par le Groupe sont réduites du montant des cotisations perdues.

Un montant de 47 millions d'euros est lié au passif net pour les plans à prestations définies de Schwarz Pharma.

L'évolution de l'obligation de prestations définies sur l'année se présente comme suit:

millions EUR	2006	2005
Au 1^{er} janvier	540	651
Coût des services courants	19	21
Coûts financiers	25	28
Cotisation des participants au plan	2	4
Amendements	2	10
Pertes et gains actuariels	1	38
Ecart de conversion	-	19
Avantages payés	(32)	(23)
Primes, taxes, dépenses payées	(2)	(2)
Transferts nets suite à la vente de Surface Specialties	-	(67)
Passif acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	55	-
Réductions et règlements	(8)	(139)
Au 31 décembre	602	540

Les mouvements dans la juste valeur des actifs du plan de l'année peuvent être résumés comme suit:

millions EUR	2006	2005
Au 1^{er} janvier	438	484
Rendement attendu sur les actifs du plan	27	28
Gains/(pertes) actuariels sur les actifs du plan	8	38
Ecart de conversion	-	16
Cotisations de l'employeur	30	27
Cotisations de l'employé	2	4
Avantages payés	(32)	(23)
Primes, taxes, dépenses payées	(2)	(2)
Règlements du plan	(4)	(109)
Acquisitions/cessions	3	(25)
Au 31 décembre	470	438

La juste valeur des actifs du plan s'élève à 470 millions d'euros, ce qui représente 78% des avantages accordés aux membres pour les plans capitalisés et non capitalisés.

Le déficit de 132 millions d'euros doit être comblé durant la période moyenne de service restante et estimée de l'affiliation actuelle.

Les montants comptabilisés dans le compte de résultat consolidé sont les suivants:

millions EUR	2006	2005
Coût des services courants	19	21
Coûts financiers	25	28
Rendement attendu sur les actifs du plan	(27)	(28)
(Gain)/perte actuariel(le) comptabilisé(e)	(1)	2
Coût des services passés comptabilisé	2	9
Correction pour limite sur actif net	4	1
(Gain)/perte de réduction comptabilisé(e)	(4)	(29)
(Gain)/perte de liquidation comptabilisé(e)	-	1
Charge totale comptabilisée dans le compte de résultat	18	5

Principales hypothèses actuarielles à la date du bilan:

	2006	2005
Taux actualisation	4.90%	4.75%
Taux d'accroissement des rémunérations	3.93%	3.93%
Taux d'inflation	2.57%	2.52%
Taux de rendement attendu à long terme pour les actifs du plan	6.21%	6.45%

30. Provisions

Les mouvements des passifs comptabilisés sont les suivants:

millions EUR	Environnement	Restructuration	Autre	Total
Au 1^{er} janvier 2006	71	38	64	173
Provisions constituées – nouvelles et complémentaires	1	10	40	51
Provisions utilisées durant l'année	(3)	(31)	(9)	(43)
Provisions non-utilisées contre-passées	(5)	2	(25)	(28)
Débouclément de l'escompte	2	-	-	2
Ecarts de conversion	-	(1)	-	(1)
Vente d'activités	-	-	6	6
Ajouts via le regroupement d'entreprises	-	-	34	34
Au 31 décembre 2006	66	18	110	194
Partie non courante	64	5	55	124
Partie courante	2	13	55	70
Total provisions	66	18	110	194

Provisions environnementales

En raison de la vente de Surface Specialities, UCB a conservé certaines obligations relatives à l'environnement. Dans certains cas, UCB a conservé l'entière responsabilité environnementale pour des sites vendus, en vertu de dispositions contractuelles convenues avec Cytec Industries Inc. De plus, de nouvelles provisions ont été comptabilisées à la suite de l'examen des questions environnementales existantes. Les provisions ont été actualisées à un taux de 4,2%.

Au cours de l'exercice, un montant de 3 millions d'euros a été utilisé en raison, essentiellement, du règlement final avec Proviron relatif aux questions environnementales.

Provisions pour restructuration

Vu le récent recentrage des activités sur la Recherche et le Développement de molécules biopharmaceutiques, un vaste programme de restructuration a été initié en 2005. Cela a débouché sur l'annonce de la réorientation d'équipes de vente, l'intégration de différents départements administratifs et de leur personnel. Le Groupe n'a pas participé à des programmes de restructuration importants en 2006.

Autres provisions

Les autres provisions concernent essentiellement les risques fiscaux, la responsabilité relative aux produits vendus et les litiges. Les provisions pour risques fiscaux sont comptabilisées si UCB considère que l'administration fiscale pourrait contester une position fiscale prise par le Groupe ou une filiale. Les provisions pour litiges incluent essentiellement des provisions pour les litiges dans le cadre desquels UCB ou une filiale peut agir en qualité de défendeur vis-à-vis de plaintes déposées par d'anciens employés. Les provisions relatives à la responsabilité des produits concernent les risques liés au déroulement normal des activités et pour lesquels le Groupe pourrait être tenu responsable en raison de la vente de ces types de médicaments.

Une évaluation des risques précités est réalisée en collaboration avec les conseils juridiques du Groupe et des experts dans les différents domaines.

31. Dettes commerciales et autres dettes

Dettes commerciales et autres dettes non courantes

millions EUR	2006	2005
Instruments financiers dérivés	-	16
GSK / Sumitomo	29	37
Autres dettes	6	-
Total des dettes commerciales et autres dettes non courantes	35	53

Dettes commerciales et autres dettes courantes

millions EUR	2006	2005
Instruments financiers dérivés	9	27
Dettes commerciales	457	234
Dettes fiscales, autres que les charges d'impôt sur le revenu	62	23
Rémunérations et charges sociales	149	68
Autres dettes	189	30
Revenus différés	19	8
Redevances dues	14	11
Remises/réductions dues	138	57
Intérêts courus	20	27
Autres dépenses provisionnées	85	80
Total dettes commerciales et autres dettes courantes	1 142	565

Les dettes commerciales et autres dettes courantes comprennent 358 millions d'euros liés à l'acquisition de Schwarz Pharma.

32. Résultat par action

Résultat de base par action

EUR	2006	2005
Des activités poursuivies	2,54	1,88
Des activités abandonnées	-	3,38
Résultat de base par action	2,54	5,26

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation

durant l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par la Société et détenues comme des actions propres.

Résultat dilué par action

EUR	2006	2005
Des activités poursuivies	2,48	1,85
Des activités abandonnées	-	3,32
Résultat dilué par action	2,48	5,17

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation afin de considérer l'exercice de toutes les options sur actions "in the money" qui ne sont pas couvertes par des actions propres, ainsi que la réémission de toutes les actions propres.

En ce qui concerne les options sur actions, un calcul est réalisé afin de déterminer le nombre d'actions qui auraient pu être acquises à leur juste valeur (considéré comme le cours annuel moyen du marché des actions de la Société).

Les numérateurs utilisés sont identiques à ceux susvisés pour le résultat par action résultant des activités poursuivies et abandonnées.

Le calcul du résultat de base et dilué par action attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère repose sur les données suivantes:

Résultats

millions EUR	2006	2005
Résultat des activités poursuivies	367	270
Résultat des activités abandonnées	-	485
Bénéfice attribuable aux actionnaires	367	755

Nombre d'actions

En milliers d'actions	2006	2005
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par action	144 380	143 512
Effet de dilution si toutes les options dans le cours sont exercées	238	190
Effet de dilution des actions propres	3 125	2 421
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par action	147 743	146 123

Le 10 juin 2003, le Groupe a émis un emprunt obligataire assorti de warrants qui pourraient générer, s'ils sont exercés, la création de 30 millions d'actions supplémentaires. L'exercice de ces warrants est limité par des conditions

spécifiques qui n'étaient pas remplies au 31 décembre 2006. Dès lors, ces actions pouvant être éventuellement émises n'ont pas été prises en considération dans le calcul du résultat dilué par action.

33. Engagements, actifs et passifs éventuels

Engagements de location

Les dates d'échéance des engagements de location non résiliables sont les suivantes:

millions EUR	2006	2005
Moins d'un an	43	30
Entre un et cinq ans	91	72
Plus de cinq ans	4	11
Total des engagements de location non résiliables	138	113

Le Groupe possède plusieurs contrats de location non résiliables concernant principalement les bâtiments, les véhicules de société et le matériel de bureau. Les locations sont initialement conclus pour une durée de 3 à 5 ans. Les paiements de location sont majorés annuellement afin de refléter les loyers du marché. Aucun loyer conditionnel n'est prévu dans les locations. En 2006, 53 millions d'euros (2005: 48 millions d'euros) ont été repris comme charge dans le compte de résultat pour ces locations.

Obligations d'achat

Les obligations d'achat concernent essentiellement les obligations contractuelles d'investissements dans des immobilisations corporelles (2006: 13 millions d'euros; 2005: 12 millions d'euros).

Garanties financières

Dans le cadre de la nouvelle convention d'accord de crédit, UCB et certaines de ses filiales ont souscrit des garanties financières vis-à-vis du consortium de banques, dont la plus importante, est le nantissement en premier rang sur les actions de Schwarz Pharma AG, UCB Holdings Inc, Fin UCB S.A., UCB Farchim S.A., UCB Lux S.A. et Celltech Ltd.

Autres garanties

UCB a fourni des garanties à:

- XL Insurance Company Ltd. pour des passifs de réassurance (6 millions d'euros de dollars américains)

- Ovam pour des passifs environnementaux (13 millions d'euros)
- Sandoz pour des adaptations de la capacité de production (8 millions d'euros).

Actifs conditionnels

Le 26 avril 2005, UCB et Lonza AG ont annoncé avoir conclu une alliance stratégique de biofabrication. UCB et Lonza ont signé un contrat de fourniture à long terme en vertu duquel Lonza produira pour UCB des fragments d'anticorps pégylés basés sur des matières actives. Lonza construit actuellement une unité de production biopharmaceutique à échelle commerciale qui est cofinancée par UCB. En vertu des conditions générales du contrat lié à l'unité de production, ledit contrat sera pris en compte comme un contrat de location dans les états financiers consolidés d'UCB, lorsque l'unité sera prête à être utilisée. Toutefois, le contrat stipule que 50% des actifs communs sont détenus par UCB, ce qui signifie que:

- le bâtiment à l'exclusion du terrain sur lequel il est construit,
- la technologie utilisée par Lonza,
- toutes les immobilisations acquises, créées ou développées par Lonza pendant la durée du contrat, et
- tous les autres actifs acquis, créés ou développés par ou au nom de Lonza et partiellement ou totalement financés par UCB, appartiendront à UCB, sans tenir compte des améliorations apportées par Lonza.

34. Parties liées

Ventes et services intra-groupe

Durant les exercices clôturés au 31 décembre 2006 et 2005, toutes les transactions au sein du Groupe UCB ont été effectuées sur base des évaluations de l'avantage économique mutuel pour les parties impliquées, et les conditions applicables ont été établies sur la base de critères de négociation équitables et respectant le principe de libre concurrence, en vue de créer de la valeur pour l'ensemble du Groupe UCB. Les conditions régissant les transactions au sein d'UCB étaient les mêmes que celles qui s'appliquent aux transactions avec des tiers.

Pour ce qui concerne la vente de produits intermédiaires et finis, ces critères étaient accompagnés du principe d'augmentation du coût de production de chaque partie par une marge bénéficiaire fixée de manière indépendante. Concernant les services rendus au sein du Groupe UCB, ces critères étaient accompagnés du principe de rémunérations suffisantes pour couvrir les coûts engagés par chaque partie et d'une marge fixée de manière indépendante.

Les transactions effectuées au sein du Groupe UCB sont des transactions normales pour un groupe biopharmaceutique. Elles incluent l'achat et la vente de produits médicaux intermédiaires et finis, les dépôts et les prêts pour les sociétés liées du Groupe UCB ainsi que des fonctions centralisées et des activités réalisées par le Groupe UCB afin d'optimiser les opérations par le biais d'économies d'échelle et d'organisation.

Transactions financières avec des parties liées autres que des filiales d'UCB S.A.

Le 30 mai 1997, le Groupe UCB a octroyé un prêt d'environ 32,9 millions d'euros à son actionnaire de référence, Financière de Tubize, qui est arrivé à échéance le 31 juillet 2006 et qui a été totalement remboursé. Le remboursement annuel du capital et des intérêts dus était lié aux dividendes reçus d'UCB S.A. par Financière de Tubize. Les intérêts annuels sur ce prêt étaient de 4%. Financière de Tubize est l'actionnaire de référence d'UCB S.A. est coté sur l'Euronext d'Euronext Bruxelles. Financière de Tubize est détenue majoritairement par la famille Janssen.

Avant l'exercice clôturé au 31 décembre 2005, Financière de Tubize avait consenti une facilité de prêt à taux révisable à UCB S.A. d'environ 5 millions d'euros, à un taux d'intérêt basé sur le taux du marché interbancaire sans marge. Le capital a été remboursé le 26 juillet 2006.

Warrants défensifs

Le 9 juin 2003, l'Assemblée Générale des Actionnaires a décidé d'émettre un emprunt obligataire représenté par 30.000 unités d'emprunt d'une valeur nominale de 20 euros, auquel 1.000 warrants étaient attachés (les "warrants défensifs"). Chaque warrant défensif confère le droit à son détenteur de souscrire à une action nouvellement émise par UCB S.A.. Le prêt a été souscrit par Financière de Tubize. Les détenteurs de warrants défensifs ont conclu un accord avec UCB S.A. pour satisfaire aux termes et conditions applicables à l'émission et à l'exercice des warrants défensifs.

A l'Assemblée Générale des Actionnaires, il a également été décidé de créer un comité ad hoc, afin de prendre les décisions, dans des circonstances prédéfinies, concernant la mise en œuvre de cette mesure défensive et le transfert des warrants défensifs. Les warrants peuvent uniquement être exercés dans des circonstances spécifiques, dont l'existence doit être évaluée par le Comité ad hoc:

- lancement d'une offre d'acquisition par une tierce partie jugée hostile par le Conseil d'Administration d'UCB;
- modification du contrôle d'UCB suite à des transactions liées au capital d'UCB par une ou plusieurs tierces parties, réalisées soit sur le marché boursier ou en dehors, de manière isolée ou concertée;
- la menace d'une offre d'acquisition ou une opération impliquant un changement de contrôle d'UCB.

Les warrants défensifs et l'accord entre les détenteurs de warrants défensifs et UCB S.A. expirent le 9 juin 2008. Les actions UCB résultat de l'exercice de ces warrants seront émises par référence au prix du marché pendant une période précédant leur émission.

Rémunération des principaux dirigeants

La rémunération des dirigeants (tableau ci-dessous) reprend les montants comptabilisés dans le compte de résultat pour les membres du Conseil d'Administration et le Comité Exécutif et ce, pour la partie de l'année durant laquelle ils ont exercé leur mandat.

Les avantages à court terme des employés englobent les salaires (y compris les cotisations de sécurité sociale), les primes allouées durant l'année, les leasings financiers automobiles et, le cas échéant, d'autres avantages. La rémunération par actions inclut l'amortissement durant la période d'acquisition de la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés, et inclut les options sur actions et les attributions d'actions, comme expliqué à la Note 26. Aucun prêt n'a été consenti par la Société ou une filiale du Groupe à un Administrateur ou membre de la direction du Groupe. Aucune garantie n'a été fournie à cet égard.

millions EUR	2006	2005
Salaires et autres avantages à court terme des employés	7	4
Indemnités de licenciement	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi	3	1
Charge totale	10	5

35. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Vente de la gamme d'automédication à Pierre Fabre

Le 8 janvier 2007, UCB et Pierre Fabre ont annoncé que Pierre Fabre, l'un des leaders pharmaceutiques du marché de l'automédication en Europe, avait acquis la gamme d'automédication d'UCB pour la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Suisse et la Grèce. Ce rachat concerne plusieurs produits de grande notoriété représentant un chiffre d'affaires d'environ 18 millions d'euros. La transaction inclut la vente des actifs OTC d'UCB en France, au Benelux, en Suisse et en Grèce. UCB continuera à assurer la fabrication et la distribution de certains des médicaments cédés pendant une période transitoire.

Accord avec ImClone pour les droits relatifs à l'action de CDP791 contre le VEGFR-2

Le 6 février 2007, UCB a annoncé la conclusion d'un accord avec ImClone Systems Inc. pour terminer leur partenariat de développement de CDP791. UCB bénéficiera ainsi de la liberté d'exploiter les droits de commercialisation mondiaux relatifs à la propriété intellectuelle d'ImClone concernant l'action de CDP791 contre le récepteur 2 du facteur de croissance vasculaire endothéliale (VEGFR-2). En contrepartie, ImClone recevra une redevance sur les futures ventes de CDP791, lorsque UCB commercialisera cet anticorps.

Renforcement de la participation de Financière de Tubize dans UCB

Le 9 février 2007, Financière de Tubize S.A., l'actionnaire de référence d'UCB, a annoncé que Financière de Tubize et un groupe d'investisseurs stables avaient acquis 13,89 millions d'actions UCB (soit 7,58% des actions émises d'UCB) de la famille Schwarz. Cette transaction concernait un bloc d'actions détenu par Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG, librement transférable. Financière de Tubize a acquis 4 millions d'actions UCB, le solde ayant été acheté par un groupe d'investisseurs stables, avec lesquels Financière de Tubize a conclu diverses conventions d'actionnaires comportant, notamment, un "lock-up" de trois ans et un droit de préemption au profit de Financière de Tubize. Suite à cette transaction, Financière de Tubize a augmenté sa participation total dans UCB de 34,03% à 36,21%. La participation vendue par le holding de la famille Schwarz avait été acquise lors de l'offre amicale de Schwarz Pharma AG par UCB. Le holding de la famille Schwarz reste un actionnaire stable d'UCB et conserve une participation de 5,4% dans UCB. Conformément à la convention d'actionnaires conclue entre le holding familial Schwarz et Financière de Tubize, Schwarz Vermögensverwaltung GmbH & Co KG détient un "lock-up" jusqu'au 1^{er} juin 2010 sur la moitié de cette participation et jusqu'au 1^{er} juin 2011 sur l'autre moitié.

36. Sociétés du Groupe UCB

Liste des sociétés du Groupe UCB, comptabilisées par la méthode de la consolidation globale

Nom et adresse	% des actions (intérêt économique)
Afrique du Sud	
UCB (S.A.) (Proprietary) Ltd. – 3rd fl, Park Terrace 33, Princess of Wales Terrace – 2193 Parktown, Johannesburg	100
Allemagne	
Schwarz Pharma AG - Alfred Nobel Strasse, 10 - 40789 Monheim am Rhein	86.80
UCB SP GmbH - Alfred Nobel Strasse, 10 - 40789 Monheim am Rhein	100
Vedim Pharma GmbH – Hüttenstrasse 205 PF 1340 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
UCB Healthcare GmbH - Hüttenstrasse 205 PF 1340 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
Rodleben Pharma GmbH – Postfach 205 - 06855 Rosslau	100
UCB GmbH - Hüttenstrasse 205 – 50170 Kerpen-Sindorf	100
Celltech Pharma GmbH & Co Kg – Hüttenstrasse 205 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
Celltech Pharma Beteiligungs GmbH - Hüttenstrasse 205 - 50170 Kerpen-Sindorf	100
Australie	
UCB Australia Pty Ltd. - Level 1, 1155 Malvern Road – 3144 Malvern, Victoria	100
Autriche	
UCB Pharma G.m.b.H – Jacquingasse 16-18, OG – 1030 Vienne	100
Belgique	
UCB S.A. – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
UCB Fipar S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
UCB-Actias S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
Fin UCB S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100

Belgique (suite)	
GIC S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
M.I.O. Zwijnaarde N.V. – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
UCB Pharma S.A. – Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
Sifar S.A. - Allée de la Recherche 60 – 1070 Bruxelles	100
Canada	
UCB Pharma Canada Inc. - 4145 North Service Road 200 - ON L7L 6A3 Burlington	100
Chine	
UCB Trading (Shanghai) Co Ltd. - 317, N°439 Fu Te Xi Yi Road, Waigaoqiao, Free Trade Zone, Shanghai	100
Corée	
Korea UCB Co Ltd. – 1674-1, Seocho-dong, Seocho-gu, 137-881 Seoul	100
Danemark	
UCB Nordic A/S – Arne Jacobsen Alle 15 – 2300 Copenhagen	100
Espagne	
Vedim Pharma S.A. – Avenida de Barcelona 239 – 08750 Molins de Rei, Barcelone	100
UCB Pharma S.A. – Avenida de Barcelona 239 – 08750 Molins de Rei, Barcelone	100
Sifar S.L. – Calle Santiago Ramon y Cajal 6 – Molins de Rei, Barcelone	100
Etats-Unis	
Cistron Biotechnology Inc. - Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Holdings Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
Fipar US Inc., subs. Of Fipar UK Ltd. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Inc. - Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Research Inc. - Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Bioproducts Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Pharco Inc. – 300 Delaware Avenue – 19801 Wilmington Delaware	100
Oxford GlycoSciences Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
Celltech US LLC – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington Delaware	100
Celltech Manufacturing CA Inc. – CT Corporation System, 818 W. Seventh Street, Los Angeles California 90017	100
UCB Manufacturing Inc. – Corporation Trust Center, 1209 Orange Street 19801 Wilmington, Delaware	100
UCB Technologies Inc. – CT Corporation System, 111 Eight Avenue, NY, 10011 New York	100
Upstate Pharma LLC – CT Corporation System, 111 Eight Avenue, NY, 10011 New York	100
Finlande	
UCB Pharma OY Finland – Malminkaari 5 – 00700 Helsinki	100
France	
UCB France S.A. – 21 Rue de Neuilly – 92003 Nanterre	100
UCB Pharma S.A. - 21 Rue de Neuilly – 92003 Nanterre	100
UCB Healthcare S.N.C. – 3/5 Rue Diderot – 92003 Nanterre	100
Vedim Pharma S.N.C. - 5/7 Rue Diderot – 92003 Nanterre	100
Grèce	
Ilika Epikalipseon Hellas EPE (in liquidation) 39-42 Grigoriou Lambraki and Ulof Palme Str 2 – 14123 Likovrissi Attika	100
UCB AE – 580 Vouliagmenis Avenue – 16452 Argroupolis - Athènes	100

Hong Kong	
UCB Pharma Ltd. - 18/F Tai Tung Building, 8 Fleming Road, Wanchai	100
Hongrie	
UCB Hungary Ltd. – Obuda Gate Building Arpád Fejedelem útja 26-28, 1023 Budapest	100
Inde	
UCB India Private Ltd. – 504 Peninsula Towers, Peninsula Corporate Park, Ganpatrao Kadam Marg, Lower Parel – 400013 Mumbai	100
Uni-Mediflex Private Ltd. – G-6 Venus Apartments RG Thandani Marg Worli – 400018 Mumbai	100
Irlande	
UCB (Pharma) Ireland Ltd. – United Drug House Magna Drive, Magna Business Park, City West Road – Dublin 24	100
Celltech Pharma Ireland – United Drug House Magna Drive, Magna Business Park, City West Road – Dublin 24	100
Celltech Reinsurance (Ireland) Ltd. - 4th fl St. James House 25-29 Adelaide Road - Dublin 2	100
Celltech Insurance (Ireland) Ltd. - 4th fl St. James House 25-29 Adelaide Road - Dublin 2	100
Italie	
UCB Pharma SpA – Via Praglia 15 – 10044 Pianezzo (To)	100
Japon	
UCB Japan Co Ltd. – Ochanomizu Kyoun Bldg 2-2, Kanda-Surugadai – 101-0062 Chiyoda-Ku, Tokyo	100
Luxembourg	
Société Financière UCB S.A. – Rue Eugène Ruppert, 12 – 2453 Luxembourg	100
UCB Lux S.A. – Rue Eugène Ruppert, 12 – 2453 Luxembourg	100
UCB S.C.A - 30 Boulevard Joseph II - 1840 Luxembourg	100
Malaisie	
UCB Pharma Asia Pacific Sdn. Bhd. – c/o Symphony Corporate House Sdn. Bhd. - 10th floor, Wisma Havela Thakardas, No. 1 Jalan Tiong Nam, Off Jalan Raja Laut - 50350 Kuala Lumpur	100
Mexique	
UCB de Mexico S.A. de C.V. – Homero#440, 7fl Col. Chapultepec Morales – 11570 Mexico D.F.	100
Vedim S.A. de C.V. - Homero#440, 7fl Col. Chapultepec Morales – 11570 Mexico D.F.	100
Norvège	
UCB Pharma AS – Brynsveien 96 – 1352 Kolsas, Baerum	100
Pays-Bas	
UCB Finance N.V. – Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Pabelfima B.V. (in liquidation) - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
UCB Pharma B.V. - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Medeva Holdings B.V. - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Medeva B.V. - Lage Mosten 33 – 4822 NK Breda	100
Philippines	
UCB Philippines Inc. – 9th fl Salcedo Towers 169 HV dela Costa St. Salcedo Village – 1227 Makati City	100
Pologne	
Vedim Sp.z.o.o. – Ul. Kruczkowskiego, 8 - 00-380 Varsovie	100
UCB Pharma Sp.z.o.o. – Ul. Kruczkowskiego, 8 - 00-380 Varsovie	100
Portugal	
UCB Pharma (Produtos Farmaceuticos) Lda Ed. D. Maria I, Q 60, piso I A, Quinta da Fonte Porte Salvo, Paço de Arcos 2770-229	100
Vedim Pharma (Prod. Quimicos e Farma) Lda Ed. D. Maria I, Q 60, piso I A, Quinta da Fonte Porte Salvo, Paço de Arcos 2770-229	100
République Tchèque	
UCB s.r.o. – Thámova 13 - 186 00 Prague 8	100

Royaume-Uni

Fipar, subs. Of Medeva Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Fipar Ltd., subs. Of UCB Inc. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Fipar UK Ltd., subs of UCB Fipar Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB (Investments) Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB T&R Graham Ltd. – c/o Baker Thilly Breckenridge House 274 Sauchiehall Street – G2 3EH Glasgow	100
UCB Services Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Viking Trading Co Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Vedim Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Watford Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Group Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech R&D Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Japan Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Chiroscience Group Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Chiroscience R&D Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Darwin Discovery Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Medeva Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Pharma Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Evans Healthcare Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Medeva International Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Celltech Pharma Europe Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
International Medication Systems (UK) Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Oxford GlycoSciences – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Oxford GlycoSciences (UK) Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Oxford GlycoTherapeutics Ltd. - 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
Confirmant Ltd. – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100
UCB Ireland – 208 Bath Road – SLI 3WE Slough, Berkshire	100

Singapour

UCB Singapore Private Ltd. – 3 Church Street #08-01, Samsung Hub - 49483 Singapour	100
--	-----

Suède

UCB Pharma AB (Sweden) – Stureplan 4C 4van - I 1435 Stockholm	100
---	-----

Suisse

UCB Farchim S.A. – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
UCB Investissements S.A. – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Doutors Réassurance S.A. – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Cogefina S.A. – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
UCB-Pharma A.G. – ZI de Planchy, Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100
Medeva Pharma Suisse S.A. – Chemin de Croix Blanche 10 – 1630 Bulle	100

Taiwan

UCB (Taiwan) Ltd. – 12F, n° 35, Lane 11, Kwang Fu North Road - Taipei	100
---	-----

Thaïlande

Fipar (Thailand) Ltd. – 16th Floor, Q. House Sathorn, 11, South Sathorn Road	
Kwaeng Tung Mahamaek, Khet Sathorn, Bangkok Metropolis	100
UCB Pharma (Thailand) Ltd. – 27th fl, Panjathanee Tower 127/32 Nonsee Road Chongnonsee Yannawa 10120 Bangkok	99.98

Turquie

UCB Pharma AS – Rüzgarlibahçe, Cumhuriyet Caddesi Gerçekler Sitesi, B-Blok Kat:6, Kavacik, Beykoz - 34805 Istanbul	100
--	-----

Rapport du Collège des Commissaires sur les États Financiers Consolidés

à l'Assemblée Générale des Actionnaires d'UCB S.A. sur les comptes consolidés pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2006

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaires. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des comptes consolidés

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de UCB S.A. et de ses filiales (le « Groupe ») pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2006, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2006, le compte de résultats consolidé et les états consolidés des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que les annexes reprenant le résumé des principales règles d'évaluation et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à 10.498 millions d'euros et le compte consolidé de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 367 millions d'euros. Les comptes annuels de certaines filiales comprises dans la consolidation ont été contrôlés par d'autres auditeurs externes. Nous nous sommes basés sur leurs attestations et nous avons effectué des vérifications complémentaires spécifiques dans le cadre de la consolidation.

L'établissement des comptes consolidés relève de la responsabilité du Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur au sein du Groupe visant à l'établissement et à la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le groupe, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du Conseil d'Administration et des préposés du Groupe les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, fondé sur notre révision et les rapports de nos confrères, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe au 31 décembre 2006, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales et réglementaires applicables aux sociétés cotées en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés:

- Le rapport consolidé de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Bruxelles, le 23 mars 2007

Le Collège des Commissaires



E.ATTOUT



D. GOOSSENS

Etats financiers statutaires abrégés d'UCB S.A.

Les documents suivants sont des extraits des comptes annuels statutaires d'UCB S.A. préparés conformément aux normes comptables belges (GAAP).

En application de la législation, ces états financiers statutaires distincts, accompagnés du rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires, ainsi que du Rapport des Commissaires, seront déposés auprès de la Banque Nationale de Belgique dans les délais légaux.

Ces documents seront disponibles sur demande adressée à:

UCB S.A. – Corporate Communications
Allée de la Recherche 60 – B-1070 Bruxelles

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés. Le bilan est dès lors présenté après répartition des bénéfices conformément aux prescriptions légales.

Il convient de noter que seuls les états financiers consolidés tels que repris ci-dessus présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats du Groupe UCB.

Depuis le 1^{er} novembre 2006, UCB S.A. est transformée en société holding, et ses activités opérationnelles ont été regroupées au sein d'UCB Pharma S.A.

En vertu de l'Article 105 du Code des sociétés, le Conseil d'Administration a estimé opportun de ne publier qu'une version abrégée des états financiers non consolidés au 31 décembre 2006 et pour l'exercice clôturé à cette date, à savoir:

- Le bilan abrégé d'UCB S.A.;
- Le compte de résultat abrégé et une proposition d'affectation du bénéfice d'UCB S.A.

Le Collège des Commissaires a émis une attestation sans réserve et certifie que les états financiers non consolidés d'UCB S.A. pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2006 présentent une image fidèle de la situation financière et des résultats d'UCB S.A. conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Bilan non consolidé abrégé d'UCB S.A.

millions EUR	2006	2005
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	34	1 199
Immobilisations corporelles	9	227
Immobilisations financières	6 614	4 482
Actifs immobilisés	6 657	5 908
Créances à plus d'un an	18	19
Stocks et commandes en cours d'exécution	-	121
Créances à un an au plus	209	287
Valeurs disponibles	73	14
Comptes de régularisation	14	35
Actifs courants	314	476
Total de l'actif	6 971	6 384
PASSIF		
Capital	545	438
Prime d'émission	1 603	-
Réserves	1 831	1 486
Bénéfice reporté	146	145
Subsides en capital	-	1
Fonds propres	4 125	2 070
Provisions	-	142
Impôts différés	-	4
Provisions et impôts différés	-	146
Dettes à plus d'un an	1 539	3 344
Dettes à un an au plus	1 288	738
Comptes de régularisation	19	86
Passif courant	2 846	4 168
Total du passif	6 971	6 384

Compte de résultat d'UCB S.A.

millions EUR	2006	2005
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	574	600
Augmentation (+); diminution (-) des stocks des produits finis, des en-cours de fabrication	7	15
Production immobilisée	337	344
Autres produits d'exploitation	354	346
Total des produits d'exploitation	1 272	1 305
Charges d'exploitation		
Approvisionnements		
Achats	139	167
Augmentation (-); diminution (+) des stocks	1	-
Services et biens divers	578	536
Rémunérations, charges sociales et pensions	161	191
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	399	406
Augmentation (+); diminution (-) de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales	(1)	1
Augmentation (+); diminution (-) des provisions	(6)	(3)
Autres charges d'exploitation	2	2
Total des charges d'exploitation	1 273	1 300
Résultat d'exploitation	(1)	5
Résultats financiers	400	393
Bénéfice courant avant impôt	399	398
Charges/produits exceptionnels	153	220
Résultat avant impôts	552	618
Impôts sur le résultat	(35)	(35)
Résultat	517	583
Transfert aux réserves immunisées	-	-
Bénéfice net de l'exercice à affecter	517	583

Résultat d'UCB S.A. et répartition proposée

Les opérations d'UCB S.A. ont généré, en 2006, un résultat net de 517.065.611 d'euros après impôts. Compte tenu du report bénéficiaire de 145 millions d'euros, le solde à répartir s'élève à 661.686.430 d'euros.

Le Conseil d'Administration vous propose la répartition suivante (tous les montants sont en euros):

1. Attribution aux actionnaires d'un dividende brut de	165 025 127
2. Transfert à la réserve légale	11 204 086
3. Transfert aux réserves disponibles	340 000 000
4. Report à nouveau	<u>145 457 217</u>
	661 686 430

Le Conseil d'Administration propose de payer un dividende brut de 0,90 euros par action, soit la distribution d'un dividende total de 165.025.127 d'euros.

Sous réserve d'approbation, le dividende net de 0,675 d'euro par action sera payable à partir du 30 avril 2007 contre remise du coupon n° 9, joint aux nouvelles actions au porteur de la Société.

Décharge des Administrateurs et des Commissaires

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été soumis et, par un vote spécial de donner décharge aux Administrateurs et aux Commissaires pour les missions accomplies dans le cadre de leur mandat, au cours de l'exercice écoulé.

Relations Investisseurs

Le nombre d'actions émises au 31 décembre 2006 s'élevait à 181.512.768. Les actions d'UCB sont cotées sur Euronext (Ticker: UCB). Au 31 décembre 2006, la capitalisation

boursière d'UCB atteignait 9,4 milliards d'euros, soit 3,47% du BEL20 et 0,43% de l'indice Euronext 100.

milliards EUR	2006	2005
Capitalisation boursière	9,4	5,8
En EUR par action UCB		
Résultat par action	2,54 ^(a)	1,88 ^(b)
Dividende brut par action	0,90	0,88
Dividende net par action	0,67	0,66
Plafond de l'année	54,85	47,00
Plancher de l'année	38,62	34,60
Cours de l'action à la fin de l'exercice	51,95	39,68
Nombre moyen de titres traité par jour	406 492	272 459
<hr/>		
Nombre d'actions en circulation (31 décembre)	181 512 768	145 933 000
<hr/>		
Coefficient de capitalisation des bénéfices (en utilisant le résultat par action basé sur le résultat des activités poursuivies)	20,45	21,11

(a.) Résultat par action calculé en divisant le résultat des activités poursuivies par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, y compris les actions émises à la suite de l'augmentation de capital d'UCB S.A. lors de la première période d'offre sur Schwarz Pharma et à l'exclusion des actions ordinaires acquises par UCB S.A. et les actions propres détenues (144.380.000 actions).

(b.) Résultat par action calculé en divisant le résultat des activités poursuivies par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires acquises par UCB S.A. et les actions propres détenues (143.476.201 actions).

Calendrier financier

Mercredi 28 février 2007:

Résultats annuels de l'exercice 2006

Judi 26 avril 2007:

Assemblée Générale Annuelle
des Actionnaires

Lundi 30 avril 2007:

Paiement dividende (Coupon n° 9)

Judi 26 juillet 2007:

Résultats semestriels de l'exercice 2007

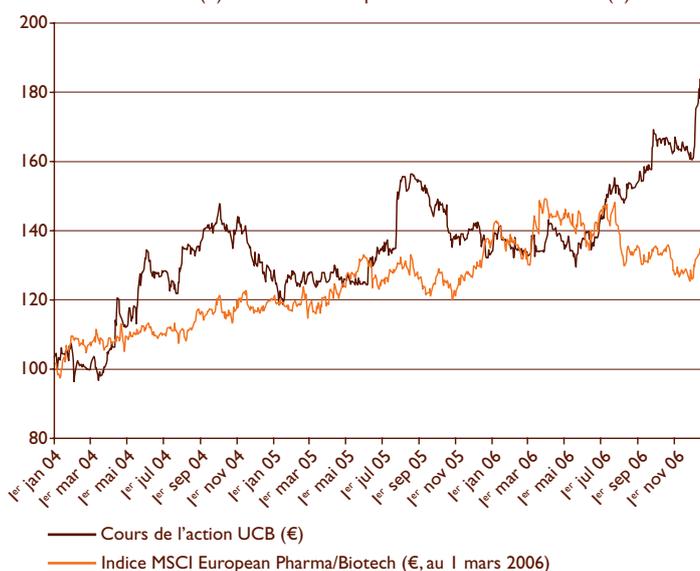
Vendredi 29 février 2008:

Résultats annuels de l'exercice 2007

Evolution de l'action UCB (2004-2006)

(indice = 100, 1^{er} janvier 2004)

Cours de l'action UCB (€) versus MSCI European Pharmaceuticals / Biotech (€)



Glossaire

EBIT: Résultat opérationnel tel que mentionné dans les états financiers consolidés

Flux de trésorerie disponible: Flux de trésorerie des activités d'exploitation augmenté du flux de trésorerie des activités d'investissement pour les activités poursuivies

Investissements bruts: Acquisition d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles

Dettes nettes: Prêts et emprunts non courants portant intérêt et découverts bancaires diminués des titres de créance et des valeurs disponibles

Postes non-récurrents: Eléments des produits ou charges occasionnels des activités normales de la Société

EBITDA récurrent: Résultat opérationnel corrigé des amortissements, des dépréciations, des dépréciations d'actifs non financiers, des frais de restructurations et des autres produits et charges

EBITA récurrent: Résultat opérationnel corrigé des amortissements, des dépréciations d'actifs non financiers, des frais de restructuration et d'autres produits et charges

EBIT récurrent: Résultat opérationnel corrigé des dépréciations d'actifs non financiers, des frais de restructurations et des autres revenus et charges

Fonds de roulement: comprennent les stocks, les créances clients et autres créances, les dettes commerciales et autres dettes, tant courantes que non courantes

Disclaimer

Langues utilisées pour ce Rapport Annuel

Conformément à la Loi belge, UCB a publié son Rapport Annuel en français et en néerlandais. UCB met également à votre disposition une traduction en anglais de ce Rapport Annuel. Si des différences d'interprétation entre les versions anglaise, française et néerlandaise du Rapport Annuel devaient apparaître, la version française prévaut.

Disponibilité du Rapport Annuel

Le Rapport Annuel est disponible gratuitement sur demande:

UCB S.A.
A l'attention de "Investor Relations"
Allée de la Recherche, 60
1070 Bruxelles, Belgique
Téléphone +32 2 559 9588
Fax +32 2 559 9571
e-mail: investor-relations@ucb-group.com

Une version électronique du Rapport Annuel est également disponible, à titre informatif uniquement, sur le site internet d'UCB (www.ucb-group.com).

Seul le Rapport Annuel imprimé et publié en Belgique, selon les règles et la législation en vigueur, est légalement valable. UCB décline toute responsabilité concernant l'exactitude ou la justesse du Rapport Annuel disponible sur Internet. Tout autre information publiée sur le site internet d'UCB ou sur tout autre site internet ne font pas partie de ce Rapport Annuel.

Déclarations prospectives

Ce rapport annuel contient des déclarations prospectives y compris, mais non exclusivement, des déclarations contenant les termes "estime", "prévoit", "devrait", "a l'intention de", "considère", "peut" et "continue" ainsi que des expressions similaires. Ces déclarations prospectives concernent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations réels d'UCB, ou encore les résultats du secteur, soient sensiblement différents de tous les résultats, performances ou réalisations explicites ou implicites contenus dans ces déclarations prospectives. Vu ces incertitudes, il est conseillé au public de ne pas accorder une fiabilité induite à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont uniquement valables à la date du présent rapport annuel. UCB décline expressément toute obligation de mettre à jour une quelconque des déclarations prospectives contenues dans ce rapport annuel afin de refléter toute modification de ses prévisions à cet égard ou toute modification des événements, conditions ou situations sur lesquels ces déclarations sont fondées, sauf si lesdites déclarations sont requises par les législations et réglementations applicables.

Contacts

Siège social

UCB S.A.
Allée de la Recherche 60
1070 Bruxelles (Belgique)

Tél: +32 2 559 9999
Fax: +32 2 559 9900

www.ucb-group.com

Contact avec les actionnaires et les investisseurs

Jean-Christophe Donck
Vice President, Corporate Communications
& Investor Relations

Mareike Mohr
Associate Director, Investor Relations

Tél: +32 2 559 9588
Fax: +32 2 559 9571

E-mail: investor-relations@ucb-group.com

© Copyright UCB, 2007

Direction artistique: Merchant
en collaboration avec BergHind Joseph

Textes: Keith Conlon

Composition et Production: The Crew

Photographie: Yves Fonck

UCB S.A. Allée de la Recherche, 60 1070 Bruxelles (Belgique)
T: +32 2 559 9999 F: +32 2 559 9900
www.ucb-group.com